LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

JUILLET-AOUT / GOUERE-EOST 1992 N° 343 / 14 F

+344

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

POUR OU CONTRE L'IDENTITÉ ?



Fêtes et festivals de l'été

POBL VREIZH

36 PAGES !



Que savons-nous de ce pays, des différents milieux qui le composent, des animaux et des plantes qui l'habitent ?
Voici le grand livre sur la nature qui manquait à la Bretagne !

Editions Le Chasse-Marée/ArMen

DROIT D'ASILE POUR TOUS

BASQUES-BRETONS, NON A LA REPRESSION!

Fin Avril début Mai une trentaine de breton-ne-s et deux basques ont été interpellé-e-s sans ménagement, gardé-e-s à vue 96 heures, transféré-e-s à Paris et pour la plupart inculpé-e-s. Déjà en Décembre dernier, à Angers, 26 personnes étaient arrêtées et 21 inculpées pour les mêmes raisons. La semaine dernière, 11 nouvelles arrestations étaient annoncées.

A l'heure ou Miterrand errait dans les stands de Séville, deux mois avant les Jeux Olympiques de Barcelone, sa police procédait à une succession de rafles dans l'hexagone et en particulier en Bretagne. Les personnes arrêtées étaient surveillées, filées, écoutées depuis des mois. Elles auraient hébergé chez elles dans un souci démocratique et humanitaire des Basques sans qu'il s'agisse de soutenir l'ETA. Boulangers, agriculteurs, enseignants...ils, elles n'ont fait que mettre en pratique des traditions d'accueil et de droit d'asile.

L'Etat français cherche à intimider et à criminaliser en inculpant aux motifs "d'association de malfaiteurs" et "d'aide au séjour irrégulier en liaison avec une entreprise terroriste".

On ne peut que s'indigner en voyant des personnes solidaires de réfugié-e-emprisonnées aujourd'hui. Alors que les curés qui ont reconnu avoir protégé Touvier ne sont pas inquiétés et que ce collaborateur de la Gestapo est toujours en liberté.

Cette décision correspond à deux logiques inacceptables: - la première nie le droit d'asile une fois de plus; il est vidé de son contenu par la chasse aux réfugié-e-s basques mais aussi turcs, kurdes, zaïrois...Peut-on accepter que la "Grande Europe" se construise en se fermant aux autres et que l'une de ses principales réalisations soit l'Europe des polices? La seconde logique est celle qui conduit le gouvernement français à collaborer activement avec l'Etat espagnol dans sa lutte contre le peuple basque. Quelles que soient nos opinions sur les stratégies de luttes de l'ETA, nous ne pouvons concevoir que l'Europe se construise en foulant aux pieds un droit démocratique comme le droit à l'autodétermination du peuple basque. On sait par ailleurs que l'Europe n'hésite pas à s'emparer de ce droit pour justifier ses interventions dans les affaires internationales comme l'année dernière au Koweit.

C'est parce qu'elles croient aux principes démocratiques et humanitaires du droit d'asile et de la libre autodétermination des peuples que les personnes arrêtées ont hébergé des réfugié-e-s politiques basques...comme déjà au moment de la guerre d'Espagne les breton-ne-s avaient acceuilli des réfugié-e-s républicain-e-s!

C'est parce que nous croyons à ces principes que nous éxigeons la libération immédiate des personnes placées en détention et la levée des inculpations et que nous réaffirmons notre droit à l'hébergement sans avoir à vérifier l'identité ou le casier judiciaire de nos hôtes.

Pour défendre ces principes, aujourd'hui si durement remis en cause, nous vous appelons à un:

RASSEMBLEMENT MARDI 26 MAI A 18 HEURES

PLACE DU CHANGE

COMITE DE SOUTIEN AUX INCULPE-E-S BRETON-NE-S ET BASQUES
(pour le contacter, écrire à: CSIBB/GRIM, BP 804, 44019 Nantes Cedex)

Pour soutenir les inculpés et les familles financièrement, envoyez vos chèques et dons à SKOAZELL VREIZH, chez Mr LOUET, 3 rue A. Briand 44350 Guérande

Ar bed Keltiek

LEVRIOÙ, PLADENNOÙ,
ARZ KELTIEK

Vous propose toute l'année en magasin ou en vente par correspondance :

Tous les livres disponibles sur la **Bretagne**, en français ou en breton, ouvrages sur **l'Irlande, l'Écosse**...

Rayons histoire, langue bretonne, monographies locales, livres d'art, romans, poésies, B.D....

Et aussi **Disques Celtiques** : productions bretonnes et importations directes de Grande-Bretagne et d'Irlande (traditionnel, folk, rock...)

Artisanat - Expositions

Et un accueil chaleureux par des gens passionnés.
(Brezhoneg'zo en ti, eveljust !)

"AR BED KELTIEK"

2, STR. GRALLON
29 000 KEMPER
98 95 42 82

BALI CLÉMENCEAU
29200 BREST
98 44 05 38

50, STR. AR PORZH
56 100 AN ORIANT
97 21 71 16

Des lectures importantes !

- ❑ "Le procès du centralisme" (Y. Fievet), 37,50 F franco.
- ❑ "La Bretagne et les problèmes écologiques", même prix.
- ❑ "Les Bretons et la Révolution". 20 F franco.
- ❑ "Le breton, jeunesse d'une vieille langue", 45 F.
- ❑ "L'Europe régionale", (Paul Romus), 87,50 F.

A découper ou recopier. Joindre le chèque à l'ordre du "Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Les quatre premiers titres sont des exclusivités du "PB" !

3e stage de danses traditionnelles (19-23 août), Confort-Berc'hed-Mantallot (Trégor). Tél. 96.35.81.22 et 96.35.89.84, de 17 h à 20 h.

En guise de sommaire

Les 36 pages de ce mois nous permettent de vous offrir un "PB/PV" varié.

ACTUALITÉ : Les événements bretons de mai-juin sont présentés dans l'Édito (p. 4), avec des détails (p. 6, 7 et 11) et une interview exclusive (p. 14-15).

SOCIÉTÉ : Pour ou contre l'identité et les nationalismes, Yves Plasseraud analyse les phénomènes mondiaux en cours et propose des conclusions.

DÉBAT : Pour ou contre Maastricht ? Le "PB" ouvre le débat (p. 12-13).

POBL-VREIZH : Notre roman feuilleton met en scène l'actualité de juin (p. 16) ; Maastricht est également traité en breton ; suivent des comptes rendus de lecture (p. 17-18).

PEUPLES DU MONDE : La Palestine, l'Irlande et le festival de Douarnenez qui lui est consacré (p. 19-21).

CULTURE : Le gros morceau avec des **livres** (p. 22-24-25), dont deux très importants. **De la peinture** (p. 23), des disques (p. 29), une étude exclusive d'histoire rurale (p. 26-28).

FÊTES : Des programmes complets (p. 32-33-36)... Sans oublier Nono et vos lettres (p. 30-31).

Je m'abonne au "PEUPLE BRETON"

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif minimum : 140 F
– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 170 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)

● **Ci-joint le règlement par :**
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)
à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

à partir de N° ..... inclus **"POBL VREIZH"**

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Les abonnés dont la bande d'envoi porte le numéro 343 – ou un numéro inférieur – sont invités à se réabonner au plus vite.

Des vacances heureuses !

Les enfants de Diwan et des classes bilingues seront heureux (?) d'apprendre qu'un second cahier de devoir de vacances est prêt pour eux, édité par Ar Falz (40F). Il concerne les élèves de fin de CE1 (entrant en CE2 en septembre). Le précédent concernait les enfants en fin de CP. Beaucoup de dessins, d'exercices amusants ou (et) intéressants pousseront sans doute des parents à le regarder, voire à aider leurs enfants à aller plus vite !

En s'entourant des conseils d'instituteurs en exercice, l'auteur, Yann Ber Kemener, semble avoir évité de placer la barre trop haut.

A noter que l'édition du cahier a été soutenue par le Conseil général du Finistère. (Commande : 20 rue de Kerscoff, 29600 Morlaix).

Souscription : l'argent de la liberté

Merci à ceux qui, d'eux-mêmes, se sont réabonnés sans rappel de notre part. Merci aussi à tous ceux qui ont augmenté leur abonnement de 50, 100, 150 F... ou plus. Cela nous a permis de faire du *PB* le moins cher des mensuels bretons, donc de le rendre accessible à des Bretons, de plus en plus nombreux, qui ont des difficultés financières. C'est de la solidarité concrète.

Compte tenu des invendus, des frais postaux et de gestion, le prix réel du *PB* s'établit autour de 18 F le numéro. C'est dire si votre aide est bienvenue et efficace. D'autant que ce qui paraît dans le *PB/PV* ne peut souvent – l'autocensure et la censure existent – paraître ailleurs.

Alors, il nous faut, les uns et les autres, payer le prix de la vérité, ou au moins, d'une information diversifiée, libre, honnête, et qui n'obéit pas aux critères commerciaux en vigueur dans le monde des médias. Dans le numéro de septembre, vous trouverez à nouveau des études, des faits que la grande presse a délibérément ignorés. Cela a un prix : l'absence de soutien publicitaire par les annonceurs institutionnels (EDF, SNCF, etc). Bien peu de journaux peuvent se permettre de se passer de tels soutiens, ce qui réduit d'autant leur liberté d'informer.

Rafles de mai : Une opération à deux cibles ?

Nous avons évoqué le mois de mai dernier les rafles qui se sont abattues sur la Bretagne, se traduisant par l'interpellation, au petit matin, de dizaines de Bretons soupçonnés d'être en lien avec l'ETA. Ce sont des membres de la police judiciaire venus de Paris qui ont procédé à ces interpellations, à une vingtaine d'arrestations, à une quarantaine d'incolpations, coïncidant curieusement – ou plutôt, normalement – à des rencontres gouvernementales franco-espagnoles et au voyage de F. Mitterrand à Séville.

Émotion et réactions

L'émotion a été importante et l'on a vu des comités de soutien aux détenus se former un peu partout en Bretagne occidentale pour réclamer leur libération. Lorient, Quimper, Morlaix, Guingamp, Lannion, Brest et beaucoup d'autres villes ont vu se former de tels comités, avec parfois des participations de 100 à 150 personnes.

Des manifestations sur place (Guingamp, Lannion), une grande manifestation à Quimper (plus de 2.000 participants), de nombreuses protestations sont venues soutenir le mouvement. Le PCF du Finistère, la FEN 29, le SGEN-CFDT, le CDJA 22, les Verts, et nombre de personnalités ont appuyé les demandes de mises en liberté, la plupart affirmant parallèlement leur opposition au terrorisme.

La vigueur et l'étendue des réactions ont semblé étonner le pouvoir, qui semblait avoir pris pour cible un mouvement breton qu'il croyait affaibli par sa contre-performance des élections régionales. On soulignera quelques interventions spectaculaires : la lettre ouverte de quinze élus UDB du Trégor-Goëlo (du maire à l'élu de base) demandant à être inculpés également pour "délit d'hospitalité", n'ayant pas eux-mêmes vérifié la situation administrative de leurs amis étrangers.

Le vote unanime du Conseil général du Finistère demandant la libération des interpellés et refusant l'amalgame identité bretonne-terrorisme, l'intervention du maire de Carhaix auprès du juge d'instruction parisien chargé de l'affaire. Les protestations de nombreux autres élus. Le PS a publié une position plus alambiquée demandant la libération des détenus non coupables d'acte grave, ce qui ne pourra être établi que lors du jugement.

Les méthodes utilisées, l'absence de crédibilité de l'opération (deux Basques seulement ont été interpellés, soit plus de trente fois moins que d'hôtes présumés) jettent un doute sérieux sur l'ensemble de l'opération policière et sur le titre de **"réseau pro ETA"** utilisé pour caractériser l'ensemble des personnes incarcérées.

Vous avez dit bizarre ?

Nous retiendrons d'abord le fait que la justice et la police de Bretagne ont été tenus à l'écart de l'opération policière, que les commissions rogatoires dataient de plusieurs mois et que le "coup de filet" aurait pu être déclenché des mois avant, comme si l'on avait gardé l'affaire "sous le coude" pour un moment précis (le voyage à Séville et la vente de rames TGV à l'Espagne). Si ces gens étaient dangereux, pourquoi avoir attendu mai ?

Le 8 juin, il ne restait plus que sept personnes emprisonnées. Elles sont prises en charge financièrement par **Skoazell Vreizh,** Feunteun Wenn, 3 rue A. Briand, 44350 Guérande, que l'on peut soutenir par des dons.

On attend avec une certaine impatience, outre la libération des détenus, en droit présumés innocents, les procès où l'accusation devra faire la preuve que ces Bretons hospitaliers de milieux divers, bien considérés, non violents, constituaient un "réseau", une "association de malfaiteurs", alors qu'il semble bien que la plupart ne se connaissaient pas entre eux, excepté les couples, évidemment, puisque la plupart des inculpés sont des couples mariés.

Il y a quelques années, en période d'attentats terroristes à Paris, le ministre de l'Intérieur Defferre avait cru rassurer l'opinion en arrêtant des Irlandais à Vincennes. Ceux-ci sont aujourd'hui libres et blanchis de toute accusation. En 1992, le ministère de l'Intérieur a-t-il une nouvelle fois voulu montrer son efficacité, à destination de l'Espagne, cette fois ?

A-t-on voulu porter un nouveau coup au mouvement de défense de l'identité bretonne, alors que dans le même temps un coup d'une gravité sans précédent est porté contre l'enseignement des langues minorisés (loi Jospin) ? Beaucoup de questions pour lesquelles nous n'avons, pour l'heure, que des éléments partiels de réponse.

Le piège ?

N'esquivons pas non plus un dernier fait : la tentation du pouvoir central et de ses relais locaux est de criminaliser la revendication bretonne, qu'elle soit culturelle ou politique. Et l'on peut observer que depuis des années, cet amalgame n'a pas trop mal réussi au pouvoir. Amalgamer à nouveau la revendication bretonne avec ETA, c'est enfoncer le clou dans le cerveau de la masse des Bretons mal informés, c'est creuser le fossé entre les Bretons et la défense de leurs intérêts spécifiques. D'où l'exigence accrue de clarté politique face à la violence, d'où qu'elle vienne, tout en étant intransigeant sur les droits de l'homme, y compris ceux de l'inculpé.



Qui sommes-nous ?

A ceux qui nous lisent pour la première fois, il nous faut nous présenter brièvement : *"Le Peuple Breton-Pobl Vreizh"* est un journal bilingue qui s'efforce de donner une information large, libre et critique sur ce qui se passe en Bretagne. Sans être un organe de parti, le mensuel est lié à l'Union Démocratique Bretonne, parti de gauche breton, membre de l'Alliance Libre Européenne, qui regroupe 24 partis représentant des peuples sans État d'Europe, liés par leur combat par des voies non violentes pour une démocrartie pluraliste, pour une véritable Europe des régions, pour l'écologie, le développement et le désarmement.

Nous aspirons en France et en Europe, à une véritable fédération qui donne aux peuples et régions la possibilité de développer leur identité culturelle, leur économie, et qui combatte vigoureusement les inégalités sociales et régionales. Cent cultures différentes, ouvertes aux échanges, valent mieux qu'une massification où chacun perd son identité et où le nivellement tue la création et l'originalité.

Ces refus et ces aspirations sont partagés par beaucoup. Nous les invitons à se regrouper, à nous rejoindre (voir bon ci-dessous) ou au moins à nous soutenir par leur abonnement. Vos idées, vos courriers sont bienvenus et seront, du moins en partie, publiés.

Un dernier mot : nous ne recevons d'ordre de personne, ni à Paris, ni à Washington, ni à Moscou, ni à Damas ou ailleurs. Nos orientations sont discutées en permanence pas nos adhérents.

Une centaine d'élus municipaux (dont des maires et maires-adjoints), sept fédérations (six en Bretagne, une pour les Bretons émigrés), un petit millier d'adhérents et de sympathisants ; nos forces sont modestes mais réelles. Comme force de proposition, nous sommes reconnus et crédibles. Sur le terrain, cela dépend de nous... et de vous.

U.D.B

Pour une Bretagne plus présente dans une Europe démocratique et prospère, je remplis ce bulletin :

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM

Prénom

Adresse

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Humeur

Écologie, oui ! mort économique, non !

D'accord avec les "Verts" pour refuser la mise aux normes autoroutières de la RN 12 Brest-Rennes et de Brest-Nantes : s'il y a de l'argent à investir, il le serait plus utilement dans les liaisons transversales encore largement défectueuses ou dans l'amélioration du réseau ferroviaire.

Par contre, la position des "Verts" au niveau régional, exprimée par leur porte-parole J.L. Merrien, sur le refus de la mise à quatre voies de l'axe central Montauban-Châteaulin m'étonne, et encore plus les arguments développés. Le responsable vert affirme refuser le consensus sur la priorité à la route. Soit, et nous le partageons (le refus).

Pour lui, la Bretagne doit redonner sa chance au train. Soit. Mais comment ? *"En étendant le réseau TGV du Mans à Rennes, avec des bouts de voies nouvelles vers Brest pour accélérer la vitesse. Mais aussi en maintenant les petites lignes grâce à des subventions de la région"* dit J.L. Merrien. Or en quoi rapprocher encore Rennes de Paris développe-t-il la Bretagne ?

En quoi le TGV, qui ne transporte pas de marchandises, contribue-t-il au désenclavement ? Et pourquoi faut-il que la Région paie plus pour ses lignes secondaires alors que le réseau "banlieues" est à la charge principale de la SNCF, donc également du contribuable breton : *"la SNCF doit reconquérir le trafic marchandise au lieu de l'abandonner"*. D'accord, mais le Centre-Bretagne, lui, n'a presque plus de voies ferrées et on a fermé la ligne vitale La Brohinière-Carhaix-Crozon, ce que l'UDB avait, en son temps, dénoncé.

Alors, un effort sur le chemin de fer, ce n'est pas ça qui aidera le Centre-Bretagne. Les axes routiers attirent les activités : la RN 12, et même le récent Nantes-Rennes, le montrent. Peut-être qu'une deux-voies avec nombreux créneaux de dépassement suffirait.

Mais une "quatre-voies" dans un secteur en pleine crise, c'est sans doute nécessaire et certainement pas suffisant. En ménageant l'environnement – comme à Caurel où l'irréparable doit être évité – et avec l'aide de la CEE, une bonne voie express dans le Centre-Bretagne serait un atout pour un nouveau départ. Pourquoi développerait-on encore Rennes et les grandes villes (conséquence du tout TGV) au détriment du reste, et la côte au détriment de l'intérieur ?

Nous, nous refusons aussi ce développement inégal là.

J.J.M.

Les comiques associés

Nul n'ignore aujourd'hui que l'Assemblée nationale a mis à profit le projet de révision de la Constitution pour adopter un amendement scélérat qui dit : "Le français est la langue de la République". Le rapporteur du Sénat, un certain Larché (encore un que l'Histoire oubliera très vite, a souhaité se mettre en évidence en proposant un amendement à l'amendement : "La langue de la République est le français". Ma Doue ! ça cogite sous la coupole.

Nous, pas bêtes, on a mieux à proposer : "Le français de la République est là, Lang !" On comprend que ce latin vulgaire qu'on appelle le français, court à sa perte avec des zozos pareils.

Un prof de breton à Nantes

Titulaire parmi les premiers du Capes de breton, Roland Le Moigne vient de recevoir sa nomination à Nantes pour la rentrée prochaine.

La nouvelle devrait être banale, mais elle marque, après plusieurs années de combat – dont les 23 jours de grève de la faim d'un élu UDB de Nantes – le premier pas du breton dans un dispositif stable d'enseignement en Loire-Atlantique.

L'événement est d'autant plus heureux que la demande se développe rapidement dans le département : au collège de Clisson, un élève sur dix veut faire du breton...

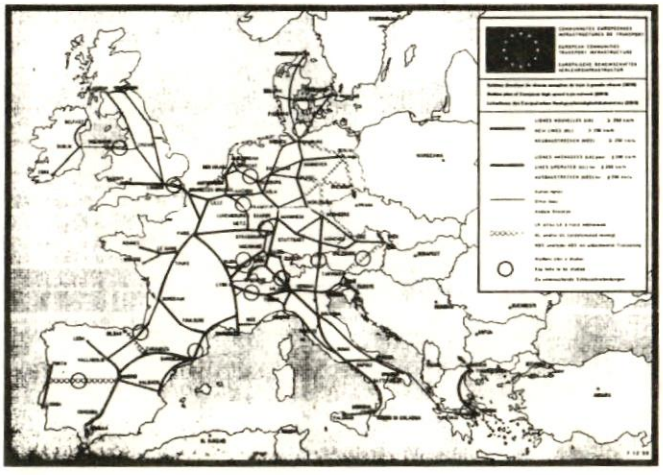
Un réseau atlantique de TGV : Socialistes et Verts votent contre

Le Parlement européen a adopté, lors de sa session plénière de mai, le rapport Stamoulis relatif au futur réseau européen de TGV (Coût prévisible : 1.000 milliards de francs sur 20 ans). Au préalable, à la demande de l'UDB, Max Siméoni avait déposé un amendement en vue de combler une grave lacune : les régions de la façade atlantique étaient dépourvues d'un réseau.

Au cours de la session, une copie de l'amendement et une présentation multilingue ont été distribuées à chacun des 518 députés. Hélas, le vote est intervenu tard le vendredi alors que la quasi-totalité des députés avaient déjà quitté le Parlement. L'amendement Siméoni a été rejeté par 21 voix contre 12 et 1 abstention.

Ce résultat est d'autant plus regrettable que les députés verts et socialistes encore présents ont tous voté contre cet amendement alors que les députés de droite des régions atlantiques l'on soutenu.

Tandis que les Verts bretons s'opposent à la deux fois deux-voies du Centre-Bretagne, leurs collègues européens se prononcent contre un réseau atlantique des TGV. Que reste-t-il donc aux régions de l'Atlantique pour échapper à l'attraction-dépendance qui les lie aux régions centrales ? La navette spatiale ?



70 interpellations : des réactions



En attendant le départ de la manifestation.



Halte devant le Palais de Justice de Quimper, pour une brève allocution. On reconnaît Paul Guéguéniat, adjoint au maire de Saint-Yvi, et Hervé Person, collaborateur du "Peuple Breton".

Délit d'hospitalité

Plus de 2.000 personnes à Quimper

Les initiatives pour exiger la libératioan des Bretonnes et Bretons emprisonnés pour "délit d'hospitalité" se sont multipliées pendant tout le mois de mai et se poursuivent encore (à l'heure où nous mettons sous presse trois personnes restent incarcérées).

Après la lettre ouverte des élus de l'UDB Trégor-Goëlo demandant au procureur de la République de les inculper au même titre que les 37 personnes poursuivies (voir ci-contre), après de nombreux rassemblements de soutien "décentralisés", une grande manifestation de solidarité a molbilisé plus de 2.000 personnes à Quimper le samedi 23 mai. La manif s'est parfaitement déroulée, les participants se montrant à la fois responsables et déterminés.



Plusieurs élus UDB avaient fait le déplacement. Ici Jakez Gicquel, adjoint à Lannion, et Yffig Rémond, maire de Saint-Hernin.

Lettre ouverte au Procureur de la République

15 élus de l'UDB Trégor-Goëlo demandent à être inculpés

Monsieur le Procureur de la République,

Nous, élus de l'UDB Trégor-Goëlo, savons pertinement que la vague d'arrestations récemment opérée en Bretagne vise un double objectif.

L'État français se ménage ainsi les bonnes grâces économiques de l'Espagne.

Par la même occasion, il tente de déconsidérer le mouvement politique breton aux yeux d'une opinion publique hostile, à juste titre, aux méthodes de l'ETA.

Pourtant, en même temps que nous réaffirmons notre opposition totale aux actions violentes d'ETA, nous avons délibérément décidé de tomber dans ce piège en nous déclarant solidaires des Bretonnes et des Bretons écroués ou inculpés.

Chacune, chacun d'entre nous, élus UDB, avons pu, à une occasion ou à une autre, nous rendre coupables de ce "délit d'hospitalité" créé pour la circonstance, en hébergeant des personnes sans vérifier leurs antécédents judiciaires ou la régularité de leur situation, ni fouiller leurs bagages.

C'est pourquoi, Monsieur le Procureur de la République, nous nous adressons à vous pour vous demander de nous inculper au même titre que les Bretonnes et les Bretons actuellement inquiétés.

Pierre Morvan et Charles Josse, conseillers municipaux de Paimpol ; Fanch Péru, maire de Confort-Berhet ; Jakez Gicquel et Auguste Le Berre, adjoints au maire de Lannion ; Roger Perrot, adjoint au maire de Trédarzec ; Patrick L'Héréec, adjoint au maire de Plounérin ; Yvon Fichou, adjoint au maire de Plouha ; Jean-Jacques Monnier, conseiller municipal de Lannion ; Yvon Ollivier-Henry, conseiller municipal de Plouha ; Françoise Le Scour, conseillère municipale de Bégard ; Nadine Priol, conseillère municipale de Cavan ; Guy Le Calvez, conseiller municipal de Pléhédel ; Jean-Luc Le Meur, conseiller municipal de Plouézec ; Patrick de Quelen, conseiller municipal de Saint-Agathon.

Lettre du maire de Carhaix au maire de Quimper

Monsieur le Député-Maire et cher ami,

Je trouve inadmissible l'amalgame que tu fais entre l'hospitalité accordée par des familles bretonnes à des réfugiés basques et les activités terroristes de l'ETA.

L'actualité devrait te rendre prudent : n'a-t-on pas assez entendu ces jours-ci que tout inculpé est présumé innocent.

La manifestation de la vérité (l'ignorance ou non de l'activité réelle des réfugiés par ceux qui les hébergaient) nécessite-t-elle une juriction d'exception, l'incarcération à Paris de dix-sept personnes dont dix femmes, les méthodes policières utilisées contre des familles entières y compris les enfants.

Nous sommes bien placés à Carhaix pour savoir ce qu'il en est des constructions policières :

– Coldo, présenté comme un dangereux activiste de l'ETA, expulsé en 1987 sur ordre de Pasqua, puis relâché un mois plus tard, innocenté de toutes charges par la justice espagnole ;

– Imanol, emprisonné plusieurs mois en 1990, puis libéré après jugement du Tribunal de Poitiers refusant son extradition et reconnaissant le caractère politique des poursuites dirigées contre lui ; mais qui, malgré le jugement, n'arrive toujours pas à obtenir un titre de séjour régulier.

Faut-il te rappeler aussi "l'affaire des Irlandais de Vincennes" présentés eux aussi comme de dangereux membres de l'IRA ? Elle s'est avérée depuis une lamentable machination policière qui vient d'ailleurs de connaître son piteux épilogue devant les tribunaux.

Et encore l'expulsion en urgence absolue de l'opposant marocain Abdel Moumen Diouri, lui aussi chargé de tous les maux par la DST, revenu aujourd'hui en France après que la mesure prise par le ministre de l'Intérieur ait été cassée par la justice !

Tu es historien et tu devrais savoir plus que tout autre qu'à chaque fois que la Gauche, oubliant ses valeurs, a voulu en rajouter dans le domaine de l'atteinte aux libertés, cela lui est retombé dessus, comme l'arroseur arrosé.

Deux ans seulement séparent 1956 de 1958 et quatre ans la Chambre du Front Populaire élue en 1936 de celle, la même, qui vote les pleins pouvoirs à Pétain en 1940 !

Qu'y a-t-il de changé depuis qu'en 1981, Gaston Defferre reconnaissait aux réfugiés basques le titre de résistants ? La garde civile espagnole a-t-elle été purgée des éléments qui torturaient déjà sous Franco ? On l'aurait su !

Comme toi je suis contre le terrorisme de l'ETA, mais aussi contre toutes les formes de violences et de terrorismes d'où qu'elles viennent et surtout quand c'est l'État qui les utilise ou les justifie.

Tu étais député en 1985 quand le "Rainbow Warrior" a explosé, entraînant la mort d'un photographe portugais ; attentat décidé a-t-on appris après plusieurs mois de mensonges officiels par les plus hautes autorités de notre pays.

En tant que parlementaire, as-tu voté la demande d'une Commission d'Enquête pour que les véritables responsables, les donneurs de l'ordre de cet acte de véritable terrorisme international et non pas les simples exécutants, soient recherchés et punis ?

Penser aux victimes du terrorisme, penser à la démocratie, oui mais partout et toujours. Pas seulement en choisissant celles qui arrangent une démonstration politicienne.

C'est pour toutes ces raisons et sans complaisance avec les méthodes terroristes de l'ETA que je me sens vis-a-vis des hommes et des femmes que leur hospitalité et leur générosité a conduits aujourd'hui en prison, redevable d'un devoir de solidarité et d'indignation du côté des victimes et de la démocratie !

Reçois quand même mes amicales salutations.

Jean-Pierre JEUDY

Lorient la coloniale

Une évolution importante du port de pêche est en cours à Lorient depuis le mois de mai. La nouvelle structure sera mise en place progressivement jusqu'en décembre 1992.

Pourquoi le changement ?

L'organisation globale du port, sous la responsabilité de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan (CCIM), dans une période de diminution très forte des tonnages débarqués, conduisait à un déficit de gestion annuel de l'ordre de dix millions de F pour un chiffre d'affaires du port de quatre cents millions de francs.

En effet, la production qui avait frôlé les 80.000 tonnes il y a quelques années encore, atteindra à peine 35.000 tonnes cette année ! Comme la taxe au kilogramme de poisson débarqué représentait la base du financement du port, on peut imaginer les problèmes posés. La CCIM subissant à la fois les charges de ses investissements passés (200 millions de F) depuis 1973 et cette baisse de production ne pouvait donc plus investir pour maintenir le port dans un état efficace.

Un règlement de comptes

Avant d'être viré comme un docker, en tant que secrétaire d'Etat, le citoyen Le Drian a saisi cette occasion pour faire enlever la concession du port de pêche à la CCIM (l'Etat est propriétaire du port de pêche et confiait sa gestion à la CCIM, jusque-là).

Un vieux conflit dure depuis un temps certain entre la Chambre de Commerce et la direction municipale lorientaise, c'est-à-dire le groupe à géométrie plus ou moins variable qui, autour du maire, tient à la fois la mairie de Lorient, le district et le Sidérel (Syndicat intercommunal du Pays de Lorient).

Lors des dernières élections à la Chambre, Le Drian avait son candidat, le président de l'Agence de développement économique. Campagne trop tardive ? Coloration trop "politicienne" de la candidature Le Mentec ? En tous cas, ce fut le bide. Un bide que le monde des minets infaillibles n'accepte pas facilement.

Il serait trop long d'analyser les causes du conflit d'autant plus que les questions de susceptibilités personnelles y jouent un rôle... Résultat des courses, la seule Chambre de commerce de l'Hexagone qui ne gère plus son port de pêche est celle de Lorient !

Le pouvoir à une société capitaliste non bretonne

Le montage proposé est assez compliqué. Il donne officiellement la concession à une Société d'économie mixte où représentants des professionnels et collectivités locales sont représentés. En fait c'est une filiale de la Compagnie des Eaux qui a déjà le pouvoir à la mi-juin, alors que la SEM n'est pas encore mise en place !

Le "PB" sera amené à traiter ce dossier significatif – relativement complexe – quand on saura mieux les contenus des contrats entre les différents intervenants passés et futurs.

Ce qui est clair dès maintenant, c'est que dans une occasion où le port de pêche subissait des transformations de fond, **rien n'a été fait pour trouver une solution lorientaise où les professionnels et les collectivités locales auraient eu les vraies responsabilités.** Le pouvoir a été donné à une société capitaliste qui **prend peu de risques à Lorient, qui fera sa politique sociale, et qui y gagnera de l'argent sur le dos des Lorientais.**

Abstraction faite des rapports un peu trop affectueux entre puissances d'argent et élus (qui amènent souvent Lorient à des citations peu flatteuses !), comment ne pas voir dans cette démarche une fois de plus un vol précipité du PS vers le monde du fric et un renoncement des Lorientais à construire collectivement quelque chose, pour se soumettte, comme des colonisés.

De la Compagnie des Indes à la Compagnie des Eaux.

Joël GUÉGAN

Gouel Broadel ar Brezhoneg à Spezet

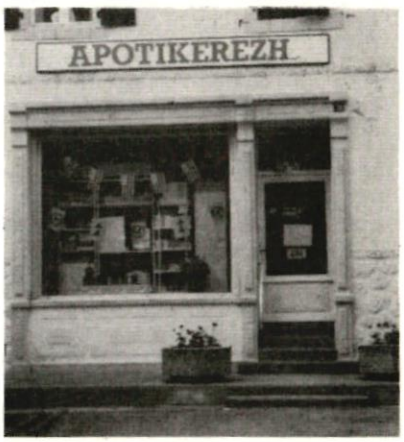
La Fête nationale de la Langue bretonne organisée chaque année par SAB et Emgann, fait désormais partie du paysage politico-culturel breton. Cette année encore, plus de 5.000 personnes ont fait le déplacement en dépit du changement de lieu, de Carhaix à Spezet.

Heureuse idée que cette innovation : SPEIED, bretonnisée dans les moindres détails, avait fière allure et l'arrivée dans un bourg pavoisé d'une foule de gwenn ha du faisait chaud au cœur !

Autre bonne initiative, l'impression de billets de 5, 10 ou 20 lur dont on pouvait faire le change à la Banque Nationale de Bretagne (Bank Broadel Breizh) : ce petit coup de génie a permis à la fête de percer l'indifférence médiatique qui l'entoure habituellement.

Côté musique signalons la bonne prestation de Stivell, le samedi soir, devant un parterre fourni et conquis. Et le dimanche après-midi, l'excellent accueil réservé à Roland Becker, E.V., Rêve de gosses, etc...

P.M.



SPEIED : toutes les enseignes des boutiques étaient en breton.

Pour ou contre l'identité ?
Identitarisme, nationalisme et exclusion

par Yves Plasseraud

Le concept de nation

Comme l'a bien montré Suzanne Citron dans "Le mythe national. L'histoire de France en question" (1), le concept moderne de nation, lorsqu'il apparaît en France pendant la Révolution de 1789 est résolument progressiste et ouvert. Substitut symbolique de la personne du Roi, la nation tend alors à se confondre avec le corps social "réel" du pays dont sont exclus les "exploiteurs", ci-devant (aristocrates) et membres du haut clergé. Cette notion révolutionnaire, théorisée par Sieyès, tend cependant vite à se muer en idéologie conquérante et la "grande nation" de Valmy a déjà un caractère nationaliste sinon chauvin. Les paroles de notre hymne national (notamment le trop fameux "sang impur") fournissent une belle illustration de la territorialisation (les frontières sacrées et la référence à la Gaule) xénophobe de ce concept initialement idéologique.

Progressivement avec des allées et venues, le XIX[e] siècle voit le concept de nation mêler nation politique et nation ethnico-culturelle et le nationalisme, son corollaire, glisser progressivement vers la droite. Lors de l'affaire Dreyfus, les "nationaux" seront résolument conservateurs. Cette nation ethniciste de la nation de volonté – fixée avec l'Histoire des Gaulois d'A. Thierry – se perpétue de nos jours avec des groupes tels l'Action Française ou les comités Chrétienté-solidarité de Romain Marie.

Mais la connexité entre valorisation du sentiment national et progressisme continuait cependant à être la règle dans certaines régions et dans certains milieux : la Révolution de 1848 en Europe centrale est ainsi résolument patriotique et démocratique et, à la veille d'août 1914, c'est Jaurès qui déclarait, "un peu d'internationalisme éloigne de la nation, beaucoup y ramène". Mais tout le monde ne donnait pas le même sens au mot nation !

Entre temps, suite à l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne en 1871, une controverse intellectuelle franco-allemande avait aiguisé les oppositions idéologiques et permis une clarification conceptuelle. Les historiens allemands, dans la lignée de Herder et de Fichte, s'en tenaient à une conception ethniste de la notion de nation ; le "Volksgeist", ciment et ferment de l'identité nationale ne pouvait naître que d'une même identité ethnique – on disait alors raciale – et linguistique assises sur un territoire ethnique : les fameux Blut und Boden.

Les Allemands Mommsen et Strauss s'opposaient sur ce point aux Français Fustel de Coulanges et Renan qui considéraient que l'ethnicité était secondaire, qu'il existait des "nations de volonté" – dont la France – et que ce qui comptait réellement, ce n'était pas de parler la même langue mais bien "d'avoir fait de grandes choses ensemble et de vouloir en faire encore".



En 1919, les Etats successeurs des empires autrichien et russe démembrés ne voulurent pas choisir entre les deux conceptions et prétendirent – c'est en pratique ce que, sans le dire, faisait la France depuis des siècles – donner à l'ensemble de la communauté "nationale" la culture du groupe dominant. En vertu de ce concept hybride de "nation ethnique de volonté", la Tchécoslovaquie fut ainsi tchéquisée, la Yougoslavie serbisée et la Pologue polonisée... au détriment des nombreux groupes minoritaires qui reçurent à cette occasion le qualificatif nouveau et disqualifiant de minorité. C'est cette problématique qu'il faut garder en mémoire pour aborder la situation actuelle.

Le péril nationaliste

C'est aujourd'hui énoncer une évidence que de dire que le nationalisme est une "valeur en hausse" dans l'ensemble du monde et, à part la droite extrême qui se réjouit de ce retour à la "réalité des choses", la majorité des observateurs politiques s'accordent pour stigmatiser le danger représenté par la réapparition considérée comme surprenante de la "bête immonde" (allusion à la formule de Brecht concernant le nazisme). Le phénomène est, il est vrai, impressionnant et souvent inquiétant ; quelques exemples en donneront la mesure.

L'ex-Yougoslavie fournit actuellement les illustrations les plus saisissantes de dérive nationaliste. Le démembrement et la guerre "civile" yougoslave ont pris naissance lorsque Slovènes et Croates lassés de demander plus d'autonomie depuis 1919 ont entamé un processus unilatéral de séparation. Pour la Slovénie pratiquement mono-ethnique, cela s'est fait sans trop de peine ; pour la Croatie en revanche, largement multi-ethnique et au passé encombrant, cette démarche a hélas dégénéré en guerre. Ce conflit qui opposait une communauté nationale à base ethnique – une Gemeinschaft au sens allemand car il faut se souvenir que le sentiment identitaire croate s'est structuré au sein du creuset de la double monarchie – à une société (ce que les Allemands appellent une Gesellschaft) néo-communiste jacobine d'inspiration française, prit rapidement un tour particulièrement sauvage et haineux.

Ce heurt de deux ethnies habillées en deux logiques fut terrible par sa cruauté et par les rancunes qu'il a suscitées. L'hétérophobie entre peuples séparés par de simples symboles (alphabet et religion) donna alors la plus affreuse illustration du fameux syndrome de la petite différence bien connue des spécialistes du racisme (2). La démonisation de l'ennemi fut d'autant plus fulgurante et totale qu'avec cet autre, on avait vécu en symbiose pendant 70 ans.

On assiste aujourd'hui à une réédition du même processus à une échelle plus dramatique encore en Bosnie-Herzégovine où Milosevitch, en voulant tracer la carte d'un vaste pré-carré serbe, est sans doute en train de commettre l'irrémédiable.

Pour les analystes, cette soudaine remontée de passions primitives aurait pu être évitée si... et chacun d'énumérer "sa" série de causes de la "crise" : si la Yougoslavie avait apporté la prospérité à ses citoyens, s'il n'y avait pas eu la crise économique, si les Allemands n'avaient pas soutenu les mauvais Croates "sécessionnistes", si les communistes serbes avaient cédé le pouvoir à des libéraux à Belgrade, etc... Toujours est-il qu'à défaut d'avoir su prévoir ou éviter le drame, la communauté internationale et notamment l'Europe se déshonore en s'avérant incapable de maintenir l'ordre en Krajina, en Slavonie et en Bosnie-Herzégovine.

Cependant, dans l'indifférence des médias, plusieurs conflits du même ordre se profilent à l'horizon dans d'autres régions de l'Europe centre-orientale. Le Kossovo peuplé à 90 % d'Albanais musulmans est de plus en plus mal à l'aise au sein de la Serbie, surtout depuis que Milosevitch a révoqué le statut spécial accordé à la région par la constitution titiste de 1974. Cette situation, potentiellement d'autant plus conflictuelle que le Kossovo est aussi pour les Serbes le berceau religieux et symbolique de leur nation (3), finira un jour si rien n'est fait par se transformer en conflit sanglant.

En Roumanie, les 2 millions de Magyars supportent de moins en moins bien le sort qu'il leur est fait par un Etat roumain jacobin à la mode française. A mesure que croît l'amertume suscitée par les espoirs déçus de la "révolution de décembre", le nationalisme roumain se plaît à stigmatiser cette minorité désignée comme une cinquième colonne d'un Etat hongrois immuablement réputé revanchard et irrédentiste. Les provocations de groupes ultra-nationalistes roumains comme Vatra Romaneasca ou Romania Mare pourraient bien un jour déboucher sur un conflit ouvert que préfigurent les heurts de Tirgu Mures en 1990.

En Slovaquie, l'impétueux développement d'un nationalisme souvent primaire menace sérieusement l'Etat créé par Masaryk et porté après la première guerre mondiale sur les fonts baptismaux par la France. Aiguillonnés par l'organisation hyper nationaliste Matica Slovenska, les plus extrémistes des politiciens slovaques ne sont retenus de provoquer l'éclatement de l'Etat que par la crainte de voir la minorité hongroise de Slovaquie du sud (le Felvidek des

Hongrois) demander son rattachement à l'Etat hongrois dont elle faisait partie jusqu'à la seconde guerre mondiale. Le nationalisme slovaque qui n'hésite pas à revendiquer la filiation avec l'Etat cléricalo-fasciste de Mgr Tiso présente par ailleurs de nombreuses caractéristiques inquiétantes : xénophobie, antisémitisme, etc.

De la Pologne à la Moldavie, de la Lituanie à la Grèce, on pourrait continuer longtemps l'énumération des zones de conflit potentiels à propos desquels rien de préventi n'est entrepris. Et ce phénomène, s'il est amplifié par la pauvreté et l'archaïsme social en Europe de l'Est, n'est nullement l'apanage de cette seule zone, que l'on songe seulement aux conflits corse, basque, irlandais ou sud-tyroliens qui, loin de perdre de leur intensité, se sont trouvés revivifiés par les récents événements à l'Est et tout particulièrement par les indépendances des "petites" nations lituanienne et slovène.

Un phénomène universel à interpréter avec discernement

Le reste du monde est aussi en proie à des "identitarismes" plus ou moins fondamentalistes qui, de l'Algérie au Japon obéissent à la même logique. Partout le différencialisme ethnique ou religieux a le vent en poupe qu'il prenne la forme d'un stato-nationalisme protestataire comme le F.N. en France, d'un chauvinisme national comme en Russie ou en Allemagne, de "nationalitarisme" comme en Catalogne ou en Ecosse ou chez les Indiens d'Amérique du Nord, voire de fondamentalisme religieux, identité de "substitution" comme en Iran ou en Algérie. Partout, par-delà la diversité des manifestations, l'origine du phénomène est analogue et peut s'analyser comme une réaction de défense face au vacillement des certitudes anciennes et à la peur de l'avenir. Devant la disparition des repères traditionnels, la crainte de changements ressentis comme trop rapides, ou encore l'effet massifiant des "éradicateurs d'identité" de la société de consommation : télévision, grand distribution, jeux vidéo..., les sociétés meurtries secrètent des anticorps identitaires qui, selon les circonstances et les lieux prennent des formes diverses.

En raison du fait rappelé plus haut que le nationalisme est aujourd'hui plutôt ressenti comme une valeur essentiellement de droite, rien d'étonnant à ce que ce soit à droite que ces phénomènes trouvent spontanément leur point d'ancrage et leur caisse de résonance. Il en va d'autant plus ainsi que, depuis le communisme, l'internationalisme est généralement ressenti comme "de gauche" et qu'un certain "cosmopolitisme" (un mot piégé !) est devenu en Occident le cheval de bataille d'une couche intellectuelle, urbaine et volontairement dépourvue de toutes références explicites d'enracinement (4). Ceci n'a pas peu fait pour rejeter les nationalismes et autres fondamentalismes identitaires à droite. Ceci d'autant plus d'ailleurs que simultanément une extrême-droite intellectuelle – la fameuse Nouvelle Droite d'Alain de Benoist – avançant masquée, flattait les fondamentalismes



(Dessin de J.F. Batellier.)

identitaires (Islam compris !) au sein des partis de droite.

Cette lecture néo-jacobine du phénomène de résurgence nationale est largement partagée et amène nos intellectuels à prétendre combattre de front tous les nationalismes taxés en bloc de racistes sans faire de différence entre Le Pen, les Lettons, les Croates, les Corses, les Serbes ou les Afrikaner. Curieusement, parmi les protagonistes de ces assimilations on trouve non seulement la gauche de tradition communiste pour qui une telle démarche est somme toute naturelle mais aussi une partie de l'intelligentsia de droite qui, à force de lutter contre le communisme semble lui avoir emprunté son horreur des nationalismes. Pour beaucoup la phobie des nationalismes – sauf des miraculés, géopolitique oblige, comme les Palestiniens ! – semble avoir soudainement remplacé l'horreur du communisme.

Pourtant, sans pouvoir être suspecté de tendresse pour les dérapages nationalistes, il paraît nécessaire de proposer une lecture plus complexe de ces phénomènes de résurgence identitaire dont tout le monde parle aujourd'hui.

Nationalisme et démocratie peuvent aller de pair

Dans l'analyse des nationalismes actuels plusieurs facteurs méritent, semble-t-il, d'être pris en considération ; examinons-en quelques-uns : tout d'abord, il faut se souvenir que toutes les parties du monde ne vivent pas simultanément le même temps historique. Pour nous en tenir à notre continent, il convient ainsi d'observer que l'Europe orientale et tout particulièrement l'ancienne Europe communiste vit aujourd'hui dans une large mesure une histoire oubliée chez nous depuis bien longtemps. Dans un pays comme l'Estonie, le mouvement de libération national est, tout comme en 1848 en Allemagne ou en Italie, absolument cosubstantiel au sentiment démocratique. Non seulement l'un ne va pas sans l'autre, mais l'un n'est même pas imaginable sans l'autre, les références historiques constituant l'unique point d'appui de la conscience démocratique. Les analystes occidentaux qui dénoncent pêle-mêle les Baltes et la Ligue Lombarde du sénateur Umberto Bossi font ici à l'évidence fausse route.

Dans le cas des pays autrefois dits de l'Est le nationalisme, qui serait plus proprement nommé patriotisme, est l'unique moyen trouvé par le corps social pour retrouver sa dignité, son sens de la responsabilité, de la solidarité et de l'engagement social. Evanouie l'utopie collectiviste et la contrainte "extérieure" qui en était le corollaire, lorsque le seul avenir paraît être la pauvreté et l'isolement, le sentiment national apparaît comme l'unique recours contre le désespoir et la clochardisation.

Pour ce qui est de l'Europe occidentale, il convient vraisemblablement aussi de remettre en doute les certitudes simplistes dominantes concernant les séparatistes et autres "trublions nationalistes". Ce contre quoi luttent la plupart des autonomistes (nous donnons volontairement ici à ce terme un sens large), c'est en réalité la massification, l'homogénéisation rampante, la standardisation entraînée par le jacobinisme au bénéfice des structures économiques dominantes. Cette érosion identitaire qui aboutit à faire des peuples une masse de consommateurs interchangeables par la langue, les mœurs et la culture sur un vaste territoire sert en effet, au moins objectivement, les besoins en matière de marchés des multinationales.

En s'opposant aux technostructures massifiantes, les autonomistes préservent la diversité source à la fois de créativité et de démocratie. Nous avons au demeurant là une excellente illustration de la théorie des "lests" sociaux décrite par Montesquieu (5). En vérité, en luttant pour les identités culturelles, ethniques ou régionales, c'est tout bonnement le pluralisme que défendent les militants – d'ailleurs de plus en plus nombreux, de ces causes naguère réputées perdues. En traitant allègrement de fascistes et en tentant de disqualifier tous ceux qui s'opposent à la massification, ne s'attaque-t-on pas directement aux seules forces capables de nous préserver du déferlement de la barbarie ?

Si un processus de néo-enracinement sérieux n'intervient pas rapidement, il est en effet de plus en plus clair aujourd'hui que les grandes villes d'Occident sont à moyen terme menacées par le développement d'émeutes urbaines (ex : Los Angeles) provoquées par le déferlement vers le centre prospère et bourgeois de hordes de zonards exaspérés par la pauvreté et l'acculturation. Contrairement à ce que l'on dit en effet, ce ne sont pas les immigrés qui posent problème en Europe mais plutôt l'apparition récente de vastes concentrations – autochtones et immigrés mêlés – de jeunes désœuvrés, sans culture ni éducation. Ne partageant comme références que celles du hard-rock et du rap, ces bandes, qui se ressentent comme totalement étrangères à la société dominante et rejetées par elle, ne voient souvent d'exutoire à leur ennui et à leur énergie rentrée que dans la drogue et la violence gratuite et destructrice. Elles y sont d'ailleurs encouragées par la diffusion en masse d'une sous-culture : musique, jeux vidéo, films, le plus souvent importés des Etats-Unis ou d'Extrême-Orient, comme si,

selon le mot de Lénine, le capitalisme produisait lui-même les armes de sa destruction.

Dans les pays d'Islam, du fait du caractère encore plus traditionnel des sociétés, l'évolution est différente. Les millions de jeunes chassés vers les villes par la recherche d'un hypothétique emploi et la destructuration des sociétés rurales viennent grossir les rangs des groupes intégristes des banlieues. Ce pseudo-enracinement culturel "revanchard", qui représente une menace sérieuse pour les droits de l'homme dans tous les pays musulmans – y compris en Europe – ne trouve de limites – comme en Kabylie – que lorsqu'un fort sentiment d'identité culturelle, voire nationale, s'oppose à son déferlement.

L'exigence communautaire : une revendication incontournable

Si nous considérons maintenant le cas des mouvements droitiers à caractère statonationaliste comme le F.N. en France, c'est a priori un tout autre tableau que nous observons. Leur idéologie mêle de façon habile des éléments conservateurs et d'autres franchement réactionnaires avec une bonne dose de bon sens populaire, le tout enveloppé dans une logomachie populiste. Ceci n'est en soi guère novateur et ne justifierait sûrement pas que plus de 30 % des Français déclarent se reconnaître dans les idées de J.M. Le Pen. Non, ce qui est original et ce à quoi on ne prête pas assez d'attention, c'est le discours récurrent autour de l'idée de patrie et de préservation de l'identité nationale. Ceux qui s'y arrêtent n'y voient souvent qu'un nouvel avatar du racisme de rejet, traditionnel cheval de bataille de l'extrême-droite. Il n'est pourtant pas sûr que l'essentiel du message soit là !

Si l'on prend la peine de se reporter aux sources idéologiques du F.N. on constate que l'inspiration vient ici directement des travaux de la Nouvelle Droite dans les années 1970-1980 et plus précisément des travaux du GRECE et du Club de l'Horloge. Ces "carrières idéologiques" furent très opportunément exploitées depuis dix ans par une extrême-droite politique à l'époque idéologiquement exsangue.

Les matériaux en question furent obligeamment apportés au F.N. par une série de transfuges des "Think-Tanks" de la Nouvelle Droite. Parmi les plus marquants, citons J.Y. Le Gallou, Y. Blot et P. Vial. Cette idéologie, fort bien exprimée par les livres du Club de l'Horloge : *Les racines du futur* (6) ou *L'identité de la France* (7), repose certes sur le différencialisme hiérarchisant souvent dénoncé (égaux mais séparés) mais surtout sur l'exaltation d'une culture du collectif et sur la revendication d'une étroite solidarité communautaire. Comme toute solidarité de groupe, le patriotisme que propose le F.N. intègre ne bonne part d'exclusion et fait une place importante à la conflictualité sociale en stigmatisant un groupe : les Arabes et plus particulièrement les Algériens, comme l'ennemi principal.

Cette double démarche comporte à notre sens deux éléments d'une extrême importance qui expliquent largement le succès populaire des thèses de Le Pen. D'abord en reconnaissant clairement la place importante de la conflictualité dans la société, Le Pen séduit un public lassé par le sempiternel prêchi-prêcha de l'universalisme antiraciste traditionnel. Plutôt que de voir s'accumuler les problèmes en répétant que tout va bien et que cela ira encore mieux demain, nombreux sont les gens "ordinaires" qui recherchent à se sentir unis contre un ennemi désigné, cause de tous vos maux.

Par ailleurs, et c'est peut-être cela le plus important, Le Pen, en exaltant le sentiment communautaire – on serait tenté de dire clanique – en se référant constamment à l'histoire mythologique (Jeanne d'Arc) ou aux valeurs régionales (enracinement breton) répond à une demande sociale importante à laquelle aucun autre parti n'apporte aujourd'hui de réponse. Face à un immense "déficit identitaire" qui depuis des années se manifeste de mille façons dans notre pays (régionalismes, fêtes...), Le Pen est le seul à sembler apporter par son discours une réponse collective intelligible pour le plus grand nombre. Il est ironique de devoir constater que c'est le parti le plus anticollectiviste qui aujourd'hui se préoccupe du besoin de sentiments collectifs de nos concitoyens.

Fort justement, et non sans bon sens, un intellectuel de droite comme Yvan Blot fait observer que les pays les plus paisibles, les plus propres, les plus sûrs et finalement les plus heureux en Europe sont de petits Etats comme la Suisse et le Danemark qui tout à la fois ont su décentraliser les décisions politiques et économiques et surtout laisser les gens exprimer leur identité ethnique et, comme disent les Alsaciens "parler comme le bec leur a poussé". Le contre-modèle selon les théoriciens de la Nouvelle Droite, qui ont il faut le dire souvent raison, est l'univers des métropoles américaines dont les immenses banlieues sans âme secrètent un infini ennui, creuset de toutes les dérives imaginables.

Cette absence de prise en compte des véritables demandes des citoyens, qui s'apparente parfois à un autisme politique, est d'ailleurs de nos jours une tendance assez répandue de la part des gouvernants occidentaux. Pratiquant ce que les Anglo-saxons appellent du Wishful Thinking, ceux-ci prétendent gouverner un pays qui en réalité n'existe pas en fonction de schémas abstraits glanés dans des livres ou sur les bancs des écoles d'administration. Cela est particulièrement criant en France où nos gouvernements successifs ignorent délibérément les demandes qualifiées de "régressives" de la base au prétexte non-dit que celles-ci ne correspondent pas aux véritables besoins du pays connus des seuls technocrates. La préoccupation sécuritaire, tout comme l'angoisse devant l'immigration et son corollaire, la demande identitaire figurent au nombre de ces "fantasmes obscènes" dont il convient de ne pas parler dans un Etat policé.

Et pourtant, lorsque la peur du chômage, du sida ou du...lendemain leur en laisse le loisir, ce sont là les thèmes qui tracassent nos concitoyens. Leur non-prise en compte par la classe politique a comme résultat que le "pays réel" se détourne de ses gouvernants et se détache d'un jeu politique ou il ne se reconnaît pas, devenant ainsi disponible pour toutes les aventures extrémistes. La droite extrême pour qui le discours sur le pays réel est une vieille tradition n'y trouve naturellement qu'avantages, elle qui précisément offre complaisamment l'image sécurisante de la force, de l'enracinement et surtout de l'anticosmopolitisme.

Le temps presse

Si l'on ne veut pas que nos attitudes actuelles débouchent sur des conséquences fâcheuses, il est donc grand temps de nous interroger sur les résultats probables de celles-ci. Nous prendrons à nouveau deux exemples : l'Europe de l'Est d'une part et les dérives occidentales du type Ligue Lombarde en Italie, ou Front National en France d'autre part.

Dans le premier cas, si l'on s'obstine à considérer comme coupable ou ridicule toute manifestation de sentiment national de la part des Européens de l'Est et si simultanément nous leur refusons toutes assurances politiques concernant leur future appartenance à l'Europe Communautaire, il est vraisemblable que nous renforcerons chez eux ce complexe mélange d'amour-propre blessé et de sentiment d'infériorité rentré qui est le creuset habituel de toutes les dérives populistes xénophobes. Nous aurons alors raté la sortie du communisme et durablement gâché toute chance d'ancrage de la démocratie dans la région.

LE PEUPLE VALDOTAIN

OPTIQUE JURASSIENNE LE JURA LIBRE

ROT UN WISS

Sur le second point qui concerne la vie intérieure de nos Etats d'Europe Occidentale, et ils sont tous en proie à des phénomènes de revendication identitaires du même genre, il est vraisemblable que le mouvement populaire d'adhésion aux extrémismes s'accélérera, aboutissant à une progressive mise en acceptabilité sociale des tabous de la génération précédente. Alors le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme seront redevenus normaux et légitimes et il ne nous restera plus qu'à reprendre la lutte ou d'autres l'avaient laissée en 1945.

André Pochon et la Pac

● ***Dans un entretien à Ouest-France, André Pochon, président du Centre d'études pour une agriculture plus autonome (Cedapa), juge plutôt positive la réforme de la politique agricole commune européenne, notamment en ce qu'elle "casse la logique productiviste" des céréaliers que des prix garantis élevés encourageaient à surproduire. André Pochon regrette que les Etats n'aient pas suivi pour le reste les propositions de la Commission : pas de découragement de l'élevage intensif pollueur, notamment, ou même encouragement des techniques laitières productivistes.***

Parc "Eurocelte" : faillite

● ***La société parisienne Timelude avait intéressé beaucoup de monde à Plouisy près de Guingamp, avec son projet de parc "Eurocelte". A l'image de beaucoup de projets de même inspiration, ce parc devait s'étendre sur 60 ha, comporter une salle de congrès, 450 chalets, des hôtels, un centre nautique, un musée, une réserve animalière et (prolongement de celle-ci ?) un "village celte". La société, dont trois salariés n'ont pas été payés depuis cinq mois, vient d'être mise en liquidation...***

Conflit pêcheurs professionnels à pied/dragueurs dans le Golfe du Morbihan

Depuis le 1er juin, deux hommes font la grève de la faim à Vannes pour défendre leurs 148 camarades pêcheurs professionnels à pied de palourdes dans le Golfe du Morbihan.

Hervé Le Gall (par ailleurs parent de l'école bilingue de Brec'h) et Philippe Moreau ont choisi cette forme de culte non violente pour mettre en évidence la gravité de ce problème, l'originalité des méthodes de pêche qu'ils pratiquent et les incohérences de l'administration.

Dès le début de leur action ils ont reçu le soutien de diverses organisations regroupées au sein d'un comité de soutien actif ou l'on retrouve à la fois les professionnels (pêcheurs à pied, négociants, vénériculteurs, UDB, la Confédération paysanne et les différentes tendances écologistes).

Après 13 jours de silence, l'administration s'est enfin décidée à bouger un peu et M. Sauvé, directeur régional des Affaires maritimes, mandaté par les préfets de Région et du Morbihan, a entrepris de recevoir les différents partenaires de cette affaire.

Alors qu'en date du 30 avril 92, l'ensemble de la profession et des scientifiques d'Ifremer (dragueurs exclus évidemment) avaient conclu à l'absence de drague cette année, il a suffi d'une pression de ses derniers pour que le préfet les autorise à draguer le meilleur gisement de palourdes et qui est aussi la zone-mère.

Les pêcheurs à pied dénoncent cette incohérence et l'opinion publique se mobilise autour d'eux pour faire revenir l'administration sur cette décision destructive de l'environnement, qui ne prend pas en compte la protection du gisement et va à l'encontre d'une politique intelligente et créatrice de très nombreux emplois prônées par les deux grévistes de la faim.



Nationalismes

(suite de la p. 10)

Si au contraire nos gouvernants daignaient porter une certaine attention à l'expression de la volonté populaire en favorisant les demandes d'identité et de responsabilité – notamment régionales par une véritable décentralisation – il est vraisemblable qu'ils pourraient éviter d'avoir à terme l'obligation de réaliser, sous la pression des concessions autrement plus considérables.

(1) EDI/Editions Ouvrières, Paris, 1987.

(2) Un colloque de psychanalystes s'est récemment tenu à Nice sur ce thème, cf *Libération*, 7 et 8 mars 1992.

(3) Cf la bataille de Kosovo-Polié en 1389.

(4) Notamment une gauche parisienne symbolisée en France par Guy Scarpetta et Bernard Henri-Lévy et illustré par le récent colloque au titre méprisant de "Les Tribus ou l'Europe", organisé au Palais de Chaillot à Paris, du 27 au 29 février 1992 sous l'égide de la Fnac, la Sept et le mensuel Globe.

(5) L'esprit de lois, 1748.

(6) "Les racines du futur", sous la direction de Jean-Yves Le Gallou, Albin-Michel, 1977.

(7) Albin-Michel, 1985.

Rennes-Saint-Malo

● ***La mise à quatre voies de la route Rennes-Saint-Malo pourrait être achevée fin 1993, grâce à une avance de 8 millions de francs du Département à l'État (sans commentaires).***

Jean-Michel Tilly

Nous avons eu la surprise d'apprendre le décès subit, à 61 ans, de Jean-Michel Tilly, président du POBL et numéro 3 sur la liste "Peuple breton, peuple d'Europe" dans les Côtes-d'Armor en mars dernier. Ancien directeur de l'entreprise Guyomarc'h de Plouagat, militant culturel – il avait participé au lancement d'Evit ar Brezhoneg – il avait aussi participé à la liste bretonne, à tête de liste UDB, aux élections municipales de 1983 à Guingamp. Au cours des actions communes récentes, il avait fait preuve de droiture, de tolérance, de souci d'efficacité. Une délégation de l'UDB assistait aux obsèques à la basilique Notre-Dame de Guingamp, le 10 juin.

Un ministre à Indret

● ***P. Joxe, ministre français de la Défense, a visité le 5 juin l'arsenal d'Indret (44). C'était la première visite d'un ministre de la Défense depuis 1947. Rassurant sur l'avenir d'Indret devant le personnel, P. Joxe a été plus évasif pour les autres établissements d'armement.***

Un dernier sursaut Jacobin ?

● ***L'UDB, Diwan, l'Union des enseignants de breton, Ar Falz, etc, ont tenu le 30/5 à Rennes, une conférence de presse commune pour dénoncer le projet d'amendement constitutionnel faisant du seul français "la langue de la République".***

Les intervenants relèvent la contradiction de cet amendement avec les textes européens et l'évolution générale des droits des peuples.

Contre ce "dernier sursaut jacobin" de députés qui ont "mal à leur France", les organisations mènent – pour l'instant – une action auprès des Sénateurs.

POUR OU CONTRE

Un "oui" tranquille, sans illusion ni passion

Le "non" légèrement majoritaire des Danois a dégonflé une baudruche.

Chacun comprend désormais que le traité de Maastricht n'est pas un texte sacré. Et qu'il n'était pas indispensable de prévoir tant de majorettes et de feux d'artifice, d'homélies solennelles et de quadrilles de ministres pour ce qui n'est, après tout, qu'une étape parmi d'autres d'une construction européenne commencée depuis longtemps, et qui se poursuivra bien après les échéances, notamment monétaires, prévues par le texte.

Ce traité, on peut le trouver plein de défauts sans être ni mauvais Breton ni mauvais Européen... Et on peut aussi, malgré cela, préférer sa ratification à son rejet ou aux résultats hypothétiques d'une hypothétique renégociation. C'est, en résumé, le constat fait au mois d'avril par le bureau politique de l'Union démocratique bretonne, dans la perspective, alors vraisemblable, d'un très proche référendum.

Depuis, le calendrier a "pris du mou", ce qui permet d'associer à la réflexion tous ceux qui le souhaitent...

Quelles sont les raisons qui, pour la quasi-totalité des membres du Bureau politique, justifient une position favorable à la ratification ? Essentiellement deux, pour être bref :

Le statu quo vaut-il mieux que le traité ?

La question n'est pas en effet de savoir si le traité est idéal. Chacun sait que non. Elle est de savoir si, concrètement, le rejet du traité créerait, pour les Bretons notamment, une situation plus favorable, ou moins favorable, que son adoption.

Le statu quo nous promet-il une Europe plus sociale ? Une monnaie "plus proche des citoyens" ? Un État français moins étouffant ?

On peut sans grand risque affirmer que non. Et ce n'est pas la réforme récente de la politique agricole commune qui conduira à penser différemment : les États ont vidé de leur substance les propositions les plus éclairées de la Commission qui concerneraient la préférence pour l'élevage extensif, la rationalisation de la production laitière et le rééquilibrage des aides communautaires au profit des petits exploitants (1).

Le fait même que, dans le traité de Maastricht ou dans la révision constitutionnelle qui l'accompagne, la France tente d'introduire des garde-fous d'inspiration jacobine montre bien ce qu'elle craint de perdre, donc ce que lui permettent avec discrétion, les règles **actuelles** de fonctionnement de la Communauté européenne !

Ceci éclaire notre seconde raison de soutenir la ratification.

Les avancées démocratiques suivent les avancées économiques

Le traité n'est qu'un outil et un moment de la construction européenne. Et l'opposition à l'outil cache souvent l'opposition à cette construction même. Pour de bonnes raisons parfois : c'est une Europe capitaliste ; elle risque d'être hyper-centralisée... Pour de plus dérisoires souvent : les États-Nations, quelle horreur, seraient menacés de disparition.

Aux tenants des bonnes raisons, nous demanderons : l'Europe des États a-t-elle fait avancer le socialisme depuis dix ans ? Où en sont "l'euro-gauche" et l'action syndicale au niveau européen ? L'autonomie bretonne a-t-elle des chances de **précéder** l'affaiblissement des États-Nations ?

En réalité, une dynamique est en marche, qui dépasse de loin le traité de Maastricht. C'est parce que l'Europe des marchands avance que les progrès sociaux et démocratiques y paraissent et y paraîtront plus nécessaires. Comme cela s'est passé, avec des variantes pour les communes et les États d'hier. Ne nous retenons pas d'avancer sous prétexte que nous ne sommes pas arrivés ! Qui profite des combats d'arrière-garde d'une certaine gauche nationaliste ?

Aux tenants des mauvaises raisons, qui sont parfois les mêmes, nous dirons simplement que nous les comprenons. Bien. Très bien même. C'est vrai que leur certaine idée de la France va en prendre un coup. Que la pratique de la plupart des autres peuples et régions d'Europe fera davantage, en dix ans, en cinquante ans, en faveur de l'autonomie politique et culturelle du nôtre, que ce qu'eux-mêmes ont envie de faire ! Pardi ! Et c'est vrai que les États pourront de moins en moins s'opposer à l'extension des pouvoirs du Parlement européen, inscrite dans l'après-Maastricht comme Noël en décembre. Mais qu'il eût été impossible d'introduire d'emblée. A cause d'eux, précisément.

Ne rêvons pas l'Europe, faisons-là !

Voilà, sans illusion parce qu'il ne faudra pas rester spectateur, et sans passion superflue, l'explication d'un choix qui comporte sa part d'incertitudes.

Ceux qui attendent le véhicule ont toutes les chances de conserver intacts leurs rêves de voyages...

Michel FRANÇOIS

(1) Voir sur ce point l'analyse d'André Pochon, dans "Ouest France" du 3 juin 1992, page Agriculture.

Blanc, le vote pour une autre Europe

Maastricht divise la plupart des familles politiques françaises (RPR, UDF, PS, PC, Verts). Seuls le Front National et Génération Ecologie suivent leurs chefs comme un seul homme. Pourquoi le cacher ? Le Mouvement breton n'a pas arrêté une position commune, du moins pour le moment. Sur le fond nous sommes tous d'accord : ce traité n'est pas bon car il aggrave les inégalités sociales et régionales en confondant charité et solidarité, pénalise les entreprises des régions périphériques ou en difficulté en interdisant les régimes fiscaux particuliers que leurs désavantages structurels justifieraient, éloigne plus encore le pouvoir politique des citoyens et laisse entrevoir une Europe militarisée – à quand d'autres Yougoslavie ? – alors que le monde aurait besoin des budgets énormes actuellement engloutis dans l'entretien des armées pour remettre sur pied les populations marginalisées des pays industrialisés et nourrir les trois-quarts de la planète.

La question qui nous divise, qui tient de l'anticipation ou de la prospective, est la suivante : la Bretagne trouvera-t-elle un jour sa place dans cette Europe-là ? Pourra-t-elle s'y exprimer en son nom propre, s'y faire entendre et y défendre valablement ses intérêts sans négliger ceux de ses partenaires ?

On devine qu'il est malaisé de répondre à la question de façon catégorique et définitive car plusieurs facteurs "intérieurs" entreront en ligne de compte tels que la dynamique propre de la société bretonne et le poids des contradictions internes du système français. Néanmoins le contenu même du traité de Maastricht et la logique qui le sous-entend ne laissent guère planer de doute quant à la physionomie que revêtira l'Europe d'ici la fin du siècle. L'Europe des dominations et des inégalités est en marche et Maastricht accélérera le pas.

Un discours du type "Avec Maastricht les dix prochaines années vont être dures en Bretagne... mais, après, peut-être que..." n'est pas réceptible par la population. Les Bretons ont besoin de savoir ce que Maastricht leur apportera dans un délai raisonnable. Si nous estimons que Maastricht n'est pas bon pour la Bretagne, nous devons le dire et expliquer pourquoi.

Une stratégie économique dictée par la recherche du profit maximum

On nous dit que l'Europe de Maastricht, avec l'ouverture des frontières dès 1993 (décision prise par l'Acte unique de 1986) et l'institution d'une monnaie unique d'ici 1999, créera des richesses supplémentaires. C'est probable mais à qui profiteront-elles ? On nous dit aussi que l'Europe de Maastricht créera des

MAASTRICHT ?



emplois. C'est possible mais où se trouveront-ils ? Ces deux questions ne sont pas anodines pour la Bretagne, région périphérique de l'Europe, à l'écart des centres de commandement économique et financier (Londres, Paris, Francfort, Amesterdam, Milan) et dont la population possède un revenu moyen par habitant supérieur de 2% à cette moyenne. Encore oublie-t-on de prendre en compte les 25.000 Bretons de la région administrative (B4) officiellement recencés qui, pour travailler, font chaque semaine la navette Bretagne-Paris. Ce sont ainsi 2 % de chômeurs potentiels qui échappent aux statistiques... grâce au TGV. Merci la vitesse à l'heure européenne. C'est oublier aussi ceux, plus nombreux encore, qui ont dû élire domicile à Paris.

Les entreprises installées au centre de l'Europe ont à leur disposition la puissance financière des grandes banques, donc les moyens d'investir aux taux les plus avantageux, c'est-à-dire les moyens de renouveler rapidement leur outil de production ou leur offre de services et de former leurs cadres, employés et ouvriers aux technologies les plus modernes. Elles disposent aussi d'un marché local sans équivalent en Europe (densité de population de 200 à 350 habitants/km²) qui leur permet de rentabiliser leurs produits avant de s'attaquer aux marchés extérieurs dans une situation de concurrence idéale. De surcroît, elles développent leurs activités dans des régions (länder allemands, régions autonomes d'Italie du nord, cantons suisses) qui détiennent le plus souvent des pouvoirs considérables et sont en mesure de mettre à leur disposition les infrastructures de communication, le personnel formé et les services administratifs adéquats. Or ces facteurs, qui créent de fait une situation d'inégalité entre les entreprises européennes suivant leur localisation, ont été occultés par les pères de l'Europe du Marché unique qui sont aussi ceux de Maastricht. Qui ne voit qu'un marché ouvert, sans dérogations, à l'échelle de l'Europe ne peut que favoriser ces entreprises centrales déjà privilégiées, accroître la concentration géographique des richesses et contraindre des centaines de milliers d'hommes à prendre la valise ? Qui ne voit que l'Europe de Maastricht reproduit à son échelle monstrueuse les tares du système français que nous combattons ? Sait-on que les inégalités régionales sont d'ores et déjà plus de deux fois plus importantes dans la Communauté qu'aux Etats-Unis ? La Commission européenne a dû reconnaître qu'elles se sont aggravées au cours des années quatre-vingts.

Certaines entreprises des régions périphériques, sur des créneaux précis (l'agro-alimentaire en Bretagne), parviendront sans doute à tirer leur épingle du jeu et maintiendront un minimum d'activité endogène dans leur région d'origine. Jusqu'au jour où, au nom du réalisme économique, elles émigerront à leur tour vers le centre de l'Europe. Le processus est déjà largement entamé pour les fonctions de commandement, ce qu'on appelle aussi le tertiaire supérieur. Or c'est là que se créent les emplois à forte valeur ajoutée d'aujourd'hui et de demain.

Même les meilleurs agents du développement économique de la Bretagne se mettent à l'heure de Maastricht et renient leur raison d'être initiale. Ainsi le CMB a-t-il pris une participation dans des SICAV monétaires (placement à court terme, donc spéculatif et anti-économique)... luxembourgeoises. Ce sont autant de capitaux bretons qui manqueront pour développer les PME bretonnes et créer les emplois qui manquent à la Bretagne.

Il s'agit moins ici de dénoncer le poids des banques dans l'économie et la politique européennes que de relever combien leur localisation aggrave les déséquilibres régionaux.

Il y aurait, bien sûr, beaucoup à dire sur les implications prévisibles du traité de Maastricht dans d'autres domaines tels que la culture (les identités minorisées sont, une fois de plus, oubliées), l'Europe politique (les régions – administratives – n'ont droit qu'à un strapontin sans perspective d'évolution à court terme vers une véritable assemblée des peuples et des régions), la politique militaire (une Europe "superpuissance" pointe à l'horizon) où les droits de l'homme les plus élémentaires (les Accords de Schengen et de Trévi sur le contrôle des personnes et la coopération des polices vont légaliser la chasse au faciès). La place nous manque.

L'impossible vote négatif

S'il nous était donné d'expliquer en détail notre position au grand public, je n'hésiterais pas à prôner un vote négatif. Mais cela nous est rendu impossible par notre absence des grands médias et par le fait que le vote contre Maastricht sera identifié à un nationalisme français archaïque (un comble pour les fédéralistes européens que nous sommes !).

Il n'est pas plus envisageable que nous nous abstenions sur un sujet qui engage l'avenir de l'Europe et de la Bretagne pour dix ans. Alors, quelle attitude adopter ?

Blanc, un vote pour aujourd'hui et pour demain

Le vote blanc n'est pas une solution entièrement satisfaisante car il n'est pas pris en compte au moment du dépouillement, mais il nous distinguerait – ce qui rendrait plus difficile toute interprétation tendancieuse par la presse qui nous est hostile – et nous permettrait de prendre date. Le vote blanc, c'est le vote alternatif, le vote pour une autre Europe, une Europe au service de tous les peuples et de tous les citoyens qui la composent.

Nous avons un idéal – une Europe démocratique, pacifique et généreuse – mais nous ne sommes pas naïfs. L'Europe pour l'Europe n'est pas notre credo. Maastricht n'est pas la première tentative d'unifier le continent. D'autres l'ont précédée, toutes menées par la violence et dans le sang, de Charlemagne à Napoléon. Et que dire du projet démentiel et criminel de Hitler ?

La construction européenne n'est légitime que si elle apporte du bien-être à ceux qui en manquent, si elle rend justice aux petits peuples que la violence des grands Etats-nations a marginalisés, si elle met en cause les rapports de domination nord-sud. Nous ne voulons pas d'une Europe de charité bien ordonnée où les riches versent leur obole dominicale aux pauvres du village européen qu'ils exploitent le restant de la semaine. Nous voulons une Europe de la fraternité et de la solidarité où le droit de chacun à conduire son destin serait reconnu et défendu.

On peut imaginer que les frustrations qui naîtront de l'Europe de Maastricht déboucheront sur une crise généralisée qui obligera à repenser l'Europe. Mais dans combien de temps ? Et cette crise ne signifiera-t-elle pas la mort de l'idée européenne ? Nous ne pouvons pas nous faire les adeptes de la politique du pire. Les Bretons qui ont besoin de nous, aujourd'hui comme demain, ne le comprendraient pas.

Quoi qu'il advienne, quelle que soit la décision que prendront les différentes composantes du Mouvement breton, elles doivent se persuader que les années à venir seront difficiles pour la Bretagne dans tous les domaines. Il leur faudra être présentes sur le terrain plus que jamais, à l'écoute du peuple, à ses côtés, pour regrouper les forces vives du pays (entrepreneurs, indépendants et salariés) et préparer une alternative en Bretagne, nationale, écologique, sociale... et européenne. Que Maastricht leur donne cette force d'âme et ce traité, élaboré loin de chez nous et de nos préoccupations, nous aura rendu un fier service.

C. Guyonvarc'h

Membre du bureau politique de l'UDB

Des faits, rien que des faits : Chronique d'une arrestation ordinaire

Nous avons évoqué les interpellations de masse opérées en Bretagne en mai par la police judiciaire parisienne. Il n'y a pas eu de bavure ou de sévices. Le témoignage brut, les faits rapportés par trois membres d'une famille méritent d'être portés à notre connaissance.



Témoignage de Katell Tadié, 16 ans

Lundi 4 mai 1992 : A 6 heures du matin, je suis réveillée par quelqu'un qui frappe violemment sur la porte. J'entends plusieurs personnes qui discutent, puis ils montent aux étages. Une personne rentre avec ma mère dans ma chambre, puis ils repartent. Après plus d'une heure de discussions, je décide de sortir pour voir ce qui se passe ; aussitôt un homme fouille ma chambre et me pose des questions. Je dois les suivre au commissariat de Guingamp. Je ne sais pas pour combien de temps. J'ai cours toute la journée au lycée. Ma mère doit déposer mon frère et ma sœur chez un oncle à Lannion. Ensuite elle monte avec deux hommes dans une voiture. Je pars avec mon père et deux autres hommes dans une seconde voiture pour aller au commissariat.

8 h 30 : J'arrive au commissariat. On nous laisse, mon père et moi, dans une pièce avec deux hommes. On y reste environ une heure. Mon père part se faire interroger avec un des inspecteurs. Je reste seule avec quelques hommes. Plus tard ma tante arrivera. Elle reste avec moi. Puis arrive mon oncle qui, lui, sera fouillé. On lui enlève ses lacets et ceinture puis il est attaché avec des menottes au pied d'une table, tout cela devant moi.

Mon père redescend vers 10 h, puis je dois monter. Je suis interrogée pendant deux heures seule avec un inspecteur. Je ne sais pas où est ma mère. Je ne la vois qu'à la fin de mon interrogatoire et à sa demande. Je redescends ; il est 12 h. Ma mère et moi, nous sommes enfermées dans une pièce de 8 m². Il y a deux banquettes de bois ; c'est très sale. Nous sommes fouillées par deux femmes qui prennent argent, lacets, ceintures, bijoux. J'ai quelque peine à garder mon manteau. J'ai pour déjeuner un sandwich, une pomme, deux gâteaux secs et un kiwi ; il n'y a pas de verre, seulement une bouteille d'eau. Je reste cinq heures enfermée dans cette pièce. Ma mère reste avec moi pendant trois heures. Elle part se faire interroger une seconde fois. Un inspecteur vient me dire que nous ressortirons tous vers 17 h. A 17 h 15, je pars me faire interroger une nouvelle fois. Entre temps, ma mère est revenue vers 16 h 30.

Nouvel interrogatoire, seule. On m'apprend que je sors le soir même, mais mes parents, mon oncle, mes deux tantes resteront jusqu'au lendemain et seront libérés vers 12 h, ou au plus tard dans l'après-midi. Sauf un de mes deux oncles qui sera libéré le soir même avec moi. J'attends. A 18 h 30, j'apprends qu'il reste avec les autres. Je descends donc attendre dans une autre pièce où il y a ma mère, mes deux oncles, qui ont les menottes et qui sont attachés l'un à un pied de table, l'autre au radiateur. Je peux voir ma tante au bout du couloir menottée au pied d'une table. Mon autre tante descend. Ma mère, le plus naturellement du monde, commence à parler en breton avec sa sœur. Un inspecteur qui est présent à ce moment leur crie dessus que c'est interdit de parler breton. Ma mère s'excuse. Il sépare ma tante de ma mère et l'enferme dans une pièce. Je monte ensuite signer ma fin de mise en garde à vue. Deux hommes m'accompagnent en voiture chez mes grands-parents. Ils ne me laissent pas le temps de dire au revoir à mes parents, ni à aucun membre de ma famille ; seule ma tante m'aperçoit d'une pièce d'à côté. Je monte dans une voiture avec deux hommes. Nous passons d'abord chez moi pour que je prenne des affaires puis ils m'emmènent chez mes grands-parents. J'arrive là-bas entre 19 h 30 et 20 h. Ma grand-mère se trouve seule depuis le matin avec cinq enfants en bas âge : 6 ans et demi, 4 ans et demi, 4 ans et deux jumelles de 18 mois.

Mardi 5 mai : A 14 h, mes parents ne sont toujours pas sortis. J'appelle le commissariat vers 15 h. Je ne peux parler à aucun membre de ma famille. Un inspecteur me dit simplement qu'ils vont bien mais ne sait pas quand ils sortiront. Le soir je leur apporte des affaires de toilette avec le frère de mon père et sa femme. Je ne vois qu'un seul de mes oncles menotté dans le hall du commissariat. Ils refusent de me laisser voir mes parents. Un inspecteur m'aperçoit ; il m'appelle. Il me pose quelques questions puis il me laisse repartir. Je ne retournerai au lycée que le jeudi 7 mai. J'attendrai le vendredi 8 mai pour retrouver mon père libéré et le jeudi 28 mai, ma mère.

Témoignage de J.Y. Tadié (extraits)

Lundi 4 mai 1992, 6 h du matin : De violents coups résonnent à la porte. Je descends voir ce qui se passe. 7 hommes sont dans la cour. Au moment où j'ouvre la porte, plusieurs d'entre eux sont prêts à dégainer leurs armes. Je frémis et leur demande ce qui se passe. Ils ne répondent pas, entrent dans la maison et commencent à visiter toutes les pièces. Ma femme et moi leur disons de ne pas faire de bruit car nos trois enfants dorment à l'étage. Ils nous disent qu'il faut les réveiller, que nous sommes en état d'arrestation et qu'il va falloir les suivre (...).

Vers les 21 h, deux inspecteurs nous ont conduits à Saint-Brieuc au commissariat (fouille et confiscation des lunettes). Là nous avons couché à même le sol, sans couvertures, dans une cellule infecte, l'éclairage était permanent, un extracteur d'air a ronflé toute la nuit. Une caméra vidéo et un micro nous ont épiés toute la nuit, qui fut brève car nous n'arrivons pas à nous endormir à cause du froid.

Mardi 5 mai : Nous fûmes réveillés de bonne heure et conduits immédiatement au commissariat de Guingamp (...). Chaque audition durait environ 1 h 30-2 h. A l'issue de celles-ci on nous ramenait au rez-de-chaussée, toujours menottés aux radiateurs. Je n'ai pas encore eu le droit de prévenir mon employeur ni mes parents (en garde à vue, c'est interdit, paraît-il). (...)

Après avoir essayé d'avaler le sandwich du soir, nous repartons au commissariat de Saint-Brieuc. Après une fouille en règle et confiscation des lunettes, on nous jette cette fois-ci dans une minuscule cellule située au sous-sol. Le carrelage est froid et humide, on demande une couverture, on nous répond qu'ici ce n'est pas le "Club Med". Nous sommes obligés de dormir à même le sol d'une saleté repoussante. Vers les 3 heures du matin, dans l'impossibilité de trouver le sommeil, nous frappons à la porte plusieurs fois de suite. Une demi-heure plus tard, le policier de garde ouvre. On réitère notre demande pour une couverture, il nous donne un vieux manteau crasseux ayant sans doute appartenu à un clochard. Le carrelage est très humide et le vêtement est vite trempé.

Mercredi 6 mai : (...) Les interrogatoires se poursuivent, la fatigue agit cruellement sur toutes les personnes, les déclarations

deviennent de plus en plus évasives, on nous demande des dates précises. Six personnes de la même famille étant interrogées, il fallait absolument que les témoignages concordent (...).

Chaque témoin nous a confirmé être opposé à toute violence, d'où qu'elle vienne.

En début de soirée, le jeune inspecteur Muller est venu nous annoncer, rayonnant, que nous allions tous être transférés à Paris le lendemain, afin de rencontrer le juge Le Vert, qui mourait d'impatience de savoir à quoi ça pouvait ressembler un Breton (...)

Jeudi 7 mai : Réveil à 6 h. On nous demande de faire vite car les CRS nous attendent dehors. Nous n'avons le temps ni de nous laver, ni de nous raser, ni de manger. Les CRS arrivent et nous appellent un par un. Après une fouille minutieuse, ils nous passent les menottes. Dehors, deux cars nous attendent. Un CRS me tenant avec une laisse comme un chien, m'emmène jusqu'au car. A proximité de celui-ci se tiennent plusieurs de ses compères, armés de fusils, doigts sur la gâchette, prêts à intervenir au cas où... J'aperçois ma femme pour la dernière fois.

Dans le car qui est pourtant assez grand, je constate que nous sommes seulement cinq hommes (et trois CRS par personne). Les femmes sont dans l'autre car.

Le convoi démarre car c'est bien d'un convoi qu'il s'agit. C'est vraiment le grand jeu, ils veulent nous impressionner. Trois motards ouvrent la route, faisant se ranger tous les véhicules, suivis d'une voiture avec gyrophare, puis d'une camionnette avec gyrophare, les deux cars et deux motards qui ferment le convoi. Tout cela pour dix personnes dont quatre mères de famille, laissant derrière elle onze enfants sans nouvelles (...).

La traversée de Paris fut remarquable et remarquée, à plus de 100 km/heure, grillant tous les feux rouges, nous sommes arrivés au Tribunal de grande instance de Paris (appelé vulgairement "Dépôt"). Pour la circonstance, ils avaient bouclé tous les accès y menant et les gardiens en faction étaient tous équipés de gilets pare-balles (...)

Menottes aux points, nous avons défilé devant une haie d'honneur, une dizaine de CRS armés de fusils, doigts sur la détente. (...)

Ça commence par une fouille à nu devant cinq personnes, aux rictus qui en disent long... (...)

Dans le couloir, deux avocats se sont présentés spontanément me demandant si j'acceptais leur aide. Cette proposition m'a fait chaud au cœur. J'ai eu une discussion avec eux dans le couloir, ils m'ont déclaré qu'ils n'avaient rien pu faire pour ma femme et que ce serait très difficile pour moi. Je suis repassé devant la juge.

Dialogue tendu, les avocats font leur boulot, la juge me libère, à contre-cœur, semble-t-il. Elle me donne une ordonnance de contrôle judiciaire avec comme chef d'inculpation : "Association de malfaiteurs, aide au séjour irrégulier en relation avec une entreprise terroriste à titre principal ou connexe" (...)

Témoignage d'Odile Tadié

"Chez le juge, je reçois notification de mon inculpation. Je suis sous le choc : le papier qui m'est remis précise que l'inculpation "association de malfaiteurs, aide au séjour irrégulier en relation avec une entreprise terroriste à titre principal ou connexe" est retenue contre nous. Elle peut conduire, selon le papier qui m'est remis, à une peine d'emprisonnement correctionnel égale ou supérieure à un an". Je suis remise en cellule au "Dépôt", puis dans le fourgon cellulaire avec ses cages grillagées. Pour trois, nous disposons d'à peu près un mètre carré. J'atterris à Fleury-Mérogis. Je suis mise en instance dans une cellule sale. Le manque d'information est total. Puis vers minuit, c'est le greffe avec les photos et les empreintes. Je suis mise dans une cellule à trois : une détenue dort. Une Anglaise sera introduite peu après moi. Le lendemain, on vient me chercher. Je me retrouve chez le directeur. Je lui demande des nouvelles des autres (mon mari, ma belle-sœur). "Je ne sais rien, mais je vais me renseigner", me répond-il. "Vous allez voir, vous allez trouver des gens très humains ici". J'appris peu après que, 20 minutes plus tôt, ma sœur était dans le bureau du directeur et lui demandait de me prévenir de la libération de mes deux proches : "Jano est libéré, Valérie aussi".

Après un jour et deux nuits à Fleury, on me dit "Préparez vos affaires". Une partie des détenus bretons vont être dispatchés dans d'autres prisons. Avant le transfert, ce sont à nouveau les menottes et les chaînes aux pieds, le passage devant une haie de policiers armés jusqu'aux dents. Une heure de trajet (en fait, deux car les chauffeurs ne connaissaient pas la route). Puis c'est la prison d'Oisny (Val-d'Oise), le greffe avec les empreintes et les photos. Ma sœur et moi, on est à nouveau séparées malgré l'avis du juge. Le dimanche, on est regroupées. Notre avocat, qui a de grosses difficultés car les prévenus bretons sot dispersés dans 5 prisons, arrive après l'heure du parloir et nous avons des difficultés à le rencontrer. Selon lui, il y aura des libérations par charrettes. Nous cessons alors notre grève de la faim commencée deux jours avant pour protester contre le chef d'inculpation retenu contre nous.

En garde à vue

– "Madame, si vous ne coopérez pas on reprend votre fille" (déjà gardée à vue une journée).

– "Mes enfants, qui va s'en occuper ?"

R : "Ça va être la DDAS".

– "Pas un mot de breton au téléphone, sinon je coupe" (à une prévenue autorisée à téléphoner à sa mère).

– "Arrêtez de jacter breton".

– "Il y a 18 mois, on vous laissait tranquilles ; vous avez mal choisi vos réfugiés !"

La majorité des détenues sont des toxicomanes délinquantes. D'où des fouilles serrées, avant gant de plastique, pour rechercher la drogue éventuelle. Il y a deux promenades par jour, avec changement de cour et sondage de barreaux. On a du temps libre mais la pression est telle que je n'arrive pas à lire, alors que je lis beaucoup d'habitude. La nourriture est de très mauvaise qualité. De quoi perdre 5 kg en trrois semaines. On refuse de participer aux activités car on ne veut pas s'installer dans la détention. Le 25 mai survient l'avis de libération. A 23 heures, je parviens à prendre le train pour la Bretagne, avec ma sœur.

Solidarité

L'abus de la détention préventive en France est un scandale dénoncé par la Fédération internationale des droits de l'Homme. A ce jour, demeurent en prison trois Bretons :

– Philippe Canevet, 211027 CD3, maison d'arrêt, 7 avenue des Peupliers, Fleury-Mérogis, 91705 Sainte-Geneviève-des-Bois.

– Véronique Thomas-Hunaut, 3319 cellule 22, maison d'arrêt de Versailles, 28 avenue de Paris, 78000 Versailles.

– Annie Alexandre, 825 746 A, maison d'arrêt des femmes, allée des Thuyas, 94261 Fresnes.

Écrivez-leur ! Il faut que le chef d'inculpation d'association de malfaiteurs soit abandonné. Il faut aussi permettre aux inculpés de se défendre : le soutien financier peut être adressé à Skoazell Vreizh, Feunteun Wenn, 3 rue Aristide Briand, 44350 Guérande.

(1) Les détenues de droit commun nous ont affirmé ne pas avoir eu droit à ce raffinement 8

le peuple breton

Mensuel – Édité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).
Président : R. Pédron ;
Secrétaire : M. François ;
Trésorier : J. Guégan.
Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.
RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.
Publicité : au journal.
Directeur de la publication :
J.J. Monnier.
C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 2e trimestre 1992.

POBL VREIZH

Communiqué

Une section des Jeunesses Démocratiques Bretonnes vient d'être créée à Saint-Nazaire. Contact : Sylvain Rabouille, 2 allée des Vanneaux, 44600 Saint-Nazaire.

Nous appelons donc tous les jeunes Bretons de la région nazairienne à nous rejoindre.

POBL VREIZH

Glizarc'hant

Romant kazetenn
gant Fañch Treger
Eil lodenn :
Navet rann warnugent



Aluzen diwar aluzen a ya betek... an toull !

– N'out ket aet en toull c'hoazh, Jakez ? eme unan eus ar wazed ouzh ar c'hontouer e ti Janig da Jakez ar Sidaner a C'hlizarc'hant a oa o tegouezhout en ostaleri.

– Nann, Andrev, moarvat n'eus ket ken a blas evidon, leun kouch eo.

– Mâ, eme Yann, ur pratik all en e goazez ouzh taol, graet o deus **Paotred Mari Robin** ur skrapadeg an taolmañ !

– Ya, ouzhpenn tregont a zo bet kraouiet gante a gendalc'has Jakez.

– Petra a zo tamallet dezhe a c'houlennas Yann. Bezhañ lojet Basked. Pebezh gwall afer ! Amañ e Breizh e vezer kustum da zegemer bep seurt tud.

– Ne vez ket lâret Basked, eme Andrev ; e brezhoneg mat e vez lâret Euskariz, hag ar vro a zo anvet Bro Euskadi hag E.T.A. a zo "Euskadi ta Askatasuna" ar pezh a sinifi, Bro Euskadi hag he frankiz.

– Ya, eme Ifig, un asez "Breizh Atao" pe F.L.B. eo se. Ne gomprenan ket e vez sikouret tud a seurt-se, prest da lakaat bombezennoù n'eus forzh pelec'h e riskl da lazhañ tud o tremen. Ur vro demokratel eo Bro-Spagn bremañ ha posupl eo d'an Euskariz, evel e vez lâret, difenn o gwirioù e mod all.

– Demokratel ? eme Jakez, ya ha nann. An darn vrasañ eus ar boliserien en karg du-hont a oa dija da amzer Franco gozh ha gante e vez boureviet en deiz-a-hiziv prizonidi e toulloù-bac'h Bro-Spagn, dreist-holl izili eus an E.T.A. Gant "Amnesty International" eo bet disklêriet an dra-se meur a wech.

– N'eus forzh penaos, eme Andrev n'emañ ket an holl vretoned dastumet er sizhun dremenet e Bro-Dreger hag e lec'h all a-dugant an E.T.A. Degemeret o deus Euskariz evel e vezer kustum d'ober amañ e Breizh abaoe pell 'zo. Setu toud !

– Ar pezh a gavan garv evelkent, eme Jakez, eo gwelet tud a feson, mammoù a familh lakaet grizhilhonoù dezhe en-dro d'o daouarzorn ha chadennet o zreid dezhe evel e veze hualet ar saout gwechall. Ur vezh eo se e "Bro gwirioù mabden" !

Ha tamall anezhe da vezañ torfedourien, hailhoned, forbanned, kanailhez, boued ar groug, ha me oar me ! Spontus e kavan se !

– Arsa, Jakez ! eme Ifig, ul lezenn a zo ha ret eo kaout respet evit al lezenn.

– Al lezenn, Ifig, a vez ordinal a-du gant ar re vras a-enep d'ar re vihan, a-du gant ar re-binvidik a-enep d'ar rebaour, a-du gant ar pobloù bras a-enep d'ar pobloù bihan...

Diwezhatoc'h e vo gwelet ez eo an taol penn-bazh-mañ, un taol penn-bazh en dour met lakizien ar Stad o deus klasket ober aon d'ar vretoned hag ifamiñ tud istimet, tud evel-zodleet. Ha siwazh, deuet int a-benn d'hen ober. Da nebeutañ e soñj se dezhe.

– Ba ! ba ! ba ! eme Ifig ne vez kammed moged hep tan. Ma 'z int bet dastumet ez eo abalamour ma oa un dra bennak da rebech dezhe. Ha ma n'eus ket e vint disammet gant al lez-varn. Ret eo kaout fiziañs e justis ar Vro. Ne vez ket tamallet an dud e gaou ha...

– Justis ar Vro a droc'has Jakez adaol trumm, justis ar vro a lâran me ivez ! n'eus ket ur justis met meur a hini...

Unan evit priñsed ar Republik : ministred, kannaded ha dilennidi a reñk uhel. Un all evit ar re binvidik hag ar re c'halloudek. Unan all c'hoazh evit ar re baour hag ar re vihan, hiniennoù ha pobloù.

Ma n'az peus ket komprenet se c'hoazh, Ifig, na gompreni biken mann ebet, netra !

– Ale, ale, ale ! em Janig, peoc'h c'hwi ho taou. Arabat en em chikanat evelse. Gwelloc'h eo deoc'h cheñch kaoz.

Penaos emañ kont gant ho mamm, Jakez ? Klevet am eus lâret e oa klañv.

– O ! mont a ra gwelloc'h bremañ, Janig. Bennozh Doue deoc'h.

– Ha c'hwi, Ifig, klevet am eus lâret e oac'h o vont da zilojañ.

– Ya Janig, kavet am eus un ti brasoc'h er bourk ha moarvat e feurmiñ anezhañ.

– Ac'hanta, neuze eo mat. Ma zro eo bremañ da baeañ ur bannac'h. Petra 'po ?

– Me am bo ur bannac'h bier "Coreff", mar plij, eme Jakez.

– Me eo gwelloc'h din ur bannac'h gwin, eme Ifig.

– Janig, moaien 'zo din da lakaat ar skritell-mañ amañ ? Evit ur fest-noz da sikour ar re zo bet taolet en toull eo. Disadorn da noz e Trogindi. Ret eo ober un dra bennak evite.

– Ya, ya, Jakez, lak anezhi war ar panell du-hont.

– Dre o faot eo m'emaint e-lec'h m'emaint, eme Ifig, en ur c'hrozmolat.

– Ale, Ifig, peoc'h gant se bremañ, ev da vannac'h, a droc'has Janig gant ur vouezh rust.



Kentel pellaet feur-emglev Maastricht

Splann eo ar pezh a zo disheñvel (an diferañs) etre youl ar vinistred ha bolontez ar pobladoù. Setu perak eo ret goulenn o ali dre ur referandom. Krompen a reomp n'int ket sur ar vinistred goude o dizentez. Soñjal a raen skrivañ ar vinistred da gentañ, goude ar gouarnamantoù, ha war-lerc'h ar bolikacherien met gwelloc'h eo dastum ar menozioù a-raok displegañ. Ali poblad an Danmark en deus digaset trubuilhoù evel m'hon eus lennet. Skrivañ a ra Jean-Yves Boulig war e bennad-stur en "Ouest-France" (niv. deizet d'an 10/10/92 : "An Europ a zo bet, re alies, afer ar gouarnamantoù hepken e-pad ma oa pobladoù o skrijal pe o chom diseblant". Digoroc'h eo bet e spered eget hini François-Xavier Hutin a chom dall dirak trouc'hadennoù-douar war c'horre anezhañ. N'eus nemet lenn c'hoarvezad dennoù Tchekoslovakia war bajenn niverenn an deiz a-raok. Bras eo kiriegezh ar Stadoù ijinet gant ar vinistred.

Politikerien a had spouron ar Brezel

Ne bouezin ket d'an taol-mañ war spouron ganet eus "brezel-diabarzh" Yougoslavia daoust dezhañ hep bout reizet gant bolontez ar pobladoù. Aes eo da gompren gant bolontez art Stadoù. Ne c'haloupont ket evit klask dirouestladennoù o tigas ar peoc'h. Savet int gant ur boblad o mestroniañ ha pobladoù o sentiñ betek bout flastret hag, a-wechoù, o vont da get dre ar binviji-brezel hag ur renadur didruez. Dont a ra ivez soñj eus kantadoù a Stadoù ne zeu ket brud diwar o zro a-raok bout un dra da vrudañ dre choaj ar gazetennerien o klask keleier estlammus dre o burevioù-kreiz. Skrivet em eus ur wech penaos e oa renket an darvoudennoù hervez an AFP pe Reuter pe CNN-US amerikan. Kuzhet e vez adreñv ur bolontez politikel pe ur bolontez ekonomikel. Dalc'homp soñj eus Stad faos ar C'Howeit lavaret "Stad ar Gwir pe Stad an Droed" hep mez hag o deus lakaet miliadoù a dud yaouank da vervel war hentoù traezek an dezerz.

Re an tu dehou a zigor o spered war ar c'hoarvezadennoù o deus un dudi evito da dagañ ur renadur ne glot gant interestoù anezhe, ouzh ar brasañ gounid. Da skouer hini an Unvaniezh bet soviedel, re impalaerezh Stad Sina, re ar Kambodj, re a an Tailand ha ne vern ket petra c'hoazh. Aet eo va gwreg da Bariz evit an naon dre ar bed. 50.000 den a oa deuet. Aze hon eus gwelet sklear e oa bet touelled an demokratiezh en hec'h añv.

An demokratiez touellet en hec'h anv

Komzet ho deus etrezhe ha skoulmet darempredoù. Ne oa ket hepken tud an Europ met ivez tud an Afrik hag an Azi. Pleget o deus d'ar galleg dre ar benvijibrezel evel m'hon eus skrivet dija. Aesoc'h eo bet al liammoù etrezhe. An drec'herien n'ho doa ket ar soñj-se da gentañ ken lorc'hus e oant da c'hounit ar brezel. Distroet eo bet an torfedoù a-enep dezhe. Komañset eo bet ar binijenn. Puniset int tamm-ha-tamm a-raok bout tapet evit mat evel pobladoù pleget. Pegen plijus e vo evit ar Vretoned emskiantek ne vez ket anavezet o c'hultur. An estranjourien a gompreno e oa ar Fransizien o c'hoari gant ar "bluff" ha disprizañs o do evite. Oc'h ober goap dre zindan hep gortoz int...

Aldrig A NAONED

Al Livour Morvan Le Guedes a ginnig e daolennoù en e stal-labour en Troaon en Ospital-Kamfroud eus an 18 a viz gouere betek an 9 a viz eost 1992.

Digor e vez bemdez adal 14e betek 20e.

Danvez an diskouezadeg a zo, "Gouelioù, Dec'h hag Hirio". (Bigi Lennvor Vrest), 50 taolenn nevez-graet.

Staj Brezhoneg e Treglonou

Aozet eo ur staj Brezhoneg gant An Oaled ha dalc'het e vo en Oaled e Treglonou, deus al lun 10/8/92 da 11 e d'ar sadorn 22/8/92 da 15 e.

Digor eo ar staj d'an holl, forzh pehini e vefe o live brezhoneg. Bez e c'hell an dud dont gant o familh.

Kinniget e vo d'ar berzhidi, 4 live brezhoneg (marteze 5), dre 6 frapad un eurvezh, gant 2 gelenner war bep live. Deus an abardaez, sport (kanoe, gwaregañ) pe pourmenadennoù, diouzh an noz, beilhadegoù, c'hoarioù.

Diskleriet e vo an diwallerez evel kreizenn vakansoù. Gant monitourien e vo ar vugale deus 8 e 45 mintin betek 6 e noz.

Priz ar staj : klok, 2.000 l ; ur sizhunvezh, 1.200 l.

Kreizenn vakansoù : klok, 1.400 l ; ur sizhunvezh, 800 l.

Enskrivadurioù da gas da An Oaled, 29870 Treglonou.

Emañ o klask ur sekretour

Emañ Skol-Uhel ar Vro o klask ur sekretour(ez) CES. Ret eo komz brezhoneg evit ar post-se. Ho trugarekaat a reomp evit skignañ ar c'hinnig-se.

Evit an titouroù, skrivan pe pellgomz da Skol-Uhel ar Vro Annaig Renault, 13 straed Belfort e Roazhon, pellg 99.38.98.88.

Gant va gwellañ soñjou.

Annaig RENAULT

E korn an oaled gant Kristof Jezegou

Leor Kristof Jezegou, **"E Korn an Oaled"** a zo bet nevez 'zo adembannet gant Emgleo Breiz. Ur c'holoenn "vodern" evit ul leor bet embannet evit ar wech kentañ e 1923. Met ul leor chomet "yaouank".

Kristof Jezegou a oa ganet e Gwineventer er bloavez 1864. Marvet e oa e 1953. Ur beleg e oa. Savet en deus un toullad levrioù a gellennadurezh kristen, evel-just, met ivez pezhioù-c'hoari, ul leor istor "Hor bro e-pad ar Revolusion", hag ul leor all (1909) "Kontadennou". E leor kentañ a oa bet e galleg : "Histoire de Châteaulin", e-lec'h ma oa bet kure da gentañ.

Hervez Abeozen : *"Un abeg a vadoberezh a zo bet d'e skridoù lennegezh... An dastumad marvailhoù-mañ a zo bet savet evit harpañ parrez yaouank Leskonil, nevez distaget diouzh Pornaleg (Plobannaleg, e galleg), m'eo person enni an Aotrou Jezegou abaoe 1907".*

Ha displeget adarre war embannadenn 1992 , "Notenn gand an embanner" : *"E penn diweza e h/"Ger a-raog", e tispleg Kristof Jezegou e-neus savet e leor evid ma yafe ar gounid e-nefe diwarnañ da helloud sevel eun ti da loja eur beleg a vefe karget da ober war-dro iliz karter Leskonil, er barrez ma oaeñ ar person. Er his-se e vefe êsoh desañ stourm ouz ar pastor protestant saoz diazezet eno"*.. Kavet e vo en dastumad-mañ ugent kontadenn. Ha evit digoriñ ar rummad "Eur Ger a-raog" gant ar rimadell :

Heb eur begad pebr hag holen
Eo meurbed divlaz ar zoubenn :
Er hiz-se, ma n'ho peus bemdez
Nemed labour tenn hag enkrez
E vo divlaz ho teveziou...
Red eo plijadur, a-wechou.

Ha plijadur a vo : n'eo ket trist al leor-mañ !...

"An istoriou 'zo el leor-mañ, 'zo bet dastumet, amañ hag ahont. Kleved a ris, gwechall er gêr, konta e korn an oaled, an darn-vuia anezo". Kontet dezhañ gant Jean Paskoet, mevel e ti tud Kristof Jezegou : *"Eun orinden, ar mevel-se !... Biskoaz, em buhez, ne gavis den all ebed hag a ve bet renket kement a draou fentus en e gelorn. Ha koulskoude, ne ouie ket lenn"*.

Plijadur a vo kavet gant ar c'hontadennoù-mañ. Kentelius awalc'h, evel-just. Met paz re... Hag ar yezh a zo aes-tre da gompren, ha brav-kenañ.

Trugarez da Emgelo Breiz evit an adembannadenn. Perak lavarout : "Ar Vretoned a zo pennoù trist". N'oa nemet mont d'o zi. Ha chom "E korn an oaled".

G.M.

Levriou marc'had-mat evit an hanv

Evel kustum, bremañ, Brud Nevez a werzho adarre er bloaz-mañ "levrioù marc'had-mat evit an hañv". Lod eus an dud a gav dezho e vez lennet dreist-holl e-pad ar goañv, lod eus an dud a gav dezho e vez lennet dreist-holl e-pad an hañv. Renerien Brud Nevez a zo kentoc'h e-touesk ar rummad kentañ ! "Hep mizoù-kas, netra da baeañ, nemet e koustfe muioc'h eget priz al levrioù !" Evel-just ! Graet e vo un distaol 50 dre gant war an holl levrioù embannet e 1990. Da skouer : "P.J. Helias, Biskoaz kemend-all, 4 ha 5. Cervantes, Don Kihote. Broudig F. Bibliographie II".

Graet e vo ivez un distaol 25 dre gant war al levrioù bet embannet e 1992, gant ma vo prenet da vihanañ daou leor asambles, pe div skouerenn eus ar memes leor. Da skouer :"Miossec Y. Mond da Izrael. Kerlann, Soniou pobl. Kervella G. Kastell Keryann. Helias, Biskoas kemend-all 6. Jezegou K. E korn an oaled."

Levrioù all a zo gant 50 dre gant distaol : goulennit ar c'hatalog klok digant Brud Nevez, 40 bis rue de la République 29200 Brest.

Trugarez da skipailh Brud Nevez.

G.M.

MOULADURIOU HOR YEZH

Levrioù evit an hañv...

Eus un amzer 'zo bet

Danevelloù gant **Per Denez**

Setu amañ peder danevell diwar zorn ur skrivagner mailh war an arz-se. Kement-se a raio plijadur d'an holl re bet lennet ganto e levrioù kent hag a adkavo amañ gant dudi e dro-bluenn gwevn hag efedus leun a(vous)fent – pa n'eo ket mousfent du ! Keñveriadenn daou vare-amzer o welout ar perzh kemeret gant un trañsistor e red sioul ar vuhez. Un danevell "politikelerezh-faltazi" en ur Vreizh stalinour. Darvoudoù dic'hortoz skrijus a c'hellfe c'hoarvezout e ti hoc'h amezeg tostañ... da notenniñ ivez ar rakskrid pouezus gant an aozer e-lec'h ma tispleg e soñj war allennegezh hag ar stourm.

142 bajenn. Ment 14,5x21 (80 lur) + 10 % evit mezou-kas.

E-kreiz Breizh ha reizh

Un teskad sonioù gant **Per-Vari Kerloc'h**

A-viskoazh ez eo bet boaz ar Vretoned da sevel kanaouennoù diwar-benn an darvoudoù, ar garantez hag ar vuhez pemdeziek. Sed a ra ar c'haner yaouank-mañ, n'eo ket diouzh an doare kozh avat, diouzh e zoare dezhañ ne lavaran ket ! Eus stourmoù pennkentañ ar c'hantved e Rusia pe e Douarnenez betek Stourm Ar Brezhoneg ; ar garantez evel ma vez bevet bremañ, war ar minitel pe e ti an dentourez. Gwir sonioù ha tonioù eus hon amzer-ni !

94 pajenn (67 son). Ment 14,5x21. Embannet gant Skrid (70 lur).

Prizoniad er Ruhr

gant **Yann-Loeiz Emili**

E-kerz brezel 14-18 e voe tapet Yann-Loeiz Emili (1884-1927) gant an Alamaned ha kaset diwezhatoc'h d'ober war-dro ar puñsoù glaoudouar. Tost da bemp bloaz e chomas prizoniad. En e zistro ez embannas et *C'hourrier du Finistère* e eñverennoù-brezel. Ar skrid-se, liv brezhoneg Leon warnañ, eo a adkavomp amañ.

Un testeni a oa diaes-kenañ da gavout betek-henn eo a ginnigomp d'al lennerien diwar-benn ar reuz a dizhas tud hor pobl en amzerioù kriz-se. Tu a vo dezho da geñveriañ gant an testenioù pouezus all bet savet e brezhoneg (Abeozen, Loeiz Herrieu, Aogust Bôcher...).

En e rakskrid e kinnig dimp Gwendal Denez buhez hag oberennoù Y.L. Emili en do ur pouez bras war emdroadur al labourdouar e Leon hag ivez war ar brezhoneg o vezañ ma oa kazetenner e lodenn vrezhonek ar *C'hourrier.*

100 pajenn. Ment 14,5x21 (70 lur).

Un témoignage important sur près de cinq ans de la vie d'un prisonnier breton en Allemagne pendant la première guerre mondiale, de son premier combat au camp puis dans une mine de charbon de la Ruhr.

Danevelloù troet gant Roparz Hemon II

Unan eus palioù bras al luskad "Gwalarn", hag hini e rener anat deoc'h, a oa digeriñ Breizh war ar bed ha evit se e voe kaset da benn ur pikol labour treiñ. A-hed e vuhez e ouias Roparz Hemon pourchas ha kinnig d'ar vrezhonegerien oberennoù brudet pe vrudetoc'h o tont eus pevar c'horn ar bed heg eus pep amzer. El levrenn-mañ e kavimp seizh danevell a oa strewet amañ hag ahont ha troet diwar ar spagnoleg (Cervantes, Alarcon), an alamaneg (Hoffmann, Chamisso), ar saozneg (Washington Irving) hag an esperanteg (Novikov-Priboi). Pell war-lerc'h e varv eta e c'hoazh Roparz Hemon digeriñ hor spered war ar bed.

Degas a reomp da soñj hor boa embannet e 1988 ur strobad kentañ gant 7 danevell all diwar zorn Hawthorne, Bécquer ha Bret Harte.

208 pajenn. Ment 12,5x18,4.

Mouladuriou "Hor Yezh", 1 plasenn Charles Peguy, 29260 Lesneven.

Demain, il sera trop tard

La situation des Palestiniens apparaît aujourd'hui particulièrement dramatique.

Des négociations en panne

Les négociations de paix, entamées en octobre dernier à Madrid, poursuivies à Washington, n'ont abouti à aucun résultat tangible. Les négociations bilatérales israélo-arabes ont été suspendues au début de mai, après qu'Israël ait présenté son projet d'élections municipales en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Les négociations multilatérales avec des groupes de travail spécialisés (sur les réfugiés, sur la distribution des ressources en eau, sur la sécurité et le contrôle des armements, sur le développement économique, et sur l'environnement) ont été interrompues et reprendront à l'automne.

Les Israéliens ont eu très peur de voir poser le problème du droit au retour des réfugiés palestiniens, surtout quand les USA ont rappelé qu'ils soutenaient toujours la résolution 194 de l'ONU du 11 décembre 1948 établissant le droit au retour des réfugiés. Finalement les États Unis ont maintenu pour cadre des négociations les seules résolutions 242 (1967) sur le retrait par Israël "des" ou "de" territoires occupés et 338 (1973) sur des négociations en vue d'une paix juste et durable au Proche-Orient, en échange de l'évacuation des territoires occupés.

Le 12 mai, les instances de l'OLP réunies à Tunis ont renouvelé leur feu vert pour une participation positive aux négociations de paix sur le principe de "la terre contre la paix" sur la base des résolutions 242 et 338, confirmant ainsi à nouveau la reconnaissance de l'État d'Israël formulée en 1988.

Il faut rappeler que les accords de Camp David (1978), signés par l'Égypte et Israël, prévoyaient des élections générales dans les territoires occupés en vue d'une phase transitoire de cinq ans de gestion par les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza de leurs propres affaires, avant la création de deux États.

Menaces accrues pour les Palestiniens

On en est bien loin aujourd'hui. Israël refuse d'évacuer les territoires occupés et continue la création de colonies en "Judée et Samarie". Cette volonté de colonisation est également illustrée par l'intention de Sharon, ministre israélien du Logement, d'installer des Juifs dans chaque quartier de Jérusalem-Est, malgré l'opposition du maire de Jérusalem. Le 1er juin dernier, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la prise de la vieille ville arabe, a même été signée par le Président, le Premier ministre et le chef de l'opposition travailliste, la Charte de Jérusalem, déclarée "capitale éternelle du peuple juif", nonobstant les droits religieux des chrétiens et des musulmans.

L'existence même du peuple palestinien est aujourd'hui menacée en raison, sous des formes diverses, de la spoliation des terres. Aussi n'est-il pas étonnant de voir les dirigeants arabes demander la protection internationale pour les Palestiniens de Cisjordanie et Gaza.

Ajoutons à cela la poursuite de la politique de représailles menées par Israël par des raids aériens contre les bases du Hezbollah (soutenu par l'Iran) ou du FPLP-CG d'Ahmed Jibril au Sud-Liban, où les Isréaliens continuent à contrôler une "zone de sécurité".

Un intolérable climat de tension

L'Intifada, développée depuis le 9 décembre 1987, n'a amené aucune concession de la part des Israéliens. Elle a eu comme conséquence un nombre d'environ 1.400 victimes. Les détracteurs de la cause palestinienne objecteront certes qu'il y a parmi ces victimes de nombreux "collaborateurs" des Israéliens assassinés par d'autres Palestiniens, en fait par des éléments radicaux qui échappent au contrôle des dirigeants politiques ou par des membres de mouvements islamistes. Il faut aussi rappeler que cette exécution des "collaborateurs" a été condamnée par des dirigeants de l'OLP ou des personnalités palestiniennes proches de l'OLP.

Pour être exact, il faut également se souvenir que des unités spéciales ont été créées dans l'armée israélienne, faisant la chasse aux militants palestiniens avec des méthodes souvent expéditives.

Ce qui est dramatique c'est qu'il y a de moins en moins de grèves et de manifestations et de plus en plus de jets de pierres et d'attaques à main armée (88 Israéliens, dont 23 civils ont été tués depuis le début de l'Intifada).

Les assassinats d'Israéliens ont été condamnés par Fayçal Husseini, personnalité palestinienne la plus connue de Cisjordanie. Il s'agit soit d'actes individuels (comme l'assassinat près de Tel Aviv le 25 mai dernier, d'une jeune Isrélienne de 15 ans, par un jeune Palestinien de 19 ans, en chômage et éconduit par plusieurs employeurs), soit d'actes commis par des membres du mouvement religieux Hamas (commel'assassinat d'un rabbin dans la bande de Gaza le 27 mai).

Ces assassinats ont entraîné de violentes manifestations anti-arabes, dans une ambiance de lynchage et de haine raciste, sans aucune retenue de la part des autorités. Ce n'est qu'au bout de deux à trois jours que Shamir, le Premier ministre, a appelé au calme. Le Président d'Israël a estimé nécessaire d'intervenir pour rappeler à l'ordre des manifestations anti-arabes, qui ont un peu plus mis à mal l'État de droit.

Une telle situation de tension entraîne dans la population israélienne un sentiment de "ras-le-bol" du conflit isréalo-arabe, devant le coût financier élevé et le chômage très important (11 % des actifs, 1/3 des immigrés venus de l'ex-URSS). Cela mène à une remise en cause de l'idéologie du Likoud et de la politique d'annexion rampante et meurtrière des territoires occupés. De plus en plus de gens demandent une séparation d'avec les Arabes, en passant l'alternative "la sécurité ou les territoires", ce qui peut à terme faciliter un désengagement israélien de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Un récent article de "Maariv" préconisait l'abandon de la bande de Gaza.



Photo "Pour la Palestine".
Joss Dray

Le développement de la colonisation ne pourra qu'accentuer encore plus les tensions. Le récent blocage de la bande de Gaza, peuplée de 750.000 h. sur une surface très restreinte, avec des camps surpeuplés où il y a 30 à 40 % de chômeurs, a créé une situation explosive qui n'est pas résolue dans la mesure où les mesures restrictives imposées depuis aux déplacements vers Israël risquent d'entraîner la perte de leur emploi pour la moitié des 30.000 chefs de famille qui y travaillent.

Que sortira-t-il des élections ?

Il va y avoir des élections en Israël le 23 juin. Elles ont lieu à la proportionnelle intégrale. En sont exclus les partis prônant la haine raciale ou remettant en cause le caractère juif et démocratique d'Israël ; cela a notamment entraîné l'exclusion du mouvement raciste Kach.

Les travaillistes sont donnés favoris dans les sondages. Mais si le parti travailliste a reconnu il y a quelques mois l'existence du peuple palestinien, ce qui constitue un tournant important, il n'en reste pas moins que la gauche est restée silencieuse lors des récentes émeutes anti-arabes et que le parti travailliste a tendance à reprendre le discours sécuritaire de la droite.

Itzhak Rabin, leader des travaillistes, est prêt à accepter la présence entière des Palestiniens lors de négociations de paix, comme il est prêt à faire des concessions territoriales sur le Golan, annexé en 1981. Mais s'il était élu, il ne démantèlerait pas les colonies créées dans les territoires occupés et continuerait à en créer ; il mettrait un terme à la colonisation "politique", mais serait prêt à créer des colonies de "sécurité" sur les lignes de front, distinction qui lui a valu l'ironie du fils de Menaghem Beghin.

Après la reconnaissance de l'existence d'Israël par l'OLP en 1988, et après son acceptation de négociations de paix, c'est à Israël qu'il appartient de cesser le cycle infenal de la violence en mettant fin à l'occupation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et en acceptant l'existence d'un État palestinien, prévu dans le plan de partage de 1948, mais qui n'a toujours pas d'existence territoriale.

Y.J.

Un oranger sur le sol irlandais

Par Roger Faligot

Hébergement irlandais

Il ne fait pas bon, paraît-il, héberger des étrangers en Bretagne par les temps qui courent. Signalons tout de même que, comme chaque année, le Secours populaire interceltique accueille des enfants de Belfast et Derry. Ils en ont même accueilli plus de 2.000 depuis le début du conflit dans les années 70. Cette année leur séjour se déroula du 10 juillet au 2 août et les familles d'accueil peuvent contacter encore le SPI le soir et le week-end au 98.96.80.44 et au 96.21.18.42. En complément, le Secours populaire de Brest me signale qu'il fait également venir des enfants du quartier d'Ardoyne (Belfast). (Son adresse : 7 rue de Keravel, 29200 Brest, tél. 98.44.80.43, fax 98.44.60.96).

Les jumeaux n'en étaient pas

Étrange saga que celle des frères Keohane, les jumeaux Patrick et Kevine en 1957. C'est à San Diego (USA), au début du mois dernier que les "Incorruptibles" du FBI les ont interpellés. Il faut dire que selon l'état civil, ils étaient tous deux décédés, respectivement à l'âge de 13 et 11 ans. Et les deux hommes qui avaient emprunté leur identité n'étaient pas n'importe qui : James Joseph Smyth et Kevin Barry Artt, faisaient partie des 38 prisonniers républicains qui avaient fait la belle lors de la Grande Évasion de septembre 1983 du camp de Long Kesh (en Irlande du Nord).

Depuis ils avaient refait leur vie, l'un comme peintre-décorateur, l'autre comme vendeur de voitures. C'est paraît-il, les empreintes digitales de Kevin Barri Artt comparées au fichier des permis de conduire qui ont provoqué l'arrestation des deux "faux frères"...

Fin du calvaire pour Judith Ward

Le 11 mai dernier, Judith Ward, dont nous avons déjà parlé ici, a enfin été libérée de la prison de Manchester. La Justice anglaise l'a reconnue totalement innocente des chefs d'inculpation qui lui ont valu 18 ans de prison : à savoir sa participation présumée dans un attentat qui avait coûté la vie à 9 soldats et 3 civils en 1974.

Le plus extraordinaire c'est qu'aujourd'hui tout le monde reconnaît qu'au moment de son arrestation, Judith Ward ne semblait pas pouvoir être coupable.

– *"A l'époque, elle était mentalement instable, je m'en suis bien rendu compte"*, confirme le Dr James McKeith, psychiatre.

– *"Dans toute ma carrière, je n'ai jamais vu quelqu'un en état d'arrestation se flatter d'appartenir à l'IRA. Mais elle, si. Ça m'a mis la puce à l'oreille !"*, précise le détective de la police RUC Robert McFarland.

– *"C'est vrai que ses déclarations étaient incohérentes, contradictoires et pas plausibles"*, surenchérit devant la Cour d'appel, Michael Mansfield, le Procureur de la Reine.

Autrement dit, faute de trouver les vrais coupables, tout ce beau monde avait préférer livrer en pâture à l'opinion publique la première venue. Faute de grive, on mange du merle.

Aujourd'hui Judith Ward a quarante-trois ans. Sa vie débute à peine.



Graffiti – Août 78 – Falls.

Négociations de Paix ?

Plusieurs lecteurs, – soit de cette chronique, soit de mon bouquin **La Résistance irlandaise** (éd. Terre de Brume, Rennes) –, me reprochent d'être trop optimiste quant aux chances de voir aboutir des négociations fructueuses sur le sort de l'Irlande.

Aussi peut-on faire le point sur les événements récents à ce propos :

1) Au château du Stormont ont lieu des négociations entre le parti catholique social-démocrate (SDLP) et les partis unionistes. Ces derniers se sont plaints du projet du SDLP de vouloir instaurer une administration nordiste avec 6 hauts-commissaires : 3 nommés par Londres, Dublin et Bruxelles, et 3 élus dans le Nord. Ceci pour une phase transitoire de pacification. En effet, les Unionistes y voient déjà en filigrane un projet de réunification qu'ils jugent inacceptable.

2) Gerry Adams, le Président de Sinn Féin, bien que ce parti ne soit pas encore invité à la table de négociations, a souligné que le point de vue européen du SDLP dans la résolution de la crise constitue un pas dans le bon sens. Dans le projet publié par Sinn Féin, au début de l'année **Towards A Lasting Peace** (vers une paix durable), cette dimension est également présente, même si, par ailleurs Sinn Féin a appelé à voter "No" au référendum sur Maastrich le 18 juin.

3) Simultanément, Martin Mc Guinness, dirigeant du Sinn Féin à Derry s'est félicité des déclarations de l'ancien secrétaire d'État en Irlande du Nord conservateur Peter Brooke. Celui-ci a souligné qu'il faudrait tôt ou tard négocier avec Sinn Féin... Du coup Mc Guinness lui a suggéré ainsi qu'à l'ancien Premier ministre Ted Heath de rencontrer des représentants du parti indépendantiste.

4) Enfin, les deux pasteurs de l'Église réformée qui organisent de leur côté des négociations bi-latérales d'une part avec Sinn Féin et de l'autre avec les groupes Loyalistes ont connu quelques déboires récemment. L'Ulster Defence Association (UDA) a en effet décider de cesser pour le moment de s'entretenir, même indirectement, avec les Républicains. Toutefois, les deux intermédiaires, qui avaient déjà organisé la trêve de 1974, sont persuadés de pouvoir reprendre ces discussions sous peu.

C'est donc la première fois que, simultanément des signaux favorables s'allument et que chacun réfléchit à la façon de sortir du conflit.

Ce sera d'ailleurs l'un des sujets des multiples débats, organisés avec les principaux protagonistes, à l'occasion du Festival des Minorités de Douarnenez (du 23 au 30 août prochain) qui concernera justement l'Irlande.

23-30 août : L'Irlande à Douarnenez

Le 15e Festival de Cinéma de Douarnenez qui aura lieu cette année du 23 au 30 août sera consacré à l'Irlande, qui nous est certes familière, mais sur laquelle il reste souvent tant de choses à découvrir.

Un pays colonisé

Il est bon de rappeler certains points de son histoire mouvementée.

Peuplée assez tardivement vers 6.000 av. J.C., l'Irlande connaît l'arrivée des Celtes vers le sixième siècle av. J.C., avec domination complète des Gaëls sur l'île vers le quatrième siècle après J.C. L'Irlande sera le seul pays celte à échapper complètement à la conquête romaine et à conserver une société rurale, familiale et tribale, sans unification politique, avec un rôle important des druides (filid) et des hommes d'art.

Le christianisme y est bien installé à la fin du IVe siècle, grâce à saint Patrick, mais avec une organisation et des caractères particuliers de l'église irlandaise jusqu'au XIIe siècle. L'Irlande est alors "l'île des saints et des savants", faisant la symbiose entre l'art celtique et l'art chrétien et apparaissant comme le "phare" de la civilisation et de la science européennes à l'époque de Charlemagne.

Mais l'Irlande va être marquée pendant deux siècles par les invasions des Scandinaves, qui fondent les premières villes et qui se mélangent aux Irlandais. Ils sont vaincus en 1014 à la bataille de Clontarf ; mais le roi Brian Boru, unificateur de l'île, est tué. Pendant près de deux siècles, l'Irlande reste indépendante, mais déjà marquée par l'implantation d'ordres religieux continentaux.

Bientôt les Plantagenêts interviennent dans les affaires de l'île et en 1175, Henri II établit la suzeraineté de l'Angleterre sur l'Irlande. Les barons anglo-normands contrôlent bientôt les 3/4 de l'île, mais ils sont peu à peu assimilés par les Irlandais.

Une administration centralisée s'établit autour de Dublin, où un Parlement est créé en 1297. En 1494 il décide de subordonner les lois d'Irlande à celles d'Angleterre. En 1541 il déclare Henry VIII roi d'Irlande ; celui-ci est en même temps chef de l'Église anglicane, l'Église établie en Irlande aussi, ce qui fait prendre aux conflits une teinte religieuse.

La résistance des Grands d'Irlande au pouvoir royal se termine en 1607 par la fuite des comtes. Le système des Plantations se développe ; les terres les plus fertiles sont accordées à des Anglais, en principe travaillées par des Anglais, en fait par des Irlandais. C'est l'origine du problème agraire irlandais qui va durer jusqu'au début du XXe siècle avec opposition entre les tenanciers irlandais catholiques et le propriétaire anglais protestant ou son intendant. Au début du XVIIe l'Ulster restée la province la plus gaélique est massivée colonisée par des Anglais et des Écossais protestants. L'Université fondée en 1591 à Dublin, interdite aux catholiques, va être un centre d'anglicisation et de protestantisme.



La politique anglaise provoque la révolte de 1642, brisée de façon expéditive après le débarquement de Cromwell en 1649 et vaincue en 1652. Les 3/4 de l'île vont être confisqués, les exportations vers la Grande-Bretagne sont limitées. La situation s'améliore lors de la restauration des Stuarts en 1660, mais lors de la révolution de 1688 s'opposent les Jacobites et les Orangistes (partisans du nouveau roi Guillaume d'Orange). Après la victoire des Orangistes à la bataille de la Boyne en juillet 1690, les Irlandais catholiques ne sont plus électeurs ni éligibles, sont exclus de nombreuses professions soumis à des mesures vexatoires. Des nouvelles confiscations de terres ont lieu (en 1703, les catholiques n'ont plus que 1/7e du sol). L'économie irlandaise est durement pressurée, ce qui provoque même les protestations des protestants. La culture gaélique s'effondre.

A la fin du XVIIe siècle et dans le courant du XVIIIe, le Parlement d'Irlande joue un rôle croissant avec l'émergence d'une nation irlandaise protestante, mais aussi l'adoucissement des mesures anticatholiques, notamment lors de la guerre d'Indépendance des États-Unis.

L'Irlande est cependant une nation aux 9/10e catholique, représentée par des protestants. Avec le développement de la culture de la pomme de terre, la croissance démographique est importante, mais cela rend le problème agraire plus grave, par une pression plus forte sur la terre.

La révolution française de 1789 est bien accueillie en Irlande, où Wolf Tone fonde la société des "Irlandais Unis", mais les protestants opposés aux réformes fondent en Ulster l'Ordre d'Orange en 1795. La tension née de la disette aboutit à l'interdiction des Irlandais Unis. Les tentatives d'intervention française en Irlande échouent. Elles sont suivies du vote du Bill d'Union en 1800, supprimant le Parlement d'Irlande directement rattachée au Royaume-Uni.

Le nationalisme irlandais

L'économie irlandaise est durement touchée par la politique britannique de libre-échange qui ruine, sauf en Ulster, l'industrie. La forte croissance démographique entraîne une réduction croissante des tenures. La misère entraîne une émigration croissante vers la Grande-Bretagne et les USA.

Le nationalisme irlandais se développe avec l'action de O' Connel (1775-1847) qui obtient l'émancipation des catholiques, la résolution du problème de la dîme payée par les catholiques à l'Église anglicane, mais qui ne peut mener à bien la lutte contre l'Union malgré une énorme popularité.

Fondé en 1842, le mouvement des Jeunes Irlandais réclame l'indépendance, mais ses espoirs sont brisés par la Grande Famine de 1846 qui entraîne une chute de la population en raison du nombre de morts et de l'importance de l'émigration ; l'Irlande est au XIXe siècle le seul pays dont la population diminue. La Grande Famine va entraîner aussi un écroulement de la langue gaélique (2 millions de locuteurs au milieu du XIXe – 0,6 million au début du XXe). La tentative de soulèvement des Jeunes Irlandais, créateurs du drapeau irlandais en 1848, échoue. La Famine et la crise entraînent des ventes de terres acquises par des hommes d'affaires effectuant de nouvelles évictions de tenanciers.

En 1858 est fondée l'Irish Republican Brotherhood, et le mouvement Fenian se développe avec le but d'une insurrection armée, grâce à l'appui des exilés. L'IRB connaît un recrutement plus populaire que tous les mouvements antérieurs.

Gladstone, Premier ministre, pose la question d'irlande après 1867 devant le Parlement. Dans le même temps est créée en 1870 la Ligue pour le Home Rule revendiquant la restauration d'un Parlement irlandais et un gouvernement autonome pour l'Irlande. Parnell prend la tête du mouvement nationaliste irlandais, mais les différents projets de Home Rule échouent en raison de l'opposition de la coalition unioniste. Le problème agraire est cependant résolu en 1903 par la Loi Wyndham qui permet aux tenanciers d'acheter les terres : en 1914 les Irlandais possèdent les 2/3 des terres et s'organisent en coopératives.

A la fin du XIXe siècle, le mouvement nationaliste et le mouvement social se développent avec la création de la Ligue Gaélique en 1893, de l' "United Irishman" en 1899 du Sinn Fein en 1905, mais aussi de l'Irish Congress of Trade Unions en 1894 et de l'Irish Socialist Republican Party en 1896 par James Connolly, menant de pair la revendication sociale et la revendication nationale.

Devant les progrès du nationalisme, le gouvernement britannique s'engage à présenter un nouveau projet de Home Rule, rejeté par les Unionistes d'Ulster, seule région industrialisée, qui fondent en 1913 l'Ulster Volunteer Force.

En même temps que la lutte sociale se développe, les nationalistes s'organisent et fondent en novembre 1913 les Irish Volunteers, bientôt contrôlée par l'IRB. En mai 1914 un projet de Home Rule est finalement adopté, mais son application est différée après l'éclatement de la première guerre mondiale.

AR VRO

Culture bretonne et celtique

7 rue Le Breton (près des Halles)

29100 DOUARNENEZ

Tél. 98.92.25.02 - 98.92.90.02

Vend aussi "Le PB"

Un livre remarquable pour mieux comprendre le Finistère

Il y a quelques mois déjà qu'Yves Le Gallo a publié, aux éditions Ouvrières, deux forts volumes sur *"Clergé, religion et société en Basse-Bretagne, de la fin de l'ancien régime à 1840"*. Même si l'essentiel résulte de la reprise remaniée d'une brillante thèse d'État soutenue par l'historien brestois en 1980 à la Sorbonne, c'est en fait un ouvrage grand public qui nous est proposé, écrit dans un style clair, élégant, savoureux.

Les 233 pages qui constituent un peu plus du tiers du premier tome évoque "Basse-Bretagne et Finistère". Yves Le Gallo, natif de Brest, fondateur du Centre de recherches bretonnes et celtiques, ne connaît que celle-là, en tout cas, ne s'intéresse qu'à celle-là, ce qui l'empêche souvent de comparer, de voir les similitudes, de distinguer la bretonnité de la Basse-Bretagne. Cette réserve faite, la Basse-Bretagne d'Yves Le Gallo, c'est surtout le Finistère, que l'auteur connaît de A à Z, d'un bout à l'autre, des origines à nos jours.

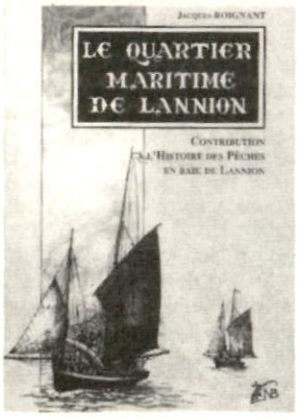
Il aborde son sujet de prédilection sans complexe, cite des propos peu ébruités, tels ceux de Michelet, qui écrit sur son journal de route, en août 1931 : *"La Bretagne est une colonie comme l'Alsace et les Basques, plus que la Guadeloupe"*. Y.L.G. montre clairement l'altérité des Bas-Bretons par rapport aux Français (et francophones) au XIX[e] siècle. Il définit "deux peuples, deux civilisations, avant d'étudier les ethnies bretonnes : léonards, dont les hommes et le pays sont présents en profondeur, et opposés aux Cornouaillais encore plus qu'aux Trégorrois.

La partie proprement historique étudie le clergé, ses rapports avec la population. Les Léonards, traditionnellement plus nombreux que les Cornouaillais dans le clergé, ne souhaitent pas être envoyés en Cornouaille. C'est donc un clergé mal vu, mal noté, parfois de valeur moindre, qui est envoyé au sud de l'Arrée. Ce qui contribue à une déchristianisation accrue de la Cornouaille par rapport au Léon.

La partie événementielle traite d'abord de 1799-1814, puis de la Restauration. Les évêques qui marquent la période ont pour nom Mgr de Crouseilhes (1814-1823), puis Mgr de Poulpiquet (1823-1840). Le clergé le plus modeste a également droit à de longs développements, souvent pittoresques. La formation, les revenus, la vie matérielle, l'activité intellectuelle et spirituelle, la vieillesse sont passés au crible. Ce n'est jamais ennuyeux, même si cela approche les 1.150 pages !

Voilà un écrivain, historien et conteur qui n'est pas très éloigné, par le talent, du petit-fils d'Alain Le Goff, le Bigouden (et donc Cornouaillais) Pierre-Jakez Helias.

J.J.M.



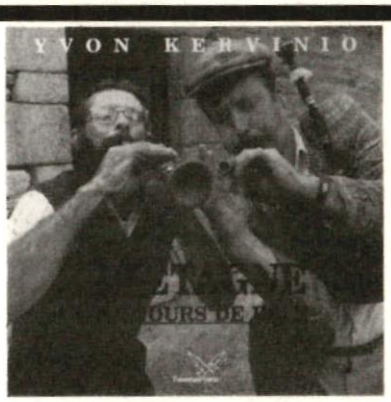
532 pêcheurs embarqués en 1935, 260 en 1956 : fallait-il s'intéresser au sous-quartier maritime de Lannion ?

Historien trégorrois, co-auteur des deux volumes sur la Révolution dans le Trégor, Jacques Roignant nous livre un ouvrage intéressant sur la vie maritime du Trégor. C'est pourtant un des secteurs de la côte bretonne où la pêche a été la moins active, après une époque florissante (XIV[e]-XV[e] siècle). Jusqu'au XIX[e], le pays de Lannion a végété, sur le plan maritime, jusqu'à ce que la pêche à la sardine stimulée par l'invention de la boîte de conserve, fasse prospérer quelque peu la côte.

L'auteur commence par faire le point au XVIII[e] siècle. Quelques familles seulement vivent alors de la pêche, entre Saint-Michel-en-Grève et l'Ile-Grande. Les pêcheurs occasionnels sont avant tout des paysans côtiers. Les ravages de la Révolution sont sensibles dans quelques communes, mais, malgré les difficultés, d'autres se livrent enfin à la pêche : la baie de Lannion semble augmenter de 2/5 entre 1726 et 1910. Le nombre de bateaux triple entre 1810 et 1828.

Vers 1880, après une nouvelle période de stagnation, c'est enfin l'essor. Au tournant du siècle, c'est la flambée du nombre des marins de commerce ou d'État : leur nombre est peut-être multiplié par 10 entre 1854 et 1911. Par contre, la pêche stagne : le nombre des pêcheurs est le même en 1931 que vers 1900 et les équipages vieillissent. A noter que la pêche à pied a persisté plus longtemps comme complément de revenu et qu'elle se poursuit de nos jours.

Un autre intérêt du livre est de fournir un grand nombre de photographies et cartes postales anciennes qui nous montrent la côte avant le béton, ainsi que des industries qui ont disparu depuis : sardineries à Trébeurden et Locquémeau, atelier de salaisons de Lannion-Beg-Léguer. Il est dommage qu'il n'y ait pas une table des illustrations, cartes et graphiques, car tout cela ne manque pas d'intérêt.



"Ma Bretagne des jours de fête"

Nous avons déjà parlé ici d'Yvon Kervinio, l'actif animateur de "l'Aventure Carto", éditeur de cartes postales artistiques et de livres à Quistinic, dans le Pays de Pontivy. Cette fois, l'animateur passe au premier plan en publiant une soixantaine de belles photos sur la Bretagne et les Bretons des jours de fête.

Sonneurs à la fête du cidre de Quistinic : il y a les attitudes, la physionomie, la prise de vue, malicieuse ou attendrie, admirative ou narquoise. Un mariage à Bubry, une fête à Trédion, le festival de la musique gallèse à Monterfil, un pardon à Saint-Nicodème, une fête à Guénin, une fête de la rose à Quimperlé, une noce bretonne à Brec'h, un pardon des motards à Porcaro. De beaucoup de personnes photographiées émanent la joie simple, l'enthousiasme, le cocasse, comme à la Calvacade de Saint-Brieuc. Tous les âges, toutes les conditions sont là, communiant dans la fête.

Moment irremplaçable pour des communautés menacées par le repli sur soi liée à la société de consommation individuelle et d'uniformisation qui étend ses tentacules sur le monde.

L'odeur du pays, de la cuisine partagée, les notes de la musique pour tous, l'écho de traditions partagées, par delà les âges et les conditions : cet album souvenir nous plonge au cœur d'une richesse à préserver, la fête.

Le livre est disponible en librairie ou à "l'Aventure Carto", 56310 Quistinic : 97 F.

J.J.M

"Armen"

Le numéro 43 comprend une étude de la rédaction sur la population bretonne depuis 1900 jusqu'à 1990. Les travaux de l'INSEE-Rennes ont nourri en partie cert article. Dommage de voir des données cartographiques sur la Bretagne à quatre départements succéder à des cartes de B 5 extraites de *Skol Vreizh*.

La revue *Breizh Eco* a pourtant publié les chiffres pour la Bretagne à cinq départements ! Les pipes en terre cuite d'Ille-et-Vilaine ; le pardon du beurre à Notre-Dame du Crann en Spezet et toutes les chroniques habituelles qui ne manquent pas d'intérêt. Une biographie de la chanteuse parisienne Fréhel, à attaches bretonnes, clôt la livraison.

Élie Marc et l'inconnaissable



Dame Nature

Élie Marc ? Une artiste et une peinture bien étranges. En parler, c'est possible. Pourtant je préfère vous inviter à faire sa connaissance à Morlaix, à la galerie Jadis et Aujourd'hui où elle expose.

Sa peinture, on la regarde nous regarder. Et si l'on a la chance d'être invité à y pénétrer, on ouvre tout grand ses sens, et l'on voyage ailleurs, dans l'invisible, au-delà de la ligne d'horizon. On se laisse caresser, bousculer, effrayer, émerveiller.

Est-ce fortuit si Élie Marc s'est posée, à 20 ans, sur la terre bretonne où elle jongle prestement avec les quatre éléments ? Quatre ? Moi j'ose dire, puisque l'on ne brûle plus les sorcières aujourd'hui, que j'ai vu d'autres choses dans sa peinture. Oui, je crois bien avoir entraperçu l'autre côté de nous, derrière le bout de l'infini.

Christiane LAIFAOUI

Les œuvres de Mme Élie Marc sont visibles à son atelier, 32 rue de Tréguier, 22300 Lannion. Tél. 96.46.47.84.



Le Saint et la Femelle, 1992



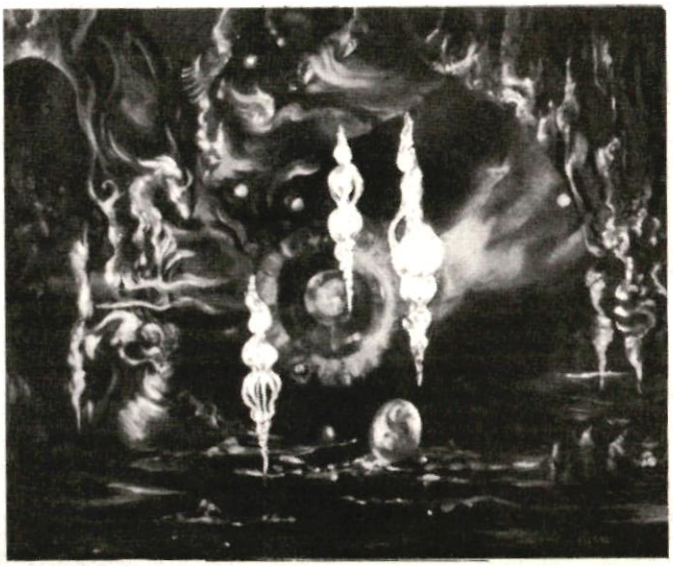
La Reine verte, 1991



Athéna, 1992



"Ezéchiel", 1992



Le Graal, 1990

A lire absolument !

Le livre de Dominique Aupiais le situe d'emblée dans la lignée des écrivains bretons pour qui la Bretagne n'est pas le décor statique d'une vie, mais le cœur d'une quête passionnée de soi et des autres. En lui éclate la même passion celte qui animait Xavier Grall et Morvan Lebesque : celle d'un combat pour la Vérité et la Justice. Avec lui, nous sommes bien au-delà de ce qu'il est convenu de nommer la littérature "régionaliste". Car c'est de l'Homme que l'on parle ici.

Pour l'auteur, la clef secrète de chacun de nous, c'est la douleur. Douleur à être un humain vraiment humain, au travers de la relation entre soi et les autres dans un monde écrasant, comme indifférent à la souffrance et à l'humiliation des pauvres, surtout s'ils appartiennent à des peuples niés. Bretons ou Créoles sont broyés par les mêmes forces aveugles, seules les formes de l'oppression diffèrent. Les Réunionnais pauvres en biens marchands, mais encore riches d'une culture vivante leur apportant la joie, alternent dans son livre avec nos Bretons pauvres en culture bretonne bafouée et riches de bagnoles rutilantes qui avalent les kilomètres et les consciences.

Dominique vit à l'intersection de ces deux mondes qui s'ignorent, s'épient et se jalousent. Rien en Bretagne, semi-colonie d'une France riche et trop présente ne s'oppose, selon lui, quant au fond, à la Réunion, colonie évidente d'une Métropole lointaine, car dans l'identité des deux peuples, tout est brouillé et truqué. Mais quels écheveaux à démêler pour arriver à le démontrer ! Car ce livre n'affirme rien. Il explique et démonte pièce par pièce le puzzle mortel où l'État plonge les peuples à détruire. Dominique isole les trucages, dénonce les truqueurs, car les truqueurs sont les mêmes ici et là-bas. A 10.000 km de distance, des chênes celtiques aux cocotiers créoles, se joue un drame analogue. Mais d'où vient à l'auteur cette force et ce savoir-faire étonnant ?

Fils de paysan breton pauvre, Dominique Aupiais a connu dans sa jeunesse les travaux de l'été, la gloire du blé de son père, l'odeur des algues de la mer si proche du Sillon de Bretagne. C'est un Gallo. Il a cette chance d'être d'une génération bretonne qui a bu encore aux sources des cultures populaires de la "vieille" Bretagne des solidarités claniques. Pauvre de biens, mais riche d'une valeur humaine faite des choses simples, son village lui apprend les valeurs des sociétés traditionnelles qu'il emmène avec lui en ville pendant ses études afin de les adapter à la nouvelle société, celle des villes latines, celle de la culture étrangère. Il vit, étonné, le choc des deux sociétés où c'est la sienne, la bretonne, qui est coupable puisque différente, et partout condamnée.

Tout le monde le vit en 1960. Les premières vagues touristiques amènent chez lui les banlieusards goguenards venus voir les "plouks". Voir. Que l'on veuille bien sonder ici le mot fasciste. Car il n'y avait au Sillon rien à voir pour les Bretons ; étaient-ils donc déjà devenus spectacle, carte postale pour les "autres" ? Dominique apprit l'humiliation pour lui et les siens. Breton, il ne l'oubliera jamais, car c'est comme cela chez nous, au moins depuis Nominoë. Mais lui, il veut comprendre. Alors commence une longue quête vers la découverte de la Bretagne, cette nationalité refoulée, ce "particularisme" étrange que l'on cache autour de lui comme une maladie honteuse. Nous avions déjà eu la chance d'avoir une démarche analogue, celle du citadin Morvan le Nantais, son voisin. A son tour, la campagne gallèse, avec le calme de ceux qui savent désormais qui ils sont, nous parle. Qui a bien pu dire que ceux là étaient des "sots" bretons ?

Dominique AUPIAIS

ENTRE CRÉOLE ET BRETON

ces racines qui nous libèrent !



Lentement, très lentement, en un mouvement dont il n'est pas conscient à l'époque. Dominique, dans la solitude, se forge une culture bretonne et comme Morvan toujours, découvre cet humanisme qui est nôtre et que nous appelons celtisme, simplement, au travers des choses de la vie. Désormais, pour lui, le Monde, et son peuple dans le Monde, et lui dans ce peuple, tout devient cohérent : Ce Monde a un sens, il devient intelligible.

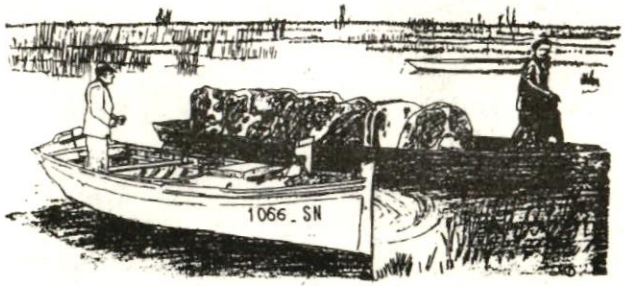
Ce que la culture officielle de l'appareil d'État, depuis des siècles, a voulu briser, séparer en nous, est maintenant relié. Avec la culture bretonne, il avait trouvé ses repères. Avec le celtisme, il est devenu autre. Cela s'appelle une révolution culturelle. Ce Gallo opiniâtre, frustré des certitudes linguistiques de ses compatriotes bretonnants, s'est ouvert à l'arraché, une voie bretonne vers la culture universelle. Loin des écoles où l'on n'enseigne pas à devenir Breton et de là, à aller voir ailleurs.

Dès lors il porte en lui sa différence celte et peut devenir un militant pacifique de toutes les batailles pour l'homme. Il est devenu un Breton inassimilable et heureux. Mais s'il peut être Breton en Bretagne, Dominique peut être Chinois en Chine ou Créole à la Réunion. Membre conscient et actif d'un peuple, il peut être de tous les peuples, tout en restant lui-même. Cette alchimie étrange étonne la culture française, car elle ne conçoit les rapports entre humains que sur le plan des rapports de force entre classes ou individus isolés.

Dans la logique celtique, la relation est d'abord, de peuple à peuple, de culture à culture. Pourquoi ? Pour échanger l'esprit sur un strict plan d'égalité, hors de toute domination et assimilation. Dominique découvre également la férocité joyeuse de l'indépendance individuelle analogue à celle de son père paysan, mais cette fois indépendance dans la société moderne où trop d'hommes robustes marchent encore "les yeux pliés" comme dit Glenmor. Et ce Breton devient Réunionnais pour l'amour d'une belle Créole. Il n'en est que plus Breton, c'est la logique des Celtes, la logique des peuples. Pas celle des États et de ceux qui les servent ou les suivent, et qui sèment la haine.

A la Réunion, Dominique Aupiais découvre avec surprise le même discours français faussement universaliste sur l'unité hexagonale. Cette version tropicale du discours induit des conséquences analogues à ce que nous connaissons ici, mais là-bas elle connaît des degrés bien plus terribles pour les Créoles. Dominique, qui a le sens des formules, dénonce d'abord "l'inhibition des consciences" réunionnaises. Le Créole se veut Français avant tout et consommateur à part entière. N'est-ce pas son droit depuis 1789, qui a fait de nous tous des citoyens égaux ? Ou au moins depuis 1848, lorsque l'esclavage a été aboli ?

Le Créole préfère la civilisation du rock et du Coca-Cola à toute autre. Le déracinement est donc en marche, subventionné à coup de RMI et d'Allocations familiales. Bien sûr, le développement économique ne se fait pas, mais une population assistée a-t-elle besoin d'économie ? Alcoolisme, misère et prostitution, sans oublier la drogue, se banalisent dans l'indifférence d'une Métropole qui paye pour être tranquille. Là-bas, un peuple se dissout, lentement. Pour le bénéfice de qui ?



Le productivisme aura détruit beaucoup de "bonnes" choses du milieu rural, et particulièrement ces moments merveilleux que les générations futures ne connaîtront plus.

Dominique découvre là-bas une Bretagne tropicale en pire, car ici au moins si les chances d'une relance culturelle et économique sont faibles, elles sont réelles. Il prend donc parti pour les opprimés. Etrange pour les Blancs et les Noirs de voir un "Z'oreille", même pas fonctionnaires, s'installer comme agriculteur, adopter le parti-pris créole.

Dominique parle donc breton, en langue française, à ses frères créoles. Il plaide pour un renouveau de la culture jouant à la fois l'enracinement local et l'ouverture aux autres, car tout commence par là. Il le suit, puisque il l'a vécu, ici, en Bretagne. Son ambition est, militant breton, de nourrir les esprits et, paysan, de remplir les ventres. La Bretagne peut être fière de lui. Bien sûr tout n'est pas simple puisqu'il est Blanc et malgré tout pour beaucoup de gens de couleur il demeure un "Z'oreille".

Ses enfants sont métis et il en fait des hommes libres comme lui, assument leur double héritage : celui de l'ancêtre esclave là-bas et la lignée paysanne d'ici. Déjà son fils Paolo, à 12 ans, sait qui il est, ce qu'il veut et sait l'écrire là où bien des adultes bafouilleraient : le celtisme de Dominique fonctionne aussi au sein de sa famille. Ses enfants sont chez eux ici et là-bas comme, à d'autres générations, certains enfants étaient chez eux en Bretagne et dans une autre région. Mais ici les patries se télescopent à l'échelle de la planète et non de l'Hexagone étriqué.

Dans la confrontation générale des cultures qui caractérise notre époque, le livre de Dominique Aupiais est celui d'un Breton situé en première ligne des chocs culturels. J'espère que son antimilitarisme me pardonne cette comparaison d'ordre stratégique. Mais il est réconfortant de voir Dominique à l'œuvre, animé là-bas du même idéal que nous ici. Car il nous montre que notre culture bretonne, si elle peut motiver son combat pour la liberté si loin de nos landes, est sans doute en train de sortir de



sa difficile adolescence. Est-ce la maturité à venir d'une pensée bretonne, pleine et entière, devant nous ?

En tout cas, cette maturité est bien celle de l'auteur de *"Entre Créole et Breton"*. Il n'est pas si courant dans notre littérature en breton comme en français de partir de souvenir d'enfance, se construire en tant qu'homme libre et arriver au cœur des problèmes, vécus, du Tiers-Monde en utilisant la culture celte comme guide. Et de-là, s'imprégnant de culture créole, venir jeter un regard neuf sur Breizh. Comme l'aurait dit Morvan Lebesque, le livre de Dominique Aupiais est un "pont", à franchir absolument.

Loeiz Ar Beg

Il y avait encore beaucoup de choses à dire sur le livre de Dominique, étant donné sa diversité et sa valeur exemplaire pour les Bretons. Éditions ERE, Rialland Meur, 35600 Bain-sur-Oust, tél. 99.91.70.61, ou en librairie.



Actuellement, à l'île de la Réunion, malgré les sommes énormes dépensées dans une politique de construction de logements sociaux, l'habitat insalubre reste avec le chômage le problème le plus important.

Un bilan précis de la situation du breton

Chercheur en sociologie bretonne, Noël Lainé est aussi un néo-bretonnant actif. Les Éditions "Terre de Brume" à Rennes nous ont livré l'essentiel d'une recherche effectuée en 1989 sur la situation de la langue bretonne (206 p, 98 F), en particulier dans les médias. L'auteur analyse d'abord le concept de minorité, avec les corollaires habituels : nation, ethnie ou région.

La distinction langue/dialecte est également explicitée. Les droits des minorités dans l'État français sont inventoriés : c'est rapide puisqu'elles n'en ont quasiment pas. Le dernier exemple (?) épisode est le refus de la France, en juillet 1990, d'accepter le texte de la CSCE relatif à l'expression possible en langue minoritaire devant la justice et l'administration. Autres réfractaires : Bulgarie, Roumanie et Grèce. Les arguments officiels sont passés au crible.

La deuxième partie est un inventaire sur l'histoire de la langue, sa situation et sa place dans l'enseignement, les médias et la vie publique.

La partie sur l'édition en langue bretonne est également intéressante. L'étude focalise onze éditeurs (Brud Nevez, Al Liamm, Hor Yezh, Skol, Imbourc'h, An Tour Tan, Al Lañv, an Here, Preder, Skol an Emsav, Keit vimp bev.

Deux ou trois d'entre eux ne publient pratiquement plus rien. Par contre, Skol Vreizh, qui édite les feuilletons et romans de Fanche Peru, des nouvelles, des inédits (Jean Conan), un recueil sur les écrivains bretonnants d'après-guerre est "oublié". Vestige de la querelle orthographique ? On ne trouve pas trace, non plus de Planedenn, qui a paru jusqu'en 1991 (L'utopie, de T. More). Dans ma modeste bibliothèque, je relève une dizaine d'ouvrages non comptabilisés. Une bonne partie figurent pourtant sur les listes des ouvrages aidés par l'institut culturel.

L'étude du public breton pour les livres (10.000 personnes ?), sa composition sociale. Les perspectives insistent sur le rôle fondamental de l'enseignement. C'est là que le bât blesse. On sait la terrible menace qui pèse sur l'édifice avec la réforme Jospin-Lang. La parole n'est plus au seul chercheur mais à tous les "emsaverien".

J.J.M

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente
LA VIE BRETONNE

B.P. 419
22404 LAMBALLE CEDEX

Petite histoire du développement rural en Bretagne

L'histoire économique est une discipline relativement récente, surtout dans l'Hexagone. L'histoire rurale y est aussi très en retard. L'histoire du développement rural est inséparable de l'histoire de la société tout entière. Le développement n'est pas linéaire ; il est marqué par des phases où le dynamisme est important et par des périodes de reflux, de blocages et de récession. Nous distinguerons quatre périodes, de durées très inégales : 1) Du XV^e^ siècle à la Révolution ; 2) Le XIX^e^ siècle ; 3) 1918-1940 ; 4) Depuis 1950. Cette période sera traitée dans un article ultérieur.

Chacune de ces périodes est traversée par quatre phases plus ou moins distinctes : une phase hygiénique, sanitaire ; une phase éducatrice, technique ; une phase économique et enfin une phase sociale.

I. Du XV^e^ siècle à la Révolution

1453 marque la fin du Moyen Age et le début de l'ère moderne. La Bretagne indépendante se dote de tous les attributs d'un Etat moderne : armée, fiscalité, monnaie, relations directes avec les autres États. L'État breton est une réalité incontestable. La flotte bretonne est une des premières d'Europe. Celle-ci induit un foisonnement d'activités annexes en milieu rural dont, notamment, le tissage. Les ports de la côte nord sont correctement reliés à ceux de la côte sud et rayonnent sur la Bretagne centrale. *"Une articulation remarquable du commerce maritime et des activités rurales avait entraîné un développement généralisé du littoral et de l'intérieur, de la ville et de la campagne"* (Paul Houée, Bretagne en mutation, tome 1, p. 7). Le commerce maritime des vins est très florissant. L'augmentation de la consommation de vin et de cidre entraîne une baisse des maladies liées à la mauvaise qualité des eaux consommées en Bretagne (voir "La Bretagne aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles", d'Alain Croix).

Les guerres incessantes de Louis XIV transforment la Bretagne en un bastion militaire contre son meilleur client : l'Angleterre, la privant par là du commerce international. Des routes sont tracées dans le sens est-ouest, à finalités plus militaires, stratégiques que commerciales ; les relations nord-Bretagne/sud-Bretagne sont perturbées. L'enclavement de la Bretagne est devenu un fait réel. En 1675, Louis XIV écrase la révolte des "Bonnets Rouges" ; ces massacres traumatiseront pendant longtemps les populations bretonnes. La noblesse bretonne, en contrepartie de sa trahison, en alliance avec le roi de France, pratiquera une réaction féodale plus marquée en Bretagne qu'ailleurs. Tous ces faits sont cause de retard économique.

Malgré cela, en 1757 on assiste à la fondation, à Rennes, de la Société de l'Agriculture, des arts et du commerce, sous l'influence de Jean Gournay. C'est la première académie de l'Hexagone. Mais son action sera plus symbolique qu'effective. Pendant ce siècle, des encouragements fiscaux sont accordés aux défrichements et assèchements des marais (Donges en Loire-Atlantique, Drouet près de Ploubalay).

II. Le XIX^e^ siècle

A) Phase sanitaire

L'Empire et les régimes suivants poursuivront cette politique d'assèchement des marais dans un but sanitaire (lutte contre le paludisme). Ainsi, tant en 1801 qu'en 1833 le pouvoir français désire assécher le Yeun Ellez. Pour ce faire, en 1812, il tente de vendre ce territoire mais ne trouve pas d'acquéreur et surtout redoute la réaction hostile des populations riveraines. Dans le Finistère, la lutte contre les marais remporte quelques succès à Trois Fontaines, commune de Gouézec, et entre Cast et Quemeneven (1801). Toujours dans ce même département, des aides sont accordées en 1822 pour l'assèchement des marais de "Toul ar Ster" et de "La joie" à Penmarc'h. Il y a lieu de penser que ces superficies asséchées furent assez réduites.

Sous le Second Empire, cette politique recevra une impulsion nouvelle grâce à des mesures comme la création de syndicats de drainage, les prêts du Crédit Foncier de France et la fourniture de la moitié des tuyaux. Ainsi de 1855 à 1859 on note les assèchements suivants : dans l'arrondissement de Quimper 39 ha 88 ; dans l'arrondissement de Châteaulin 39 ha 60 ; arrondissement de Brest 39 ha 71 ; arrondissement de Morlaix 92 ha 75, soit un total de 201 ha 84. (Sources 7M138, archives départementales Quimper).

De son côté, le Dr Dujardin part en guerre contre les lits-clos qualifiés par lui de "nids à tuberculose" (1830).

Parfois les réactions des autorités sont un peu déconcertantes. Ainsi, en 1869, la municipalité de Crozon se plaint de la présence presque continuelle des épidémies qui sévissent dans le port et qui, de là, envahiront le reste de la commune. Ces épidémies ont pour nom : dysenterie et petite vérole. Elle demande une subvention à l'Etat pour l'assainissement mais se voit opposer un refus au motif que cet assainissement n'est pas destiné à l'agriculture (7M139, archives départementales Quimper).

B) Phase éducatrice, technique

Cette phase est dominée par la personnalité de l'Alsacien Rieffel. Celui-ci s'installe au domaine de Grandjouan à Nozay près de Blain. L'influence du domaine de Grandjouan rayonnera sur toute la Bretagne. En 1840 il fonde la revue "Agriculture de l'Ouest". En 1843, il est un des membres fondateurs de l'"Association Bretonne". Cette association toujours vivante a profondément marqué la réflexion sur le développement rural breton.

Avant la création de l'"Association Bretonne" d'autres associations avaient vu le jour. Ainsi, dans le Finistère, s'étaient succédé les associations suivantes : Société d'agriculture de Kemperle (Messidor an VI), la Société départementale d'agriculture à Kemper (21 Prairial An XII), la Société centrale d'agriculture du Finistère en 1830, etc.). Dans ces organisations s'expriment des individualités, professeurs d'agriculture, vétérinaires, nobles, qui apporteront beaucoup au progrès agronomique breton. Citons pour le Finistère les personnalités suivantes : Elleouet et Félix de Morlaix, Querret de Ploujean, De Kerjégu de Saint-Goazec. Dans les Côtes-du-Nord, on assiste à la création de plusieurs fermes-écoles : Saint-Ilan, Les Aulnayes en Gomenée d'Uzel, la ferme de Belle-joie à Loudéac, Kastellaouen à Paule. Dans le Morbihan les frères de Ploërmel marqueront profondément le pays gallo, les moines de l'abbaye de Timadeuc se spécialiseront dans l'élevage et De Lorgeril est président de l'Association bretonne. L'Ille-et-Vilaine ne reste pas à l'écart avec la naissance de l'école "des Trois Croix", près de Rennes. C'est dire le bouillonnement intense qui se produit. Mais avec Rieffel, Nantes est la capitale incontestée de ce phénomène. En 1857, l'Association bretonne sera dissoute par l'Empire, accusée de trop cultiver le particularisme breton !

C) Phase économique

Au XVIII^e^ siècle, l'évêque de Saint-Pol avait introduit la culture de la pomme de terre dans son diocèse. Au XIX^e^, celle-ci s'implante définitivement en Bretagne. Mais la grande innovation concerne l'utilisation des engrais et des amendements. Toute culture demande un certain équilibre entre l'azote, le phosphore et la potasse. Ces apports varient selon la nature du sol et les besoins de la plante. En Bretagne, où les sols sont généralement acides, il importe d'amender les terres.

Les amendements :

Il faut savoir qu'une unité d'azote (1 kg d'azote pur) fera son plein effet dans une terre où le Ph est neutre. A l'inverse, dans une terre très acide (Ph = 4,5) son action sera divisée par 2 ou 3. On voit de suite l'intérêt qu'il y a tant au niveau économique qu'écologique d'avoir une terre bien amendée.

Si la Bretagne a des terres acides, les correctifs de celle-ci se trouvent... dans la mer : le maërl et le trez. Or, sous Colbert, une ordonnance réserva le monopole d'exploitation de la mer aux inscrits maritimes. Ce statut d'inscrit maritime était une manière pour l'Etat français de disposer d'une main-d'œuvre réduite à un état de servage ; en contrepartie de ce statut et du service dans la marine royale, il lui concédait le monopole d'exploitation des ressources de la mer. Les paysans bretons ne pouvaient guère disposer des ressources qui étaient à leurs pieds ;

la marine les en empêchait. Les enlèvements de maërl sont sujets à autorisation de la préfecture. Dans un rapport sur le dragage, la Société d'agriculture de Brest écrit : *"L'agriculture trouverait des qualités inépuisables d'engrais si la marine supprimait le monopole de la mer qu'elle a autrefois concédé aux inscrits si improductivemet pour eux et pour le pays ensuite"*. (7 M 134).

Les terres les plus acides se trouvent dans l'intérieur. Comme l'Etat a désorganisé les liaisons Bretagne nord/Bretagne sud, la Bretagne intérieure se trouve enclavée. Pour remédier à cet enclavement et surtout pour des raisons militaires, fut construit au XIX[e] siècle le canal de Nantes à Brest.

Mais le canal fut mal construit. En 1860, les paysans se plaignaient déjà de son mauvais état, de sa faible profondeur, il était déjà dépassé. En 1843, le Conseil général du Finistère, dans un vœu, demande que les bateaux qui remontent le canal de Nantes à Brest chargés d'engrais marins soient affranchis des droits de navigation. Il essuie un refus du ministère des Finances.

La décennie 1860 est marquée par les travaux au port de Brest. Tous les dragueurs sont réquisitionnés. Il n'y a donc plus de maërl pour les paysans de la Bretagne intérieure. Ils sont donc obligés de se tourner vers la chaux. Napoléon III, conscient de ce fait, accorde une subvention de 42.000 F pour une période de 5 ans, répartie entre 21 cantons du Centre-Bretagne pour l'utilisation d'amendements calcaires. La chaux viendra de Chalonnes dans le Maine-et-Loire, d'une carrière exploitée par le comte de Las Cases, député de ce département. Il faut savoir que la chaux a une durée d'action plus rapide mais nettement plus courte que le maërl. A Chalonnes, le mètre cube de chaux coûte entre 10 et 11 F ; il arrive à Carhaix à ... 24 F. On mesure l'importance de la pénalisation. Vu le mauvais état des routes nord-sud et les moyens de communication, au-dessus de 15-16 kilomètres (soit 30-32 aller-retour) il devenait impossible pour un paysan de s'approvisionner en amendements.

Dans le canton de Huelgoat, canton le plus enclavé du Finistère, seuls les paysans de la partie sud de Plouyé se trouvaient à une distance raisonnable (bourg de Plouyé-Pont Triffen : 14 km). Botmeur se situe à 30 km de Pont-Triffen ! Si un retard dans l'enlèvement de la chaux se produisait, le paysan devait payer une pénalité de 10 F par jour de retard aux bateliers. Aussi, il ne faut pas s'étonner si les subventions attribuées aux comices de ces cantons ne furent pas pleinement utilisées. En 1863, les comices des cantons de Huelgoat et de Carhaix décident de fusionner pour remédier à ce fait.

Dans les Côtes-du-Nord, les agriculteurs demanderont la création d'un canal sur l'Arguenon pour transporter le maërl jusqu'à Jugon. Dans le Morbihan, ils demanderont l'aménagement du Blavet.

Brest est un port de guerre. Si une guerre se produit, cela signifie pour les paysans du Centre-Bretagne une montée des prix. Aussi, en demandant que le Blavet et le canal de Nantes à Brest soient aménagés correctement, ils cherchent à faire jouer la concurrence entre les sables de Brest,



"La Bretagne" à la belle époque.

Lorient et la chaux de Chalonnes. Mais là encore, ils essuieront un refus. Une bonne utilisation des amendements aurait permis une bien meilleure fertilisation. Cette meilleure fertilisation aurait permis de mieux nourrir le bétail, le bétail était élevé comme producteur de fumier donc d'azote. Ainsi se serait accomplie la révolution fourragère. Il faudra attendre le XX[e] siècle pour que ce schéma se réalise.

Ces amendements marins leur étant limités, il restait un autre amendement : le noir. Nantes avec son commerce colonial développe les raffineries de sucre. Le résidu de la clarification, ou de la filtration, le noir, sert d'amendement. Aujourd'hui encore, les agriculteurs de Picardie utilisent ces déchets comme amendement. A Nantes, l'industrie sucrière est freinée dès le début par la rivalité Nantes-St-Nazaire. Les gros voiliers ne peuvent plus atteindre Paimbœuf ; St-Nazaire est choisi comme port. Mais Nantes essaiera de freiner le développement de St-Nazaire (Voir Histoire de la Bretagne, Delumeau, p. 405). Cette rivalité stérile sera nuisible à toute la Bretagne.

1 - L'azote : La côte sud se couvre de conserveries de sardines. Les déchets de ces poissons sont utilisés comme engrais. Ainsi, près du Croisic, une entreprise fabrique l'engrais "pen-bron". Cet engrais est vraiment très disparate puisque l'on y trouve des restes de sardines, de la tourbe, du plâtre, des suies et des lies de vin.

2 - Le phosphore : Au XIX[e], existent de multiples forges près des forêts (notamment forêt de Paimpont, forêt de Huelgoat). Le phosphore se trouve dans les déchets, les scories de ces industries (scories : kaoc'h houarn en breton). La ruine de l'industrie sidérurgique bretonne, l'obligation de s'approvisionner sur le marché hexagonal plutôt que d'importer librement des produits moins chers d'Outre-Manche pénaliseront là encore l'agriculture bretonne.

3 - La potasse : La potasse se trouve aussi dans les rejets des conserveries de poissons, notamment dans les rejets de sels et de saumures. A Douarnenez et Concarneau, les agriculteurs demandent à les utiliser. Mais l'administration française est très méfiante : au XIX[e] siècle, il était interdit de puiser l'eau de mer ! Elle demande que la proportion de sel ne soit pas supérieure à 20 %. Dans le cas contraire, "on pourrait exiger avant d'en permettre la libre circulation qu'ils subissent un mélange de nature à rendre impraticable la régénération du sel" (Archives 29-7M134). Cette mesure s'explique par la fiscalité de la France, Etat continental où l'impôt sur le sel était une véritable manne pour l'Etat.

Une fiscalité inadaptée à la Bretagne freine le développement de celle-ci. De plus, il faut savoir que le sel aide beaucoup à la conservation des fourrages. Cette fiscalité pénalise en même temps les marais salants (notamment ceux de Guérande). La potasse se trouve aussi dans le goémon. Il ne faut pas oublier non plus le rôle néfaste du sodium (sel) pour les terres lorsqu'il est en trop grande quantité (problèmes de salinité). Il est un domaine où l'Etat français encouragea l'agriculture : l'assolement. De multiples primes furent accordées aux agriculteurs qui adoptaient un assolement rationnel.

Concernant la fertilisation des terres on peut dire que si les agriculteurs obtiennent des gains de productivité, ceux-ci furent limités par le cadre institutionnel français. La Bretagne divisée, dépecée en 5 départements ne peut pas se défendre ; ceci a beaucoup pesé.

Mais il est un secteur qui va avoir un poids déterminant sur le devenir de l'agriculture : le déclin des industries rurales.

L'obligation de se fournir sur le marché hexagonal, l'impossibilité de commercer librement avec les pays étrangers (la Bretagne aurait pu s'approvisionner à moindre coût et soutenir la concurrence) vont entraîner la chute des industries rurales. Le développement des industries rurales aurait pu absorber la main-d'œuvre dégagée par les gains de productivité dans l'agriculture. Cette main-d'œuvre ne trouvant plus à s'employer, va rester dans l'agriculture, annulant par là tous les efforts, tous les gains de productivité accomplis antérieurement. Ceci est capital car cela va à l'encontre de la thèse développée par Suzanne Berger dans "Les paysans contre la politique" et reprise par beaucoup d'autres. Elle parle de système social marqué par l'absence de toute notion de productivité autre que la nécessité de nourrir la famille. **On constate au contraire qu'il y a eu des gains de productivité mais qu'ils ont été fortement limités par l'action de l'Etat et surtout de la Marine.**

Elle parle ensuite de géographie de l'assolement, d'enclavement de la Bretagne. Là encore, c'est l'Etat qui a désorganisé les liaisons nord-sud pour lui substituer des voies est-ouest la reliant à la capitale et lui réduire ses communications maritimes. Il est

curieux de constater que dans un Etat continental comme la France, la mer est considérée comme un mur, un obstacle, alors que dans les pays maritimes elle est vue comme un moyen de communication. Si on va jusqu'au bout de cette logique, toutes les îles devraient être des territoires sous-développés ! Au XIX[e], la Grande-Bretagne n'était-elle pas la première puissance mondiale ? Pourtant elle était et est toujours entourée d'eau ! Et si Jersey respire la prospérité, même agricole, Belle-Ile-en-Mer décline rapidement.

D) Phase sociale

Tous ces changements, tous ces progrès techniques sont l'œuvre de nobles, de gros propriétaires fonciers ou de riches laboureurs. La Révolution a décimé la classe des armateurs, des négociants. *"Le négociantisme" avait été un moment, un motif suffisant d'arrestation"* (Histoire de la Bretagne - Delumeau p. 403). Traumatisée, dépassée ou désirant imiter l'ancienne bourgeoisie française, peut-être les trois à la fois, la bourgeoisie bretonne investit dans la terre et se détourne du commerce et de l'industrie. Ce sera aussi une des causes de la faillite des industries rurales. Celle-ci amène une surpopulation agricole. Ce dernier phénomène aura deux conséquences regrettales : 1. le pullulement de micro-exploitations non viables. Les lois de succession aggraveront le phénomène. Ces micro-exploitations ne pourront pas investir, ne pourront pas accomplir d'améliorations foncières (drainage, irrigation). Le schéma proposé par la Société d'agriculture de Brest : (assainissement = création de prairies = augmentation du bétail = production de fumier) ne pourra pas se réaliser. Ceci explique que les aides au développement agricole furent surtout réservées aux nobles et aux gros propriétaires terriens. Pour survivre, les ouvriers agricoles sont donc obligés d'émigrer dès l'arrivée du chemin de fer.

2. Le renforcement du pouvoir des propriétaires fonciers. On se battra, on se disputera âprement l'achat, la location d'une ferme. Le fermage étant trop élevé, ceci créera le triste spectacle des fermiers expulsés à la Saint-Michel. Trop d'argent était consacré au paiement des fermages, les améliorations techniques seront limitées.

Ces deux phénomènes sont aggravés par la loi du 7 août 1857 qui met à la charge des communes la révision et le renouvellement du cadastre. Or, vu la situation sociale, les communes sont dans l'impossibilité absolue de pourvoir aux frais de ce renouvellement. Dans les années 1850 et 1860, le Conseil général du Finistère émettra plusieurs vœux s'y rapportant : *"Le Finistère est un pays de domaines congéables. De nombreux congéments ont eu lieu depuis 30 ans. La propriété y est divisée et dans un très grand nombre de communes, les mutations sont devenues impraticables tant il y a d'inexactitude et de confusion"*. Rappelons que dans le domaine congéable, le sous-sol appartient au propriétaire et la terre arable au domanier. Le droit français "sème la pagaille" dans le droit breton, en interprétant ce dernier à sa manière et désorganisant les relations sociales.Ce désordre permettra même à des notaires peu scrupuleux de vendre simultanément la même parcelle à plusieurs acheteurs ! Le Conseil général du Finistère, conscient des inconvénients de ce morcellement, proposera un palliatif : l'exonération ou la réduction des droits de mutation afin de favoriser les échanges de terres contiguës entre propriétaires. Mais là encore, l'Etat français fait la sourde oreille.



Un barrage aux conséquences lourdes.

Que font les propriétaires terriens de ces fermages accumulés ? A cette époque, la Bretagne compte beaucoup de jeunes, sa pyramide des âges présente une base élargie. Lorsque l'on analyse le phénomène "épargne", on s'aperçoit qu'il est lié au cycle de vie : les ménages s'endettent en début de vie active puis dégagent une épargne croissante et enfin désépargnent pendant leur retraite. Comme à cette époque la Bretagne a une population jeune, elle aurait dû être emprunteuse de capitaux. Or, elle prête son épargne ; elle est créditrice. Ceci signifie que les propriétaires terriens refusent d'investir, ne sont que de simples rentiers et qu'en liaison avec le pouvoir central ils contribuent à enfoncer la Bretagne dans le sous-développement. Tout ceci engendre une paupérisation accrue. Celle-ci prend les visages suivants : braconnage, maraudage, déboisement et en fin de tout émigration ou alcoolisme pour ceux qui restent au pays.

Une loi régentant uniformément la chasse sur le territoire de l'Hexagone aggrave leurs conditions de vie. En Bretagne on cultive beaucoup le blé noir. Celui-ci se récolte fin septembre. *"Or, en fixant à une seule époque, qui varie du 10 au 15 septembre, l'ouverture de la chasse pour les deux modes de chasse au chien d'arrêt et au chien courant, on livre le blé noir à l'invasion du chien courant, qui y occasionne de grands dégâts"*. On connaît l'importance du blé noir dans l'alimentation des Bretons au XIX[e] siècle... La mendicité augmente ; la forêt apparaît comme un dernier refuge pour ces gens aux abois. Là ils squattent, se livrent à des coupes sauvages de bois. Les propriétaires forestiers demandent une répression accrue : *"Il offrirait l'aide la plus efficace à la sylviculture"* (Conseil général du Finistère 1864). Selon ces propriétaires, la peur, la répression serait donc un facteur de développement !

Aujourd'hui, la science économique dans son affinement des facteurs de la croissance, met l'accent sur les phénomènes culturels. Avec l'avènement de la III[e] République, une répression sans pareille s'abat sur la langue bretonne, langue accusée de tous les maux. On connaît fort bien les aspects néfastes de l'école laïque uniformisatrice. La conjonction de tous ces phénomènes explique le piétinement de l'économie bretonne au XIX[e] siècle. Ce système social explosera après la première guerre mondiale.

Conclusion

Que retenir de cette étude ?

Tout d'abord, on constate que le développement agricole a été largement freiné par la collaboration des classes dirigeantes bretonnes avec l'État français, ce dernier leur garantissant le maintien de leurs privilèges.

Le deuxième enseignement a trait à la politique d'enclavement de la Bretagne par les autorités françaises. Cette politique se traduira soit par des interdictions d'exploiter rationnellement les ressources de la mer et son trafic maritime, soit par la construction d'infrastructures inadaptées, toujours dirigées dans un sens Est-Ouest.

Dès que la Bretagne acquiert un minimum d'autonomie, elle cherche à corriger cette politique en réalisant des liaisons nord-sud (ports de la côte nord, ports de la côte sud). Dans le Finistère, la seule exception est la construction de la voie Saint-Rival-Le Faou, orientée est-ouest, dont la construction fut décidée au début du siècle par le Conseil général. Elle avait pour but de favoriser l'utilisation d'amendements marins dans cette partie de l'Arrée.

Enfin un autre enseignement très important : Nantes est vraiment la capitale économique de la Bretagne. Lorsqu'une crise affecte la Bretagne, les Bretons, spontanément, se tournent **vers Nantes et non vers Rennes.** Très vite l'État français s'est rendu compte de l'intérêt que les Bretons pouvaient tirer du Canal de Nantes à Brest. C'est pour cette raison que son entretien fut saboté (profondeur insuffisante, barrage à Guerlédan, etc). Est-ce un hasard si le 14 janvier, Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes, en s'adressant à Poignant (député-maire de Kemper) déclarait : *"Première relation culturelle inscrite dans le développement du tissu régional"*.

Pour qu'un accord ait été conclu par le maire de Kemper, ennemi juré de tout ce qui est Breton, il faut vraiment que les faits soient têtus, qu'ils soient incontournables. En témoigne le titre du "Télégramme " du 16-1-92 : *"Quimper-Nantes, un axe culturel pour commerces..."*. La répugnance du "Télégramme" envers la matière bretonne est aussi proverbiale que celle de Poignant.

Hervé PERSON

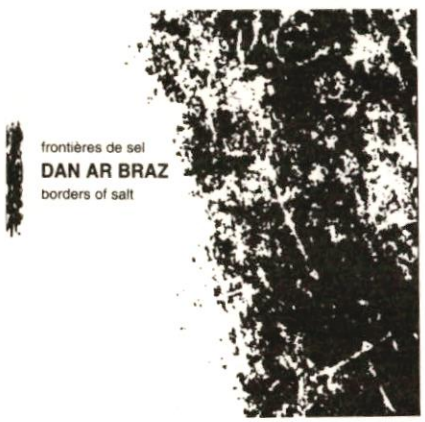
SELAOUIT



DIOUGAN GWENC'HLAN

Une création musicale bretonne portée par divers partenaires dont le Ministère de la Culture (et de l'Education...) dans le cadre des "Arts au Soleil", l'événement est assez rare pour mériter de vous être signalé.

"La prophétie de Gwenc'hlan" est donc une création librement inspirée du Barzaz Breiz. On la doit à six musiciens parmi les plus connus en Bretagne : Jean Chevalier (batterie), Manu Lann Huel (chant), Kristen Nogues (harpe celtique), Jacky Molard (violon), Patrick Molard (cornemuse), Jacques Pellen (guitare). Compte tenu d'un tel plateau, le spectacle doit valoir le détour. Ne le manquez donc pas. "La prophétie de Gwenc'hlan" sera jouée à Rennes le 7 juillet ("Tombées de la Nuit"), à Hennebont le 13 juillet, à Redon le 5 août ("Nocturiales"), à St-Thégonnec le 7 août, à Guingamp le 13 août (St-Loup), à Lorient le 15 août (Festival interceltique) et à l'abbaye de Bon Repos (St-Gelven) le 21 août.



DAN AR BRAZ : "Frontières de Sel" (Keltia Musique – KMCD 23)

Dan ar Braz continue de tracer le chemin entamé avec "Songs" (1), son précédent album : la route d'un folk and blues man, qui ne peut manquer de croiser celle du guitariste hors pair que Dan le prolifique n'a jamais cessé d'être.

Cela donne "Borders of Salt" ou si vous préférez, en français dans le texte, "Frontières de Sel" (très beau ce titre !), son nouveau disque que publie Keltia Musique. Je ne vous cache pas que Dan ar Braz, moi, j'aime, et même si mes préférences demeurent acquises à "Douar Nevez" son premier disque exclusivement instrumental (réédité en compact, le saviez-vous ?), sa démarche actuelle ne peut manquer de séduire.

Une voix qui passe bien la rampe, en anglais ou en français, des textes qui portent, signés de Dan lui-même mais aussi de Melaine Favennec, Jim Vallance ou Jane Cassidy, et une musique solide quelquefois étayée par la cornemuse de Patrick Molard, notamment sur l'instrumental "Frontières de Sel" qui termine l'album. Au total du bon travail.

A signaler une chanson, "Stand up Bécassine", dédiée aux "femmes de Bretagne". Si un jour elles voulaient bien l'entendre...

KADWALADYR : "Passengers to Is" (cassette autoproduite)

"Forte et conquérante". C'est ce que je vous écrivais en mars dernier (Déjà ! Comme le temps passe... !) à propos de la musique de Roland Becker.

Ces qualificatifs, je peux vous les resservir tels quels pour vous parler de Kadwaladyr, un nouveau groupe qui fait ses premières armes avec cette cassette autoproduite, "Passengers to Is".

KADWALADYR



PASSENGERS TO IS

Kadwaladyr – du nom d'un prince celte qui aurait inspiré la légende du roi Arthur – est un groupe de cinq jeunes musiciens, une sorte de "gang" familial puisque son "noyau dur" est formé de trois frangins, Gwenhael (flûte, bombarde), Gurvan (percussions) et Konan Mevel (biniou, synthé) rejoints par Olivier Le Fresne (guitare électrique) et Vincent Dubois (basse).

Ce n'est pas vraiment un hasard si, en commençant, je vous parlais de Roland Becker : la musique de Kadwaladyr a comme un air de famille avec celle de l'ancien penn-soner d'Auray, au point que certains des morceaux enregistrés sur cette cassette supportent parfaitement la comparaison.

Kadwaladyr propose donc – en sept titres – un jazz-rock celtique "fort et conquérant", de très bonne tenue et imaginatif.

A signaler notamment "Morwenna", "Keltia" ou "An Hent d'an Inizi", toutes compositions des membres du groupe.

A signaler aussi "Paris hon Diwad", un texte-dit par Dominique Allain dont le titre – que l'on peut traduire par "Paris nous pompe"... montre bien que les musiciens de Kadwaladyr ne puisent pas leur inspiration uniquement du côté des légendes celtiques.

Kadwaladyr est un groupe prometteur, à suivre avec attention. On peut commander la cassette (35 F + port) en téléphonant au 97.25.43.95.

BARZAZ : "An Den Kozh Dall"

(Keltia Musique – KMCD 29)

(Voir PB page 3)

Si Barzaz Trio s'appelle maintenant Barzaz, c'est tout simplement parce que Alain Genty et David "Hopi" Hopkins, qui accompagnaient le groupe à l'occasion, ont désormais rejoint définitivement les "membres fondateurs", Yann Fanch Kemener, Jean-Michel Veillon et Gilles Le Bigot.

Je vous ai déjà dit tout le bien que je pensais de Barzaz. Ce nouvel enregistrement, qui vient après "Ec'honder" (2) confirme de belle manière que "la première impression était la bonne". Le secret de cette réussite ? La recette semble toute simple. Un chanteur et des musiciens à l'expérience solide, au talent confirmé et reconnu, optent pour un répertoire traditionnel original qu'ils arrangent avec un soin rare et adaptent à la "modernité". C'est que les apparences sont trompeuses. La musique de Barzaz – belle et dépouillée – est en réalité le fruit de longues heures de recherche, de travail et de répétitions.

Mes morceaux préférés ? Il y en a plusieurs, mais j'avoue un petit faible pour celui qui donne son titre au CD, "An Den Kozh Dall" et surtout pour le suivant, "Koat Houarn ha Fañchig Bihan". A signaler aussi une nouvelle version de la "Gwerz Ponthalleg" recueillie par Claudine Mazéas et les "Avanturio Ar Citoaien Jean Conan" puisées dans l'ouvrage (fabuleux) du même titre édité il y a quelque temps par Skol Vreizh.

Terminons en affirmant que ce disque est sans doute aussi nécessaire que celui du Trio Erik Marchand dont je vous parlais le mois dernier.

Notez que Trio Erik Marchand et Barzaz seront ensemble à Paimpol, avec Kristen ha Club Hoggard (3), le 14 août prochain, invités par l'UDB. Ne manquez pas l'événement !

Pierre MORVAN

(1) "Le Peuple Breton", déc. 90.

(2) "Le Peuple Breton", juillet-août 89.

(3) "Le Peuple Breton", janvier 92.

Chronique d'une censure ordinaire (suite)

B. Rubin, rédacteur en chef du "Trégor", répond dans une longue lettre aux deux colonnes concernant le cas de censure que nous évoquions. Voici les extraits concernant nos propos :

Mon cher Pierre,

Ton papier concernant la "censure" dans "Le Trégor" ne m'a pas surpris puisque tu m'avais gentiment prévenu que si je ne passais pas ton article intégralement, tu sévirais...

Mais, c'est vrai, j'ai éliminé deux passages précis visant personnellement le député Trémel (...).

D'abord, tu accusais le député Trémel d'avoir fait écrire un de ses salariés à sa place pour répondre à la tribune de ton camarade. Je t'ai demandé si tu en était sûr. Tu m'as répondu qu'on pouvait le penser et que de toute façon, si ce n'était pas vrai, le député n'avait qu'à démentir. Alors là tu vois, ce sont là des méthodes qu'un journal digne de ce nom ne peut, à mon humble sens, utiliser. "Mentez, mentez..." comme disait l'autre. Au "Trégor", nous avons une autre conception de notre métier.

Pour le second passage, en posant la question de savoir ce qui fait courir des hommes politiques comme Trémel, tu indiquais la réponse : "l'intérêt personnel, la volonté de puissance, l'espoir de devenir un jour sous-secrétaire d'État". Qualificatifs auxquels tu ajoutais la "servilité, parfaitement conciliable avec son activisme et son débordement d'énergie". Des termes que je persiste à estimer diffamatoires : la loi considère comme telle toute assertion pouvant nuire à la réputation d'un individu, fût-elle exacte. Le journal est dans ce cas responsable avant même l'auteur de l'article (...).

Il est vrai que "Le Trégor" avait titré l'article de ton camarade sur le terme de "Servilité" alors qu'il n'apparaissait qu'une fois en fin de son papier. Ça c'est notre petit péché mignon de pousser parfois un peu les feux des tribunes en émoustillant l'intérêt du lecteur par le titre. Ce n'est pas toujours heureux. Je crois que dans ce cas ça ne l'était pas.

Tu me reproches par ailleurs des "peaux de bananes ou certains commentaires désagréables à (votre) égard". Je le confesse et me mets la tête sous la cendre : je n'ai pas toujours été gentil avec vous. Si je te disais "qui aime bien châtie bien !" tu ne me croirais pas. Pourtant la question que j'ai un jour posée à propos de l'UDB peut intéresser tous ses militants. C'est à peu près celle-ci : les idées que vous défendez se trouvent aujourd'hui avoir le vent en poupe, en Europe et dans le monde entier. En même temps qu'on assiste à un effondrement des frontières, à une mondialisation généralisée, on voit logiquement apparaître ou réapparaître des tendances à la recherche de racines, d'identité locale, de culture différente. Un antidote nécessaire à un monde qui pourrait devenir monstrueux d'uniformité. Et ces idées d'identité ont traditonnellement une force particulière en Bretagne, ne demandant qu'à être réactivées dans presque toutes les couches de la population.

Comment donc l'UDB qui se réclame de ces idées-là, après un début d'essor prometteur dans les années 75-80, comment donc ce parti sympathique a-t-il pu ne rien catalyser de cette vague de fond et rester un micro parti, plus de vingt ans après sa création ? Je ne doute pas que c'est aussi une de vos interrogations (...).

Mais il me semble qu'en politique comme ailleurs, accuser les autres de ses propres problèmes est plus dérisoire qu'efficace.

Tu te demandes enfin ce qui me fait courir moi aussi. J'avoue ne pas bien savoir moi-même, ne m'étant pas encore fait psychanalyser pour découvrir les noirceurs secrètes de mon âme... En tout cas, mon travail me passionne. Pas pour faire la future campagne de Trémel comme tu l'écris tranquillement. Il a suffisamment de réserve... Simplement parce que j'aime ce modeste mais si beau et si vivant pays. J'aime faire que les gens se connaissent, échangent à travers un journal qui est le compagnon très proche des Trégorrois. Parce que la vie sociale me passionne et je suis heureux de participer à son expression (...).

Bien sûr je n'aurai pas besoin de te menacer, moi, de publier notre différend dans "Le Trégor" : je suis convaincu que tu accepteras de passer mes compléments d'information à ton article sans aucune censure. En tout cas, quoi qu'il arrive, je peux te rassurer sur un point : nous accueillerons toujours avec bienveillance tes nombreux papiers dans nos colonnes. Pas pour te faire plaisir, mais parce que c'est au "Trégor" une conviction de fond : quels que soient nos propres sentiments, il est bon, il est sain que toutes les idées circulent. A condition de rester dans des règles saines et normales du débat d'idées.

Et même si une telle libéralité provoque parfois de petites colères d'enfants gâtés, nous continuerons tranquillement notre route.

Amitiés trégorroises.

Bernard RUBIN

Bernard,

Je te remercie de ton amicale réponse, qu'il était toutefois inutile de nous faire parvenir sous pli recommandé avec A.R. !

C'est bien volontiers que "Le Peuple Breton" en publie de larges extraits, ceux qui concernent le plus directement notre petit désaccord. Dommage que la longueur de ta missive, "inhabituelle" au regard de nos règles en matière de "courrier des lecteurs" ne nous permettent pas d'en offrir l'intégralité à nos lecteurs. Mais bien entendu, je me tiens à tout entière disposition si tu souhaites poursuivre notre "différend", en toutes "amitiés trégorroises", dans les colonnes du "Trégor".

"Tu n'as pas toujours été gentil avec nous" dis-tu. Ce doit être ce qu'on appelle un euphémisme... En janvier 1990, dans un très long article consacré aux "Années 80 de la politique", voici de quelle manière ton aimable publication règle, sous ta plume, le sort de l'UDB : "Sans parler de quelques marginaux comme les régionalistes, ceux de l'UDB en particulier, sympathiques besogneux de la politique que la décennie n'a pas fait grandir d'un pouce". Nous serions des "enfants gâtés" dis-tu. Pourris, oui ! A ce tarif-là, Bernard, ce n'est plus de l'amour, c'est de la rage...

Un peu plus tard, il est vrai (dans un supplément consacré aux Vingt ans du Trégor), après nous avoir classé benoîtement dans la "petite mais irréductible force d'extrême gauche" qui persiste depuis vingt ans dans la région, tu feins de t'apitoyer sur ce que tu appelles notre "impuissance" à concrétiser électoralement la sympathie populaire que recueillent nos idées et tu te poses déjà la question qui semble te "turlupiner" : pourquoi l'UDB ne progresse-t-elle pas ?

Ne cherche plus. Dans son édition du 28 mars 1992, ton sympathique hebdomadaire te met sur la voie, sous la forme d'un encadré intitulé "Pauvres militants" : c'est parce que "l'électeur est devenu réfractaire aux idées prêtes à l'emploi" que seraient, notamment, celles de l'UDB.

Et non celles du Parti socialiste, bien sûr, qu'a contrario ton estimable gazette ménage sans retenue, allant jusqu'à faire de Trémel, "l'homme de la décennie" (13 janvier 1990) et de Mme Gedda, sur deux tiers de page, la "Femme de la semaine", quelques jours seulement après son explication télécommandée avec Gilbert Priol et l'UDB.

Pourtant cher Bernard, inutile d'aggraver le déficit de la Sécu. Fais l'économie d'une analyse : "Le Peuple Breton" t'offre un diagnostic à l'œil. Et souhaite que tu ne t'inquiètes pas outre mesure. La médecine, tu le sais, réalise des miracles. La "trémelite aiguë" se soigne parfaitement de nos jours. L'épidémie semble, d'ailleurs, enrayée.

Le cas n'est donc pas désespéré et l'on peut déjà noter, pour s'en réjouir, que la rancune ne semble pas être l'un des traits marquants de ta personnalité. "Le Trégor" publie cette semaine l'annonce de la sortie du numéro de juin du "Peuple Breton", ce même numéro qui contient ma "Chronique d'une censure ordinaire", objet de ton ressentiment... De ton côté, sois assuré que "Le Peuple Breton" acceptera de s'ouvrir aux propos du lecteur assidu que tu ne manques pas d'être.

P.S. : *"En 22 numéros le "Trégor" a passé 26 communiqués de l'UDB, 19 du PCF, 12 des Verts, 11 du PS"*, écrit B. Rubin. Dont acte. Les partis dominants n'ont pas besoin de tribune libre en petits caractères. Ils ont les moyens d'être présents dans la partie rédactionnelle de toute la presse, la mieux placée et la plus lue !

Pierre MORVAN

Inégalités : Les transports aussi

On avait écrit "Paris et le Désert français". Le "PB" a toujours été sensible à la mainmise parisienne sur les régions et aux injustices criantes dans tous les domaines : culture (projets pharaoniques du pouvoir actuel, etc), recherche, etc. Vous n'êtes pas les seuls à le dire. J'y suis sensible et particulièrement bien placé pour le percevoir chaque jour au travail et tant que Breton d'origine.

Veuillez trouver ci-joint un petit article paru à Grenoble, dans la revue de l'ADIC (Association pour le Développement des Transports en Commun et pistes cyclables de la région de Grenoble). Le texte est éloquent sur les relations Paris et le reste de la France.

PARIS / PROVINCE
"LES TRANSPORTS EN COMMUN DES INEGALITES"

L'on savait déjà que l'Etat prenait à sa charge 33% des frais d'exploitation de la RATP... et rien du tout pour la province.

L'on savait aussi que, depuis la 2° ligne de tram de Grenoble (et cela vaut pour toutes les nouvelles infrastructures de trams dans l'Hexagone) l'Etat ne participe plus qu'à hauteur de 35%... mais tout récemment nous avons appris qu'il accordait 50% de subvention pour la 1° ligne parisienne de St. Denis/Bobigny !

Comme on nous l'a rapporté, en matière de transports, il y a la Capitale et ... les colonies.

A ce sujet, pourquoi pas dans un prochain numéro du "PB" auquel je suis abonné, un article sur les ressources comparées de l'État, des Régions, des collectivités locales (départements et municipalités). D'où vient l'argent pour chacun et où il va ? Cela ouvrirait les yeux à plusieurs lecteurs. J'en ai parlé au journal "Le Monde" à l'occasion de l'an X de la décentralisation. Mais rien n'est paru à ce jour.

Amitiés.

E. ROUDAUT, Grenoble

Déviation de Caurel, compléments

Monsieur le Rédacteur en chef,

Suite à votre excellent article concernant le scandale de Caurel, nous vous apportons les précisions et compléments d'information suivants :

1. Nous confirmons entièrement les propos du maire de Caurel prononcés en public et devant de nombreux témoins.

2. Ci-joint une carte expliquant les différents tracés.

3. C'est la DDE qui est à l'origine du saucissonnage des crédits, afin d'effectuer plusieurs aménagements sur la RN 164, et de réserver une petite cote-part pour Caurel. Or à l'évidence, il fallait considérer l'ensemble de la section Mûr-Gouarec, zone la plus sensible de la Bretagne centrale.

Ainsi est démontrée la volonté de la DDE de passer en force dans les rochers et les sources de Caurel, défigurant le site de Guerlédan et ménageant au passage des intérêts particuliers.

Il faut savoir que la DDE perçoit entre 4 et 6 % de rémunération accessoire sur le montant de tous les travaux financés par les collectivités territoriales.

Pas étonnant le choix du tracé le plus coûteux à Caurel.

5. Afin de discréditer le tracé des associations et trouver des arguments à y opposer, la DDE n'a pas hésité à diffuser une fausse carte du tracé, faisant passer celui-ci dans les rochers. Carte jointe.

6. L'enquête publique devait mentionner les conséquences du tracé de Caurel, lorsqu'il sera prolongé vers Mûr et Saint-Gelven.

Cela n'a pas été fait pour éviter la mobilisation sur ces deux communes, dont les meilleures terres seront amputées par la future quatre-voies.

7. Les deux variantes du tracé sur Saint-Gelven étaient proposées pour endormir et semer le doute chez les propriétaires concernés.

8. Le commissaire enquêteur, M. Truca, ex-secrétaire de mairie, connaîtrait très bien le sponsor de l'équipe de foot lié à la SAUR ; société qui alimente Merdrignac en eau.

9. Le tracé de la DDE ampute largement des bois dont la plantation a été subventionnée par l'État.

10. A terme le village de Caurel ensserré entre deux routes disparaîtra. Qui va investir sous les nuisances d'une quatre-voies ?

11. et conclusions. Le tracé de la DDE est en définitive absolument injustifié sur tous les plans de l'économie : coûts, agriculture, tourisme, environnement, etc.

Il est en complète contradiction avec les objectifs et décisions des organismes régionaux et départementaux : Bretagne eau pure ; Observatoire départemental de l'environnement (ODE) ; Service départemental de l'agriculture et de l'environnement (SDAE), etc, ainsi que tous les plans de développement du Centre-Bretagne : OID, Morgane, Leader, etc.

Nos élus départementaux et régionaux vont-ils cautionner le scandale de Caurel ?

Qui va avoir la volonté sur la section Mûr-Gouarec de réaliser des économies financières ?, d'obtenir une route fiable au lieu de "montagnes russes" ?, de respecter le site de Guerlédan, le village de Caurel, et les meilleurs terres agricoles ?, de valoriser la région ?

Pour le comité, Gilles MAZOT

Un Conseil général pour la suppression des départements ! ...En 1926

Voilà ce que je viens de trouver aux archives du Finistère :

"Le Conseil général,

"Considérant qu'une réforme administrative profonde doit s'opérer dans le cadre de la région ;

"Qu'en attendant la fusion des divers départements dans la nouvelle circonscription régionale, doit comporter la suppression des sous-préfectures qui constituent un rouage absolument inutile.

"Émet le vœu que le gouvernement, qui vient récemment de décréter la suppression de 106 sous-préfectures, persévère dans cette voie et réalise, à brève échéance ,la disparition de toutes les sous-préfectures".

M. Lancien. Avis défavorable de la Commission de l'Intérieur.

Adopté, 22-9-1926.

D'accord ou non .. dites-le nous !

Une œuvre de salubrité

Voici un chèque pour mon réabonnement. Face au mépris des "m'as-tu vu" de la politique hexagonale et de la servilité de leurs valets en Bretagne, à droite comme à gauche, face au silence ou aux mensonges des médias, le PB constitue une véritable œuvre de salubrité publique au service des Breton(ne)s, mais aussi un lien pour ceux qui désirent une large union autour des thèmes qui ont été développés lors des dernières élections. Longue vie au PB.

A greiz Kalon evit Breizh.

Gw. G.

Sélection de fêtes traditionnelles



JUILLET

Le 5 : Guingamp 22, Les enfants de Bretagne. 96.43.73.89 ; du 9 au 12 : Pont-L'Abbé 29, Fêtes des Brodeuses. 98.87.24.44 ; le 14 : Malestroit 56, Festival art et tradition, 97.75.14.57 ; le 14 : Locronan 29, Fête des collines bleues, 98.91.70.14 ; le 14 : Pleumeur-Bodou 22, Fête folklorique, château de Kerduel, 96.23.91.17 ; du 15 au 19 : Plozévet 29, Festival mondial de folklore, 98.91.44.33 ; le 19 : Paimpol 22, Fête des Terre-neuvas, 96.20.82.50 ; le 19 : Muzillac 56, Fête de Pen Mur, 97.41.53.04 ; du 20 au 26 : Quimper 29, Festival de Cornouaille, 98.55.53.53 ; le 26 : St-Nicolas du Pelem 22, Fête des blés d'or, 96.29.51.20 .

AOÛT

1 et 2 : Pont-Aven 29, Fête des fleurs d'ajonc, 98.06.04.70 ; 1 et 2 : Lamballe-Maroué 22, Festival folklorique des Ajoncs d'or, 96.31.05.38 ; du 7 au 16 : Lorient 56, Festival interceltique, 97.21.24.29 ; le 8 : Lorient 56, championnat national des bagadou, 97.21.24.29 ; le 8 : Tréboul 29, Son lumières et danses, 98.74.01.43 ; le 8 : Riec-sur-Belon 29, Soirée folklorique de l'Aven, 98.06.97.65 ; 8 et 9 : Saint-Briac-sur-Mer 35, Fête des Mouettes, 99.88.32.47 ; 8 et 9 : Perros-Guirec 22, Festival de la cité des Hortensias, 96.91.22.28 ; le 9 : Beuzec-Cap-Sizun 29, Fête des Bruyères, 98.70.40.79 ; le 9 : Batz-sur-Mer 44, Pardon Saint-Gwenolé, 40.23.92.36.

Du 11 au 16 : Guingamp 22, Festival de la danse bretonne et de la Saint-Loup, 96.43.73.89 ; du 12 au 15 : Vannes 56 , Fête d'Arvor, 97.47.47.30 ; du 13 au 15 : Plomodiern 29, Festival folklorique du Menez-Hom, 98.81.51.29 ; le 15 : Port-Manech/Nevez 29, Fête de l'Aven, 98.06.89.60 ; le 15 : Audierne 29, Fête d'Armor, 98.70.03.38 ; le 15 : Bannalec 29, Festival folklorique des Genêts d'or, 98.39.81.67 ; du 20 au 23 : La Baule 44, Journées culturelles bretonnes-Pardon, 40.24.34.44 ; le 23 : Guingamp 22, Festival folklorique des Côtes-d'Armor, 96.43.73.89.

SEPTEMBRE

Le 6 : Gourin 56, Championnat de Bretagne des sonneurs en couples, 97.23.40.97.

Festival interceltique de Lorient 7 au 16 août 1992

1992

Fêtes Traditionnelles en Bretagne



Pendant tout le festival : 17e Salon d'art contemporain des Pays celtes ; exposition de lutherie ; exposition de costumes ; exposition de minéraux ; exposition d'instruments ; Université populaire bretonne d'été ; concerts à la salle de Kervaric, à l'église Saint-Louis, au Forum des arts, à l'Espace Cosmao Dumanoir, au pub ; concerts place Jules-Ferry, place Aristide Briand ; spectacles au parc du Moustoir ; fest-noz tous les soirs ; théâtre ; cinéma ; lectures publiques ; conférences ; expositions : "Le Pays de Galles" ; concours de musiques traditionnelles ; stages de musique traditionnelle ; concours gastronomique ; atelier de broderie, de perlage ; atelier de musique traditionnelle irlandaise ; village celte ; initiation aux recettes estivales du poisson ; colloques culturels et économiques ; conférences journalières ; défilés journaliers ; associations ; Skol ar Sevenadur.

Programme

Vendredi 7 : 21 h *Cotriade monstre au port de pêche.* Musiques et produits de la mer ; 21 h 30, *20 ans de folk en Bretagne :* Bleizi Ruz-Tri Yann, Kervaric ; 22 h, *Musiques au Pub breton*, place Jules Ferry).

Samedi 8 : 10 h et 14 h, *Championnat national des Bagadou*, 42 ensembles, parc du Moustoir ; 15 h à 19 h, *Concerts au Forum des arts ;* 21 h 30, *New Celeste-Highlander*, Kervaric ; 21 h 30, *Nuit des cornemuses*, parc du Moustoir ; *"La passion celtique"*, 300 musiciens choristes et acteurs, place A. Lorrazine ; *Nuit du folk Asturies/Galice*, Espace Cosmao Dumanoir ; 15 h et 21 h 30, *Trophée Bowmore pour solistes de Gaïta*, éliminatoires et finale, plateau des Quatre Vents ; 22 h 30, *Musiques au Pub interceltique*, place Jules Ferry.

Dimanche 9 : 10 h, *Parade des Nations celtes*, 3.500 participants ; 15 h, *Festival des danses de Bretagne*, 1.000 danseurs, parc du Moustoir ; 15 h à 19 h, *Concerts au Forum des arts ;* 18 h, *Triomphe des sonneurs ;* 21 h 30, *Les pierres sonnantes, Étienne Grandjean*, Trio, Espace Cosmao Dumanoir ; *Nuit de l'irlande, The Wolfe Tones*, Kervaric ; *Prestige des costumes de Bretagne*, Forum des arts ; 15 h et 21 h 30, *Trophée Bowmore de Highland bag pipe*, éliminatoires et finale, Plateau des Quatre Vents ; 22 h 30, *Musiques au pub.*

Lundi 10 : 15 h à 19 h, *Concerts au Forum des arts ;* 21 h 30, *Murray Head en concert*, Kervaric ; 21 h 30, *Nuit du folk d'Écosse*, Espace Cosmao Dumanoir ; *Danses de Galice*, Forum des arts ; *O'Carolan, œuvres pour clavecin et pour harpe celtique*, église Saint-Louis ; 22 h 30, *Musiques au pub*, place Jules Ferry.

Mardi 11 : 15 h à 19 h, *Concerts au Forum des arts ;* 21 h 30, *Jazz au Forum, "Summertime" ; Chœurs du Pays de Galles*, église Saint-Louis ; *Rock n'folk : Bates Motel, Les Naufragés*, Espace Cosmao Dumanoir ; 22 h, *Triomphe des Pipe Bands*, 300 musiciens, parc du Moustoir ; 22 h 30, *Musiques au pub*, place Jules Ferry.

Mercredi 12 : 15 h à 19 h, *Journée signature des écrivains bretons et concerts au Forum des arts ;* 21 h 30, *Nuit du Folk d'Irlande*, Espace Cosmao Dumanoir ; *Concert de musique baroque*, église Saint-Louis ; 22 h, *Grande nuit de la mer n° 1*, 300 musiciens et pyrotechnie, port de plaisance ; 22 h 30, *Musiques au pub*, place Jules Ferry.

Jeudi 13 : 15 h à 19 h, *Concerts au Forum des arts ;* 21 h 30, *"Anne des Iles", création symphonique d'Hervé Cavelier*, Kervaric ; *"Entre le rock et la dune", Léal Martinez*, Forum des arts ; *Oyster Band en concert*, Espace Cosmao Dumanoir ; 22 h 30, *Musiques au pub*, place Jules Ferry.

Vendredi 14 : 15 h à 19 h, concerts au Forum des arts ; 21 h 30, *Rock à l'Ouest : Sons of the desert-The shoulders*, Kervaric ; *Folk de Bretagne : "L'Albatros fou", Gilles Servat en concert avec Triskell*, Espace Cosmao Dumanoir ; *Concert de Uillean pipe, Forum des arts ; Musiques au pub*, place Jules Ferry.

Samedi 15 : 15 h à 19 h, *Concerts au Forum des arts ;* 15 h, *Trophée international de harpe celtique*, éliminatoires, plateau des Quatre Vents ; *championnat international de Pipe Bands et de batteries*, parc du Moustoir ; 21 h, *Grande nuit du port de pêche ;* 21 h 30, *"La prophétie de Gwenc'hlan"*, Espace Cosmao Dumanoir ; *Grande nuit de la Country*, Kervaric ; 22 h 30, *Rock au pub*, place Jules Ferry.

Dimanche 16 : 15 h, *Danses du monde celte*, Kervaric ; *Trophée international de harpe celtique*, finale, plateau des Quatre Vents ; 15 h à 19 h, *Concerts au Forum des arts ;* 21 h 30, *World music Bretagne/Méditerranée : Denez Prigent, trio Érik Marchand*, Espace Cosmao Dumanoir ; 22 h, *Grande nuit de la mer n° 2*, port de plaisance.

Le comité se réserve le droit de modifier ce programme.



Quimper
Festival de Cornouaille
20 au 26 juillet 1992

Lundi 20 : 21 h, *La Capella de St-Petersbourg,* chants sacrés ; 21 h 30, *Ballet national d'Ukraine,* Virski ; 22 h 30, *Yvonne Étienne et Gégé.* Rondeur gaillarde.

Mardi 21 : 20 h 30, *Rencontre des danses d'Europe, Galice-Bretagne.* Spectacle Kanevedenn avec l'ensemble Bagad Briec, cercle de Pont-l'Abbé, cercle de Vannes ; 21 h 30, *La Cantate du bout du monde* de Jef Le Penven.

Mercredi 22 : 17 h 30 et 20 h 30, *Rencontres des danses d'Europe, Bulgarie-Bretagne-Sardaigne*, 21 h 30, *Fest-noz* avec le groupe *Skolvan,* jeux bretons, dégustations ; 21 h 30, *La Passion celtique,* Ar Basion vras, Ar vro Bagan.

Jeudi 23 : 17 h-20 h 30, *Rencontre des danses d'Europe, Tchécoslovaquie-Bretagne-Roumanie ;* 21 h 30, *Runrig en concert.*

Vendredi 24 : 17 h-20 h 30, *Rencontre des danses d'Europe, Bulgarie-Galice ;* à partir de 19 h, *"Kemper, la fête",* 18 groupes (chant-musique-danses), conteurs, marionnettes, artisans, expositions, présentation de costumes, jeux bretons, "Danses d'Europe" ; 22 h, *Repas de campagne et des ports tremplin,* avec le concours de la Sacem.

Samedi 25 : 21 h 30, *Contes du vrai et du semblant,* Pierre-Jakez Helias, Frédéric Pottecher, Yves Philippe, Yann Audouard, Alain Le Goff ; 21 h 30, *Chico an the Gipsies en concert.*

Dimanche 26 : 14 h 30, *Abadenn Veur,* "La Grande assemblée", spectacle de musique, chants, danses de Bretagne. 2.000 participants ; 15 h, place Laënnec, *Concert de bagadou ;* 18 h 30, *Triomphe des sonneurs ;* 19 h 30, *Dégustation de produits régionaux,* animations : chants, musique, danses ; 21 h 30, *Bretagne-Europe,* cornemuses, voix, danses.

Association "Ar Seizh Awel"

Une lettre de Daniel Thénadey...

(Il ya six ans fermait le café-animation "Ar Seizh Awel", dans le Trégor profond). Après un coup de blues, suite à un court séjour dans le Trégor, je décide de fonder l'association "Ar Seizh Awel". Mon idée, immédiatement, rencontre un excellent accueil. Plusieurs amis fidèles de toujours du "Seizh" acceptent d'entrer dans l'association. D'autres amis artistes, contactés, sont ravis de la parrainer :

Président, Daniel Thénadey ; présidence d'honneur, Les Pires.

Vice-présidents, Mireille Thénadey, Guy Laudren, Bovélo, Jean-François Coldefy dit Coldo, Jean-Michel Veillon, Jean-Jacques Henry dit "Riquet", Anne-Marie Le Meur, Lionel Pirault, Marius, Nono, Paddy O'Neil, Marie-Noëlle Le Tallec, Fanch Le Péru, Iffig Troadeg, Éric Cherbonnel, Michel Caous, Michel Baud. Secrétaire, Youenn Péron. Trésorier, Jean-Pol Huellou.

Parrains : Gérard Delahaye, Mikaël Yaouanq et Djiboudjep, Roland Becker, Jean Kergrist, Didier Squiban, Glenmor, Dan ar Braz, Myrddhin, Jean-Yves Lacombe et TSF, Padrig Molard, André-Georges Hamon (journaliste), Jean Baron et Gwenva, Gilles Servat, Youenn Le Bihan, Bruno Le Rouzic, Jean-Claude Fournier (dessinateur de Spirou et Bizu), Katell, Alan Stivell, Yann Fanch Perroche, Patrick Ewen, Yann Fanch Kemener, Ben Zimet, Éric Le Lann, Chanson + Bifluorée, etc. (La liste s'allonge tous les jours).

But de l'association

Perpétuer la mémoire et l'esprit du café-animation Ar Seizh Awel de Konfort Berc'hed créé par Mireille et Daniel Thénadey ; renouer des liens avec les artistes et la clientèle ; attribuer tous les ans un prix Ar Seizh Awel à un artiste (ou groupe, association...) trégorrois ; encourager, dans les cafés, la pratique spontanée ou organisée de la musique vivante, ainsi que les activités culturelles ; soutenir les actions en faveur de la culture bretonne ; encourager la création culturelle dans le Trégor.

Le prix Ar Seiz Awel 92 sera attribué cet hiver à Julien Simon : comédien, auteur de la pièce "Comme un ange après un temps de misère". Un buffet de retrouvailles aura lieu le dimanche 23 août à 11 h 30, à Konfort Berc'hed (près de l'école), 100 F, adulte ; 30 F, enfant. S'inscrire, J.J. Henry, bourg, 22260 Runan, tél. 96.95.00.03.

Si l'idée vous plaît, rejoignez-nous ! Le "Seizh" n'est pas mort dans nos cœurs !

Adhésion à retourner avec le règlement (30 F par personne) à : Daniel Thénadey, centre culturel Les Arcs, 56530 Quéven, tél. 97.05.01.07 ou 97.05.04.45, ou Youenn Péron, La Fougeraie, 22140 Prat, tél. 96.47.00.98 (en donnant nom, adresse et n° de téléphone).

"Kann Al Loar"
Festival de Landerneau

Dans le sillage de Bret 92, le festival de Kann Al Loar de Landerneau sera un des rendez-vous majeurs de l'été 92 en Bretagne.

Il se tient du 15 au 19 juillet et propose une série de spectacles et animations qui s'inscrivent dans le cadre de la promotion de la culture celtique d'aujourd'hui.

Au programme : **Juillet :**

Le 15, **Rock** sur Landerneau ; menus surprise.

Le 16, création de la troupe de théâtre **Ar Vro Bagan,** "An Alar hag ar Stered" de l'Irlandais Sean O Casey.

Le 17, concert de chorales avec la **Cantate pour la paix.**

Le 18, soirée **Alan Stivell.**

Le 19, **Fête de la mer** et du port ; repas et chants de marins.

En outre, durant tout le festival, Landerneau accueillera de nombreuses animations : village des artisans ; festival des enfants avec cirque et contes ; cuivres et autres musiques dans la rue, etc.

Stage Ar Falz

24e Session d'études bretonnes, du lundi 31 août à 9 h au samedi 5 septembre à 17 h. : 8 cours de breton (4 h par jour) ; 6 ateliers bilingues (2 h par jour) ; animation en breton pour les enfants ; chants (1 h par jour) ; danses (1 h par jour) ; conférences, veillées, fest-noz.

Renseignements et inscriptions : Ar Falz/Skol Vreizh, 20 rue Kerscoff, 29600 Morlaix, tél. 98.62.17.20.

Adresse du centre : Centre de Moulin-Mer, 29460 Logonna-Daoulas.

Crêpes et fest-noz

Samedi 18 juillet, Plogonnec, à la ferme de Lopeau : 19 h, repas crêpes.

21 h, fest-noz avec Pevar, Per Paol Jak (Kan ha Diskan), Le Villieu-Marchand.

Soirée organisée par le Comité de jumelage Plogonnec-Llandysul (Pays de Galles).

Fest-noz Petit-Village

Samedi 22 août, fest-noz annuel à la ferme-animations du Petit-Village en Lanfains 22 (près de Quintin), avec Gurwan, Corbel et Jégou et Ar Re Yaouank

Juin 1992


MON PERMIS EST CUIT!
MAIS NON PUISQU'IL EST À POINTS!
NONO


SOMMET DE RIO
PROTÉGEONS LES FAMILLES AMÉRICAINES


QUELLE CHIENLIT!
18 JUIN
NONO


MOUVEMENT EUROPÉEN
MAIS QU'EST-CE QU'EL PLUS QUE MOI?!!
MAAST
NONO


ENCORE LES AGRICULTEURS?
NON! LES SÉNATEURS!
MAASTRICHT
NONO


MALMÖ
T'ÉS POUR OU CONTRE MAASTRICHT, STEVE?...
EURO 92
VOLVO
NONO

Le 25 juillet à Paimpol

Noz Ar Mor 92

L'édition 92 de "Noz Ar Mor", la fête annuelle de Skol Diwan Pempoull, se déroulera le samedi 25 juillet à partir de 20 h, place Gambetta, en plein centre de Paimpol.

Au programme, une partie concert avec les Souilles de Fond de Cale, un groupe de chansons de marins basé à Plouézec, et les Cabestan, que l'on ne présente plus.

Ensuite fest-noz jusqu'à 4 heures du matin avec les groupes Retrait d'Permis et Diaouled Ar Menez et les chanteurs Ébrel et Guillou.

Pendant toute la fête, dégustation de crêpes et de fruits de mer cuisinés.

Eglise de Tréveneuc le samedi 18 juillet

KENWEAN en concert

Le groupe Kenwean (Sophie Pagnon à la harpe celtique et au chant ; Sylvain Rohaut, uillean pipe et flûte ; Hervé Thabard, bouzouki et guitare) se produira en concert à l'église de Tréveneuc (22), le samedi 18 juillet à 21 h. Soirée organisée par le Centre Culturel Breton de Tréveneuc.



Le 14 août à Paimpol

MUSIQUES BRETONNES D'AUJOURD'HUI

Le traditionnel concert qu'organise chaque 14 août la section UDB de Paimpol prend cette année une autre dimension et se transforme en mini festival des Musiques bretonnes d'aujourd'hui. La soirée qui "menace" d'être longue débutera vers 20 h 30, à la salle des fêtes (rénovée) de Paimpol (quai Loti).

A l'affiche Kristen Nikolaz qui, avec son groupe cosmopolite de musiciens turcs, grecs, allemands... Club Hoggard, crée une nouvelle chanson bretonne, originale, ouverte à tous les sons, à tous les souffles qui circulent d'est en ouest et du nord au sud.

Et aussi le Trio Erik Marchand, dont le Peuple Breton et "Selaouit" vous présentaient le mois dernier le compact disque récemment sorti chez Silex, "An Tri Breur". Avec Thierry Robin et Hammed Khan, Erik Marchand, l'ancien chanteur du groupe Gwerz, vous transportera au cœur de l'émotion bretonne.

Et encore le groupe Barzaz formé de quelques-uns des meilleurs musiciens bretons du moment (Gilles Le Bigot, Jean-Michel Veillon, etc.) autour de Yann Fanch Kemener, spécialiste, s'il en est, de la tradition chantée en Bretagne. Barzaz vient de sortir son second compact que "Selaouit" vous commente ce mois-ci.

(Egalement à l'affiche, sous réserve, l'impressionnant flûtiste Per Tallec).

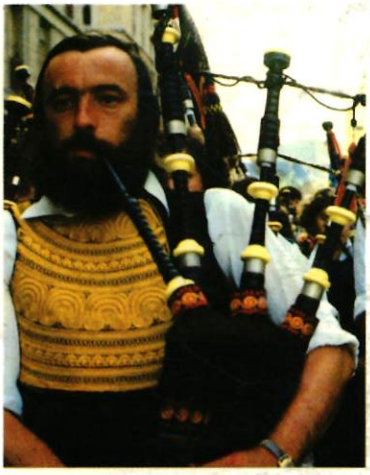
Dès maintenant, réservez la date du 14 août ! Locations : à Paimpol (office du tourisme, Maison de la presse, Disques Mélody, Ets Le Treust, Librairie Nouvelle Vague), Plouha (Syndicat d'initiative), Plébédel (Café Andrieux), St-Brieuc (Disques Errance), Guingamp (Librairie Kermen), Lannion (Librairie Gwalarn), Tréguier (Co Per Marine).

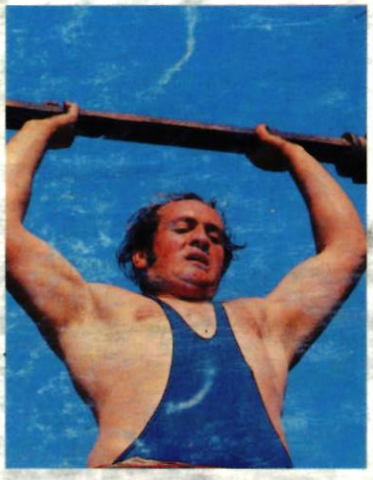


Festival Interceltique de Lorient














7 au 16 août 1992